

■ Dans « aden » :  
tout le cinéma  
et une sélection  
de sorties

## Allemagne : face au scandale, la CDU sacrifie Helmut Kohl

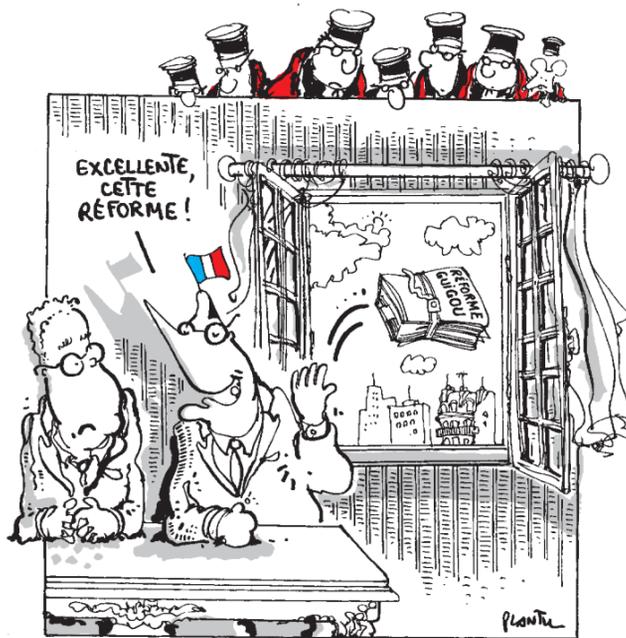
HELMUT KOHL a été contraint, mardi 18 janvier, de démissionner de la présidence d'honneur de l'Union chrétienne-démocrate allemande (CDU), qu'il a dirigée pendant vingt-cinq ans. Le parti a exigé ce départ parce que l'ancien chancelier refuse de donner les noms des donateurs qui ont alimenté les caisses noires du mouvement. Wolfgang Schäuble, lui aussi touché par le scandale, reste président. Mais il a dû présenter ses excuses pour le mensonge de son parti en Hesse, qui a attribué l'origine de fonds suspects à des juifs étrangers. Karlheinz Schreiber, le marchand d'armes par qui le scandale est arrivé, continue de distiller des révélations depuis sa prison canadienne. Dans les sondages, la CDU est à son plus bas niveau historique.

Lire pages 2 et 3

## Justice : la chute d'une réforme populaire

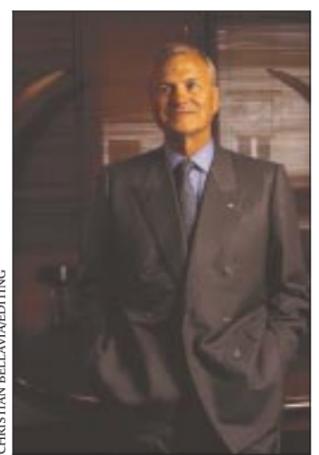
- Le président reporte la révision de la Constitution sur le Conseil supérieur de la magistrature
- Il en était l'inspirateur et la réclamait depuis trois ans
- La droite ne voulait pas voter ce projet sur l'indépendance de la justice
- Lionel Jospin accepte la décision du chef de l'Etat

LE PRÉSIDENT de la République a pris l'initiative, mardi 18 janvier, de reporter la réunion du Congrès qui était appelé, le 24 janvier, à ratifier la révision constitutionnelle modifiant la composition et les attributions du Conseil supérieur de la magistrature. Devant l'opposition de plus en plus massive des députés et des sénateurs de droite contre ce texte déterminant pour l'ensemble de la réforme de la justice, Jacques Chirac n'a pas voulu prendre le risque de voir échouer un projet dont il est l'initiateur et qu'il réclamait depuis trois ans. Le chef de l'Etat « constate la persistance de blocages qui risquent de mettre en cause la réforme de la justice ». « Si le blocage est avéré, je déciderai alors le report du Congrès par un décret qu'il appartiendra au premier ministre de contresigner », ajoute-t-il. La situation judiciaire du président de la République dans l'affaire des emplois fictifs du RPR a également pesé sur son choix.



Le premier ministre a fait connaître sa réponse mardi en fin de soirée : « Si le président me confirme son intention de renoncer à la tenue du Congrès lundi, je prendrai acte de cette décision qui est la sienne en la contresignant. Le gouvernement ne veut pas que la réforme de la justice qu'il a engagée, et à laquelle tiennent les Français, s'enlise. Il poursuivra avec détermination cette réforme au Parlement, tout en tirant les conséquences de la situation nouvelle qui serait ainsi créée. » Pour le gouvernement, qui insiste sur la responsabilité du chef de l'Etat et de la droite, ce report compromet définitivement l'ensemble de la réforme de la justice. La réforme du Conseil supérieur de la magistrature était approuvée par 77 % des Français, selon un sondage Sofres commandé par le ministère de la justice.

Lire pages 6 et 7, notre éditorial page 15 et la chronique de Pierre Georges page 34



CHRISTIAN BELLAVÉDITTE

## CLAUDE BÉBÉAR L'instinct du chasseur

Etre numéro un mondial de l'assurance en 2000 : le pari de Claude Bébéar est gagné. En annonçant, mercredi 19 janvier, qu'il quitte la direction d'Axa, cède les rênes à Henri de Castries le 3 mai et s'appête à devenir président du conseil de surveillance, il entend rester ce qu'il fut toute sa vie : un homme d'influence, conquérant vorace et chasseur passionné. Portrait. p. 13

## La lutte contre l'effet de serre

LIONEL JOSPIN devait rendre public, mercredi 19 janvier en fin de journée, un programme national de lutte contre l'effet de serre. Sur l'essentiel, c'est-à-dire le combat contre les émissions de gaz à effet de serre et les transports (taxe sur l'énergie, bridage des véhicules, taxation du kérosène des avions, etc.), le gouvernement s'en remettra aux décisions de l'Union européenne. Les arbitrages rendus par Lionel Jospin, en particulier sur les questions fiscales, sont de nature à apaiser les craintes des industriels. Dès lundi, Dominique Voynet avait déclaré que ce programme « risquait d'être insuffisant » pour permettre à la France de remplir ses engagements internationaux.

Lire page 10

## Disparu à Santiago, assassiné sous Pinochet, Fernando est de retour

SANTIAGO DU CHILI  
de notre envoyée spéciale

En gros plan et au ralenti, le médecin légiste retourne le crâne entre ses mains pour suivre la trajectoire de la balle qui a tué Fernando Olivares Mori. Militant de la gauche révolutionnaire (MIR), Fernando avait vingt-huit ans quand il fut arrêté à Santiago, le 5 octobre 1973, au lendemain du coup d'Etat militaire du général Augusto Pinochet. Une centaine de fractures provoquées par les tortures apparaissent sur le squelette, qui a pu être entièrement reconstitué, vingt-cinq ans après sa disparition.

Cette scène est sans doute la plus bouleversante de *Fernando ha vuelto* (« Fernand est de retour »), court-métrage du cinéaste chilien Silvio Caiozzi relatant le long et minutieux processus d'identification d'une des 5 000 victimes de la dictature militaire (1973-1990). On se souviendra aussi longtemps d'une autre séquence, qui montre l'experte en reconstruction faciale superposant les pièces dentaires de la victime sur le large sourire de Fernando sur une photo prise le jour de son mariage. « Nous sommes absolument certains de l'identi-

té, nous avons la preuve des tortures. Nous ne sommes pas sûrs en revanche que la justice pourra condamner les assassins », confesse-t-elle en allumant nerveusement une cigarette.

Dédié à la mère de Fernando et à toutes les mères des disparus « qui attendent toujours », ce film inédit - il a pourtant gagné, en 1998, le Prix national du meilleur court-métrage au Chili - n'est jamais sorti sur les écrans de cinéma ou de télévision. En une heure, il témoigne des horreurs commises par le régime militaire. On partage aussi l'interminable attente de Juana, la mère de Fernando, racontant les démarches désespérées pour retrouver la trace de son fils. Le calvaire des portes qui se ferment dans tous les ministères. A chaque fois qu'elle demandait où il était, on lui répondait que son fils n'existait pas. Au registre de l'état civil, on disait qu'elle avait cinq enfants. Dona Juana affirmait qu'elle en avait six. En vain.

Dona Juana n'est pas devenue folle, mais elle a été frappée d'hémiplégie. « Ma grand-mère vivait dans l'angoisse comme si elle avait, elle aussi, disparu », raconte Mauricio, le fils de Fernando. Il a aujourd'hui le même âge que

son père au moment de son enlèvement. Mauricio ne l'a pas connu. Sa mère était enceinte de cinq mois quand le militant de gauche fut arrêté.

Le film se termine par l'enterrement de Fernando, le 21 avril 1998. A la lueur de centaines de bougies, il est inhumé au cimetière de Santiago, dans l'imposant monument érigé à la mémoire des détenus-disparus de la dictature où repose l'ancien président socialiste Salvador Allende, qui s'est suicidé le 11 septembre 1973, le jour du coup d'Etat. Un quart de siècle plus tard, grâce au corps retrouvé de Fernando, sa famille et ses amis ont pu enfin faire leur deuil.

Depuis sa création en 1994, l'équipe spéciale de l'Institut médico-légal de Santiago a réussi à identifier les corps de cent soixante-quinze victimes de la dictature. Les funérailles de deux d'entre elles - dont un adolescent de quinze ans - ont eu lieu, samedi 8 janvier, à Santiago.

Christine Legrand

Lire nos informations page 4

## Un « psy » dans l'entreprise



GOTTLIEB GUNTERN

PSYCHIATRE de formation, Gottlieb Guntern pose son regard décalé sur le fonctionnement des entreprises. Depuis dix ans, il organise un symposium à Zermatt pour favoriser le partage d'expériences entre les mondes scientifique, artistique et économique.

Lire pages 16-17

## Découvrez aujourd'hui l'indice du jour dans Le Monde

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 120 - 7,50 F



2 autres indices vous attendent : sur www.lemonde.fr et sur



## Tchéchénie : prendre Grozny, et après ?

DÉPEINTE par des experts militaires comme « mieux préparée » que la première, la nouvelle offensive russe en Tchétchénie, soi-disant inspirée de la stratégie de l'OTAN au Kosovo, s'annonçait presque comme un succès. A peine entrées dans la petite République indépendantiste du Caucase, le 1<sup>er</sup> octobre 1999, les forces terrestres russes (140 000 hommes - ministères de la défense et de l'intérieur confondus - et 300 chars), soutenues par l'aviation, se sont élancées à la conquête des plaines du Nord.

Par leur puissance de feu, ces unités sont parvenues sans mal à gagner un terrain dont les combattants s'étaient souvent déjà retirés. Certains villages ont même été soumis « sans qu'il ait été nécessaire de tirer un seul coup de feu », selon le récit de militaires russes. Affirmant « avoir tiré les leçons de la première guerre », l'état-major et le premier ministre - devenu entre-temps président *ad interim* -, Vladimir Poutine, mettent désormais en avant la « théorie du zéro mort ».

Cinq semaines et beaucoup de morts plus tard, la seconde aventure militaire russe en Tchétchénie prend une mauvaise tournure. Les

« forces spéciales » s'enlissent à Grozny, dont la prise n'en finit plus d'être reportée et où les rebelles tchéchènes usent de la tactique qui fut celle de l'armée soviétique contre la Wehrmacht dans les ruines de Stalingrad : attaques surprises lancées par un ennemi invisible, tireurs embusqués, zones minées.

Au Sud, les cinq cents parachutistes russes aéroportés à la mi-décembre sur des pitons rocheux à sept kilomètres de la frontière géorgienne, désormais encerclés, sont mis à rude épreuve par les rebelles tandis que les bastions montagneux restent à conquérir. Mais, surtout, les territoires « pacifiés » échappent parfois au contrôle des forces russes.

Ainsi, le 9 janvier, à la faveur d'une trêve décrétée par les Russes et d'un brouillard qui cloyait l'aviation au sol, les indépendantistes tchéchènes ont repris, pour quelques heures, le contrôle de trois localités conquises par les fédéraux un mois plus tôt : Chali, Goudermes et Argoun.

Marie Jégo

Lire la suite page 15 et nos informations page 3



GABE KIRCHHEIMER

## VOYAGES Las Vegas, un monde fou

Avec plus de trente-trois millions de visiteurs par an, la Mecque du jeu est d'abord la première destination touristique du monde. Et elle entend bien le rester. Mais l'espoir d'y trouver fortune ne suffit plus : les plus récents hôtels de Las Vegas, inspirés de Paris ou de Venise, en font un véritable Disney-world du désert. p. 24-25



MAX HUREAU

## THÉÂTRE Adapter Dostoïevski

« Ces tentatives sont généralement vouées à l'échec, ou, tout au moins, ne réussissent que partiellement », disait Dostoïevski des adaptations au théâtre de son œuvre. Didier Carette, à Toulouse, et Krystian Lupa, à Paris (photo), font mentir l'écrivain russe. Ils proposent chacun une vision convaincante des *Frères Karamazov*. Par ailleurs, le metteur en scène Christian Schiaretti et la comédienne Nada Strancar offrent au Théâtre de la Colline une *Jeanne*, d'après Péguy, pleine de souffle. p. 28 et 30

International.....	2	Jeu-concours.....	26
France.....	6	Météorologie.....	27
Société.....	10	Jeux.....	27
Régions.....	12	Culture.....	28
Horizons.....	13	Guide culturel.....	30
Entreprises.....	16	Carnet.....	31
Communication.....	19	Kiosque.....	32
Tableau de bord.....	20	Abonnements.....	32
Aujourd'hui.....	23	Radio-Télévision.....	33

# INTERNATIONAL

LE MONDE / JEUDI 20 JANVIER 2000

**ALLEMAGNE** Helmut Kohl a été contraint de démissionner, mardi 18 janvier, de la présidence d'honneur de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), parti qu'il a présidé pen-

dant vingt-cinq ans. Le présidium du parti venait de voter une résolution réclamant ce départ en raison du refus de l'ancien chancelier de livrer à la justice les noms des donateurs se-

crets du parti. ● WOLFGANG SCHÄUBLE, qui reste président de la CDU, va devoir faire la transparence et préparer l'arrivée d'une nouvelle génération. ● KARLHEINZ SCHREI-

BER, le marchand d'armes par qui le scandale est arrivé, a versé en 1991 sur un parking suisse 1 million de deutschemarks (510 000 euros) à l'expert-comptable de la CDU. ● LE PRÉ-

SIDENT de la CDU a, par ailleurs, présenté des excuses pour le mensonge de son parti en Hesse attribuant l'origine de fonds suspects à la générosité de riches juifs allemands.

## Helmut Kohl abandonne la présidence d'honneur de la CDU

L'Union chrétienne-démocrate a exigé ce départ en raison du refus de l'ancien chancelier de livrer à la justice les noms des donateurs qui ont alimenté les caisses noires du parti. Wolfgang Schäuble reste président d'un mouvement que le scandale fait s'effondrer dans les sondages

**BERLIN**

*de notre correspondant*

L'ancien chancelier Helmut Kohl a démissionné, mardi 18 janvier, de la présidence d'honneur de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), à laquelle il avait été élu à l'unanimité dans la foulée de son départ après sa défaite électorale de 1998. La raison en est qu'il refuse de donner le nom des généreux donateurs qui ont alimenté les caisses noires du parti qu'il a dirigé pendant vingt-cinq ans, comme l'exige la justice. *« Je ne me vois pas en mesure de briser la promesse que j'ai faite à quelques personnalités qui m'ont soutenues financièrement dans mon travail à la CDU »*, a fait savoir M. Kohl dans un communiqué.

Quelques heures plus tôt, les 44 membres du présidium de la CDU, réunis à Berlin sous la présidence de Wolfgang Schäuble, avaient pris une résolution à l'unanimité moins 2 voix et une abstention, estimant que Helmut Kohl se mettait en congé de la présidence d'honneur de son parti tant qu'il refusait de livrer les fameux noms : *« Helmut Kohl viole ses devoirs de président d'honneur, en continuant de refuser d'apporter sa contribution à la maîtrise de la crise et à l'éclaircissement des manquements »*, explique la déclaration.

## Karlheinz Schreiber, le marchand d'armes par qui le scandale est arrivé

**BERLIN**

*de notre correspondant*

Il est l'homme par qui le scandale est arrivé. Karlheinz Schreiber, soixante-cinq ans, est le marchand d'armes qui a remis en 1991, sur un parking suisse, une valise de billets de 1 million de deutschemarks (510 000 euros) à l'expert-comptable de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), le parti de Helmut Kohl. L'argent aurait servi à faciliter l'autorisation, par le gouvernement Kohl, de la vente de 36 blindés du groupe allemand Thyssen à l'Arabie saoudite en pleine guerre du Golfe.

Infréquentable, l'intermédiaire germano-canadien fréquentait tout le monde. Helmut Kohl affirmait certes ne pas l'avoir reconré : *Bild Zeitung* a pourtant publié, début janvier, une photo de l'homme d'affaires à la table du chancelier, prise en 1991, lors d'un déjeuner à Bonn en l'honneur du premier ministre canadien Brian Mulroney. Au Bundestag, fin 1999, le président de la CDU, Wolfgang Schäuble, avait prétendu ne connaître qu'à peine l'homme d'affaires. Début janvier, il est obligé d'avouer qu'il a reçu de lui un don en liquide de 100 000 deutschemarks (51 000 euros) en 1994, à l'occasion d'une soirée de bienfaisance pour la CDU.

M. Schreiber, qui a travaillé pour les services secrets allemands de 1983 à 1987 sous le nom de code « Hunne » – le Hun –, jouait les intermédiaires pour les marchands de canons allemands comme Thyssen, ou les industriels aéronautiques comme MBB et Airbus. Sa mission : arroser hommes politiques et intermédiaires pour rendre le business possible.

Aujourd'hui encore, M. Schreiber dispose de solides appuis. Lorsqu'il a été arrêté à Toronto par la police canadienne à la fin de l'été 1999, suite à un mandat d'arrêt lancé par la justice allemande, il a ainsi facilement trouvé de généreux amis pour payer sa caution de 1 million de dollars canadiens (675 000 euros) : parmi eux, l'ancien ministre des finances canadien Marc Lalonde et l'ancien vice-ministre de la justice de Nouvelle-Ecosse, Elmer Mackay !

La justice allemande le recherche pour une fraude fiscale de l'ordre de 25 millions de deutschemarks (12,7 millions d'euros), pour cor-

ruption, complicité d'escroquerie et d'abus de confiance. Premier dossier : M. Schreiber aurait touché 10,8 millions de dollars (10,6 millions d'euros) de commissions dans le cadre de la vente d'Airbus à la Royal Thai Airways et surtout à Air Canada, alors nationalisée. Ce dernier contrat, portant sur 34 appareils et d'un montant de 1 milliard de dollars (990 millions d'euros), était d'une importance décisive pour le constructeur européen : il s'agissait de sa première percée face à Boeing sur le marché américain. M. Schreiber aurait aussi servi d'intermédiaire pour la vente d'hélicoptères MBB aux gardes-côtes canadiens.

**RÉVÉLATIONS RAVAGEUSES**

La vente des blindés Thyssen à l'Arabie saoudite est sans doute le dossier le plus grave. Sur 450 millions de deutschemarks (229 millions d'euros) payés par les Saoudiens, l'industriel allemand en aurait reversé 220 millions (112 millions d'euros) en commission et pots-de-vins divers, alors que la construction des blindés n'aurait coûté que 120 millions de deutschemarks (61 millions d'euros), selon la *Süddeutsche Zeitung*. Selon la justice allemande, M. Schreiber aurait reçu 24,4 millions de deutschemarks (12,4 millions d'euros) en Suisse sur la société de droit panaméen ATG, et se serait chargé de les redistribuer en Allemagne. Outre le million donné à la CDU, M. Schreiber aurait versé 3,8 millions de deutschemarks (1,9 million d'euros) à l'ancien secrétaire d'Etat à la défense Ludwig-Holger Pfahls, membre de la CSU, branche bavaroise de la CDU. La mission de M. Pfahls, aujourd'hui en fuite, était d'obtenir que la Bundeswehr livre à l'Arabie ses propres blindés, Thyssen n'étant pas en mesure de livrer des engins neufs immédiatement. M. Pfahls, qui fut chef des renseignements généraux de 1985 à 1987, a rempli avec succès sa mission, et le cas de corruption est presque avéré. M. Schreiber aurait en plus versé 13 millions de deutschemarks (6,6 millions d'euros) à deux dirigeants de Thyssen, ainsi que 500 000 deutschemarks (255 000 euros) à l'avocat Max Strauss, fils du sulfureux ancien ministre-président de Bavière, Franz-Josef Strauss. Les intéressés nient en bloc les faits reprochés et

se retirait et lui a réaffirmé sa confiance.

M. Schäuble n'a toutefois pas explicitement répété, comme il le faisait jusqu'à présent, qu'il se représenterait au congrès du parti en avril. Le président de la CDU devrait rester encore quelque temps à la tête du parti, ne serait-ce que parce quelqu'un doit nettoyer les écuries d'Augias. Aucun successeur crédible n'apparaît pour l'instant.

Plus que jamais, Wolfgang Schäuble endosse l'habit du sacrifié. Protestant du Bade-Wurtemberg né en 1942, il est ministre de l'intérieur lorsqu'il est victime, en

### Plusieurs ex-ministres mis en cause dans l'affaire Leuna

**La justice suisse soupçonne d'anciens ministres allemands d'avoir touché des pots-de-vin lors de la vente de la raffinerie Leuna au groupe français Elf, rapporte le quotidien allemand Stuttgarter Nachrichten du 19 janvier. Parmi eux figurent l'ex-ministre à la chancellerie d'Helmut Kohl, Friedrich Bohl, Günther Krause, ex-ministre des transports, Werner Münch, ancien chef du gouvernement régional de Saxe-Anhalt (ex-RDA, où se trouve Leuna), Agnès Hürland-Büning, ex-secrétaire d'Etat au ministère fédéral de la défense, ainsi que Manfred Carstens, ex-secrétaire d'Etat aux finances.**

**Le juge de Genève qui enquête sur l'affaire Leuna a désigné, dans une demande d'entraide judiciaire adressée au parquet allemand d'Augsburg, le 3 décembre 1999, les noms de ces personnalités, indique le quotidien. Toutes les personnes citées sont membres de la CDU et soupçonnées d'avoir « aidé » l'homme d'affaires Dieter Holzer, conseiller d'Elf dans l'affaire Leuna, écrit le journal. – (AFP)**

Thyssen dément avoir mandaté M. Schreiber.

Depuis 1995, M. Schreiber était dans le collimateur du fisc et de la justice allemandes. Cette année-là, il va s'installer en Suisse. Puis il s'envole pour le Canada en 1999. De Toronto, l'homme attend la première audience pour son éventuelle extradition, prévue le 24 janvier, et prend un malin plaisir à distiller aux journalistes qui se pressent des révélations ravageuses sur la classe politique allemande.

M. Schreiber a continué d'enfoncer Wolfgang Schäuble en affirmant que son don de 100 000 deutschemarks devait servir à favoriser l'implantation d'une usine Thyssen de blindés légers au Canada. A l'hebdomadaire *Stern*, il a osé cette comparaison : *« Je suis assis comme un chat dans une boîte de souris »*, et de s'interroger : *« Je me demande laquelle je mangerai en premier. »*

*A. Le.*

## Le Parti social-démocrate (SPD) a aussi ses « affaires »

**BERLIN**

*de notre correspondant*

A chacun son scandale. Le Parti social-démocrate (SPD) est secoué dans son fief de Rhénanie par l'affaire des avions de la WestLB, banque détenue à 43,2 % par le Land. En dix ans, cette banque a payé une centaine de vols sur des jets privés à des membres du gouvernement. Les deux personnages les plus touchés sont le ministre des finances de la région, Heinz Schleusser, qui aurait utilisé les avions à plus de cinquante reprises, et l'ancien ministre-président de la région, Johannes Rau, élu en 1999 président de la République, qui aurait été transporté quarante fois. Ce financement s'élèverait à 1,2 million de deutschemarks (612 000 euros).

Les actionnaires n'auraient toutefois pas été lésés : la WestLB déduisait le coût des vols des dividendes qu'elle verse chaque année à la région, ce qui ne troublait guère les membres du gouvernement du Land, pour qui les voyages étaient professionnels. Néanmoins la frontière est délicate à établir entre vols pour le compte

du SPD et vols pour le compte du gouvernement. En 1996, la WestLB a subventionné à hauteur de 150 000 deutschemarks (76 500 euros) le 65<sup>e</sup> anniversaire de Johannes Rau, auquel 1 800 personnalités environ avaient été invitées. Pour avoir commis le même genre de forfait à son mariage, le successeur de Gerhard Schröder à la présidence de Basse-Saxe, Gerhard Glogowski, a dû démissionner en décembre 1999.

**IMBRICATION MALSAIN**

Ces « affaires » peuvent sembler dérisoire par rapport au scandale des caisses noires de l'Union démocrate-chrétienne (CDU) de Helmut Kohl. Mais elles mettent en évidence l'imbrication malsaine des milieux SPD qui règnent sans partage sur la région depuis la guerre et de la WestLB, bras séculier de la politique industrielle du gouvernement régional. Le ministre des finances, M. Schleusser, qui est aussi membre du conseil de surveillance de WestLB, est par exemple soupçonné d'avoir, en septembre 1996, prévenu la di-

crate Gerhard Schröder. La démission de M. Kohl ne résout en effet pas les problèmes : l'ancien chancelier refusant de parler, le parti aura les plus grandes difficultés à tout mettre sur la table pour repartir sur des bases saines. C'est la justice et la presse qui vont tirer lentement les fils de cette affaire, qui risque de devenir un supplice pendant des mois voire des années.

**PERQUISITIONS ET SAISIES**

Mardi 18 janvier, les enquêteurs du parquet de Bonn et de Wiesbaden ont multiplié les perquisitions et les saisies de documents : ils se sont rendu au domicile de Hans Terlinden, ancien directeur administratif de la CDU. Cet homme de confiance de M. Kohl fut licencié fin 1999 du parti pour avoir transmis le procès verbal d'audition par la justice de l'expert-comptable de la CDU et du chef de sa section de Hesse (région de Francfort), Horst Weyrauch, à M. Kohl et non à M. Schäuble. Les enquêteurs ont aussi perquisitionné le cabinet de M. Weyrauch, les locaux de la CDU de Hesse et le domicile du prince Casimir de Sayn-Wittgenstein, ancien trésorier de la CDU de Hesse.

En Hesse, le ménage a commencé : l'ancien président régional de la CDU et ministre de Helmut

Kohl, Manfred Kanther, coresponsable des comptes au Liechtenstein a démissionné lundi 17 janvier de son poste de député fédéral. Mardi, les groupes parlementaires chrétiens-démocrates et libéraux (FDP) ont réaffirmé leur soutien au ministre-président Roland Koch (CDU) et ont refusé la tenue de nouvelles élections. Celles-ci sont exigées par les Verts et le Parti social-démocrate (SPD) qui estiment que la droite a gagné le scrutin de 1999 en organisant une pétition sans précédent contre la réforme du code de la nationalité financée avec l'argent sale du Liechtenstein.

En attendant, la CDU s'effondre dans les sondages. Selon une enquête Forsa pour l'hebdomaire *Die Woche*, la CDU est à un plus bas historique et ne recueille plus que 29 % des intentions de vote, soit un effondrement de 8 points en une semaine. Le Parti libéral (FDP) profite de cette désaffection, bondissant de 5 à 8 % des intentions de vote. Le SPD de Gerhard Schröder obtiendrait 44 % des voix, en hausse de 4 %. En septembre, la CDU était à 46 % des intentions de vote et le SPD à 32 %. D'aucuns estimaient alors que les jours de Gerhard Schröder étaient comptés...

*A. Le.*

### La « légende » des « riches juifs allemands »

juive. La presse, quasi unanime, ne comprend pas comment une telle idée a pu venir à des messieurs respectables pour essayer de se tirer d'un mauvais pas. A moins que l'allusion à des juifs allemands survivants de l'Holocauste ait eu pour vertu supposée de les mettre à l'abri de questions embarrassantes, *« comme un bouclier érigé en tabou »*, regrette Salomon Korn, membre du Conseil central des juifs en Allemagne.

**« DÉSASTRE MORAL »**

Le prince Wittgenstein et les dirigeants de la CDU ont dû avouer la véritable provenance de leur trésor de guerre : de l'argent tiré des caisses noires de la CDU, placé en toute illégalité au Liechtenstein, bref un nouvel avatar du « système Kohl », pour échapper aux rigueurs de la Constitution et de la loi sur le financement des partis politiques. *« Le scandale politique s'est transformé en désastre moral »*, écrit Frank Schirrmacher dans la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*.

Pour la CDU, le désastre semble devoir être sans fin. Le 27 janvier, le ministre fédéral de la culture, Michael Naumann, doit poser, à Berlin, près de la porte de Brandebourg, la première pierre du mémorial aux victimes de l'Holocauste. Le maire de la ville, le chrétien-démocrate Eberhard Diepgen, ne sera pas là. Non pas à cause de son hostilité déclarée au monument, mais *« parce qu'il est retenu ailleurs par d'autres engagements »*.

*Daniel Vernet*

rection de la banque d'une descente prochaine du fisc, à la recherche de clients qui plaçaient leurs économies au Luxembourg. Celle-ci est intervenue dix jours plus tard, mais les inspecteurs avait trouvé la place vide.

**CAUSE COMMUNE**

Le parquet de Düsseldorf a ouvert, fin décembre 1999, une information pour violation du secret professionnel contre M. Schleusser, tandis qu'une commission d'enquête parlementaire devait commencer ses auditions mercredi 19 janvier sur l'affaire des avions, pour voir si la WestLB a financé des vols à titre privé. Le gouvernement régional devait aussi adopter ce mercredi un projet de loi, interdisant aux entreprises dans lesquelles le Land a une participation de faire des dons aux partis, avec que la situation est loin d'être limpide.

Dans les coups durs, gouvernement SPD et WestLB continuent de faire cause commune : ils s'opposent ensemble à la décision de la Commission de Bruxelles de demander à la banque de rembourser

1,6 milliard de deutschemarks (816 millions d'euros) de subventions obtenues de la région. Le Land avait apporté à la banque son parc immobilier, d'une valeur de 5,9 milliards de deutschemarks (3 milliards d'euros), lui permettant ainsi de renforcer ses fonds propres de 2,5 milliards de deutschemarks (1,27 milliard d'euros). Devant le tollé des banques privées allemandes, le Land avait fini par exiger, au bout de deux ans, une rémunération dérisoire de... 0,6 %.

Dans leur combat contre Bruxelles, la région et la banque ont le soutien du Land de Bavière, habitué aux mêmes manipulations avec sa propre banque régionale, et celui du chancelier. Avec la WestLB et la banque de sa région, NordLB, Gerhard Schröder avait pu éviter la vente du groupe de sa région, Preussag Stahl, à un groupe autrichien, début 1998. La manœuvre avait renforcé son triomphe aux élections régionales de Basse-Saxe, lui ouvrant la voie à la chancellerie en septembre 1998.

*A. Le.*



# Amnesty International demande une contre-expertise médicale d'Augusto Pinochet

## Un avion chilien est en attente à Londres pour rapatrier l'ex-dictateur

Le ministre britannique de l'intérieur, Jack Straw, s'est engagé, mercredi 19 janvier, à annoncer la date à laquelle il rendra sa décision finale sur le

renvoi d'Augusto Pinochet au Chili. Amnesty International a présenté un dossier plaçant pour une nouvelle expertise médicale du malade, ci-

tant notamment des psychiatres, selon lesquels il aurait été facile pour l'ancien caudillo de simuler la sénilité.

### LONDRES

de notre correspondant

L'avion militaire chilien censé ramener Augusto Pinochet sous des cieux plus cléments pour lui est revenu, mercredi 19 janvier, près de Londres. Mais tandis que les organisations de victimes de la dictature se mobilisaient une dernière fois pour empêcher l'ancien caudillo d'échapper à la justice, il n'est pas exclu que le Boeing affrété ne reparte une troisième fois à vide pour Santiago. Une chose est sûre, l'éventuel retour de l'encombrant « patient anglais » chez lui n'aura pas lieu en catimini. Jack Straw, le ministre britannique de qui tout dépend, s'y est solennellement engagé mercredi : il donnera publiquement et préalablement « une indication du moment auquel (il annoncerà) sa décision ».

Amnesty International, avec d'autres organisations, a déposé, mercredi, auprès du ministre de nouvelles et épaisses pétitions réclamant en substance une contre-expertise médicale de l'intéressé, souhaitait obtenir un délai préalable de sept jours pour avoir le temps de monter une nouvelle offensive juridique auprès de la Haute Cour, si jamais le ministre devait décider, comme il y était « enclin » la semaine dernière, d'arrêter la procédure d'extradition pour raisons médicales. Certains dirigeants de l'organisation des droits de l'homme annonçaient, mercredi, qu'ils avaient obtenu « au moins un jour », ce qui devrait suffire puisque la dite Cour siège précisément ces temps-ci, 24 heures sur 24, pour examiner rapidement d'éventuels recours contre la décision du ministre.

A en juger par ses dernières déclarations, Jack Straw va prendre son temps et « prendre en considération toutes les pétitions et tous les arguments » qui lui auront été régulièrement soumis avant 17 heures (locales) mardi. Eu égard à l'« épaisseur » des dossiers déposés, cela « n'est certainement pas une question d'heures », a-t-il souligné sur l'antenne de la BBC, la station évoquant plutôt un délai de « quelques jours ». Lié, affirme-t-il,

lorsqu'il avait annoncé qu'au vu du diagnostic médical alarmant de Pinochet il envisageait de le libérer, le ministre était allé jusqu'à « inviter » ses avocats à lever d'eux-mêmes la confidentialité de l'état de santé de leur client. Il n'y eût rien à faire.

Mardi, mise à part une énième tentative – vouée à l'échec – d'obtenir l'inculpation pour torture et le procès du vieux dictateur en Grande-Bretagne même, c'est bien autour de cette « confidentialité

### Ricardo Lagos : « Les juges décident

#### des poursuites, pas les présidents »

Le président élu du Chili, le socialiste Ricardo Lagos, a estimé, mardi 18 janvier, que le cas Pinochet est un thème qui reste « très à fleur de peau » pour les Chiliens. Dans une interview à la télévision chilienne, M. Lagos, qui prendra ses fonctions le 11 mars, a évoqué les cris des manifestants qui, fêtant sa victoire dimanche soir, réclamaient le jugement de l'ex-dictateur à son retour au Chili. « Il me semble qu'ils parlaient au nom d'un secteur important de l'opinion et c'est pour cela que je leur ai répondu immédiatement. Je leur ai dit : ce sont les juges qui décident des poursuites, pas les présidents. » Dans un entretien à France 2, M. Lagos a déclaré : « Je ne suis pas naïf. Ses crimes n'étaient pas des actes isolés. Certaines de nos institutions vont devoir faire acte de courage et puis, pour le bien du Chili, pour que notre pays puisse regarder vers l'avenir, il ne faut pas se cramponner au passé. » Une 57<sup>e</sup> plainte contre l'ex-dictateur a été déposée, mardi à Santiago, auprès du juge Juan Guzman.

par le secret médical, qui est absolu en Grande-Bretagne et qui interdit à quiconque de rendre public un rapport de santé sans l'accord exprès de l'intéressé, Jack Straw avait « déploré » la semaine dernière que les avocats de Pinochet aient décidé de garder secret le fameux examen médical qui pourrait permettre à l'ancien caudillo chilien d'échapper à l'extradition en Espagne. Considérant que nul n'était obligé de le « croire sur parole »

suspecte » que les associations de victimes et de défense des droits de l'homme ont monté l'essentiel de leur ultime offensive. En clair : « Le processus choisi par le ministre de l'intérieur pour déterminer la condition médicale du sénateur Pinochet fut injuste », écrit Pierre Sane, le secrétaire général d'Amnesty International. « Le secret qui l'a entouré, l'impossibilité de voir le rapport et d'interroger le panel médical qui l'a rédigé » est inacceptable. « Au sur-

# En Equateur, le drame quotidien des victimes de la « dollarisation »

### QUITO

de notre envoyée spéciale

« Dollarización es dolor ! » La « dollarisation » est douloureuse, proclame cette banderole brandie par deux femmes dans le théâtre de la Maison de la culture de Qui-

### REPORTAGE

Le pain, qui coûtait 9 000 sucres samedi, en valait 12 000 le lundi suivant

to, où sont réunis près d'un millier de clients des banques pour un programme de télévision en direct, qui va durer trois heures. Le spectacle semble relever d'une cour des miracles, dont les acteurs appartiennent – ou plutôt appartiennent – à la classe moyenne équatorienne. Car ils viennent de plonger, du jour au lendemain, dans la misère. A gauche, se trouvent ceux qui avaient des dépôts ou des dettes en dollars, à droite, ceux qui les avaient en sucres, la monnaie nationale. Le problème est le même pour les uns et les autres. Tous devront payer de trois à cinq fois plus pour rembourser leurs dettes, et ceux qui avaient des économies les récupéreront dans sept ou dix ans, suivant leur montant.

Après avoir instauré l'état d'urgence dans le pays, pour contenir un fort mouvement de protestation sociale, le président équatorien Jamil Mahuad a décrété la « dollarisation » de l'économie, le 9 janvier. En clair : le remplacement de la monnaie nationale par le dollar. Le plan doit encore être

approuvé par le Congrès, mais il prévoit que la Banque centrale n'imprimera plus de sucres. Salaires et comptes en banque seront libellés en dollars, selon une parité de 25 000 sucres pour un dollar. En annonçant cette décision, dont il espère qu'elle aidera à juguler l'effondrement de la monnaie et à sortir le pays de la pire récession qu'il ait connue, Jamil Mahuad a annoncé à ses compatriotes : « Je suis avec vous. Je ne vous abandonnerai pas. » Néanmoins, dans ce théâtre, tous crient à la trahison. « Dehors Mahuad ». « Rendez-nous notre argent », « banquiers truands », « non à la confiscation », crient les participants, des fonctionnaires, des commerçants, des retraités, qui pour la première fois de leur vie, se sentent le droit de protester publiquement.

Face au micro défilent les débiteurs, qui avaient demandé un crédit pour acheter une télévision, une voiture ou une maison, et qui, du jour au lendemain, se rendent compte que leurs traites ont quadruplé et qu'ils ne pourront jamais s'en acquitter. Ceux qui avaient

économisé 20 000 dollars en 1998 ne disposeront plus désormais que de... 4 000 dollars, un capital qui leur est d'ailleurs momentanément confisqué ! Les cas les plus dramatiques sont ceux des retraités, qui ont économisé toute leur vie et se retrouvent d'un coup au bord de la mendicité. « J'ai travaillé trente-sept ans, et je préfère mourir par balle que de faim », déclare l'un d'eux. D'autres supplient le gouvernement de faire marche arrière ou éclatent en sanglots. « Le gouvernement nous a volé nos intérêts pendant un an, et maintenant il veut nous voler notre capital. »

Lorsque Antonio Vargas, président de la Confédération des nationalités indigènes de l'Equateur (Conaie, lire ci-dessous), se présente sur le podium, cette classe moyenne et métisse, qui rêvait de Miami, applaudit à tout rompre, surtout lorsqu'il commente la perte de souveraineté monétaire du pays. Le « Parlement national des peuples de l'Equateur », une organisation populaire dont Vargas est le vice-président, assure que le flux de dollars dans l'écono-

mie équatorienne ne représente que 15 % de son produit intérieur. « Ceux qui manipulent les dollars », exportateurs, spéculateurs ou trafiquants de drogue, assure-t-il, « contrôleront le reste de l'économie ».

### UN « COUP D'ÉTAT ÉCONOMIQUE »

Ce drame quotidien se vit aussi de façon pathétique sur les marchés car si le « panier de la ménagère » est estimé à 200 dollars, le salaire minimum n'est que de 50 dollars. Le pain, qui coûtait 9 000 sucres samedi 8 janvier, en valait 12 000 le lundi suivant. Une semaine après, les prix de nombreuses denrées alimentaires ont triplé. Cette flambée vaut pour tous les produits, même pour les pommes de terre, qui sont cultivées aux portes de la capitale, alors que le prix de l'essence, et donc les tarifs des transports, n'ont pas augmenté. La peur des lendemains entraîne la spéculation. Un taxi nous réclame 250 000 sucres alors que son compteur marque 50 000. Il se justifie : « Depuis la dollarisation, c'est comme ça. »

# La succession de M. Camdessus au FMI embarrasse les Européens

## Le seul candidat, l'Allemand Ciao Koch Weser, ne soulève pas l'enthousiasme. Laurent Fabius devait démentir mercredi son intérêt pour le poste

LA SUCCESSION de Michel Camdessus à la tête du Fonds monétaire international (FMI) est en train de donner lieu à l'un de ces feuilletons dont les chancelleries ont le secret. M. Camdessus a annoncé, en novembre 1999, son intention de partir à la mi-février, un an avant l'échéance de son mandat. Rien n'indique que son successeur sera trouvé avant son départ. Le fait ne serait pas nouveau : la présidence de la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD) est restée vacante pendant deux mois avant que l'Allemand Horst Köhler ne prenne la suite de Jacques de Larosière. L'Organisation mondiale du commerce a fonctionné sans directeur général pendant près d'un trimestre, le temps qu'un consensus se dégage sur le nom du Néo-Zélandais Mike Moore.

S'agissant du FMI, le seul candidat déclaré, l'actuel sous-secrétaire au trésor allemand, Ciao Koch Weser, se révèle bien encombrant. Soutenu avec insistance par le gouvernement allemand, il provoque si peu d'enthousiasme chez les Européens que le chancelier Schröder envisage de s'impliquer personnellement dans l'affaire. Le passage prolongé à la Banque mondiale et la double nationalité de M. Koch Weser (allemande et brésilienne) semblaient aux Allemands des atouts-maîtres, au moment où les institutions de Bretton Woods mettent l'accent sur les pays en développement.

Mauvais calcul. Le personnage laisse tiède les pays en développement et n'a pas trouvé grâce aux yeux des Américains, premiers actionnaires du FMI, qui déplorent

son manque d'envergure et son inexpérience politique sur le plan international. Les Européens, auxquels est traditionnellement réservé le FMI (la Banque mondiale échouant aux Américains) se demandent comment sortir de l'im-passe : ils ne sont pas emballés par M. Koch Weser mais ne veulent pas humilier les Allemands. L'idéal pour eux serait que d'autres candidats se déclarent. Il n'en manque pas, officieusement : Andrew Crockett, président de la Banque des règlements internationaux (BRI) ; l'ancien chancelier de l'échiquier, Kenneth Clarke, ou même l'actuel, Gordon Brown. Côté italien, les noms de Mario Draghi, directeur général du trésor italien a été cité.

### LE « TROISIÈME HOMME »

Ce ne sont pour l'instant que des supputations, car aucun gouvernement ne veut dévoiler ses intentions. Dans les chancelleries, on fait la même analyse : le second candidat qui se déclarera sera « carbonisé » en même temps que M. Koch Weser, tant il serait diplomatiquement délicat de retoquer uniquement ce dernier. Il faut donc être le « troisième » pour avoir ses chances. Reste à trouver une bonne âme pour faire office de fusible.

De ce point de vue, la réflexion menée par le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, et sa possible tentation d'une expérience à la tête d'une organisation internationale, qui plus est la plus prestigieuse d'entre elles, bouscule le jeu. Après avoir qualifié ces révélations d'« élucubrations », l'entourage de M. Fabius se veut plus habile, certains confiant même que le FMI « est une piste envisagée » (Le Parisien du 19 janvier). M. Fabius, lui, s'est gardé de s'exprimer officiellement sur le sujet, mais s'appropriait, mercredi matin, à démentir lui aussi cette information. A vrai dire, ces « informations » arrangent tout le monde. Lui le premier, qui se retrouve au centre d'un débat international et sème le trouble au sein de la classe politique française. Mais également le gouvernement français. Surpris par la nouvelle, il n'a pas réagi. La France, qui a occupé le poste pendant trente-deux ans, n'envisageait même pas de présenter un candidat. Cette information la remet dans le jeu, ne serait-ce que par les réactions qu'elle provoque.

Pour l'ensemble des observateurs, c'est le gouvernement français qui soutient Laurent Fabius, le Financial Times le faisant même figurer parmi quatre candidats possibles, tout en estimant qu'il n'a aucune chance. Mais l'idée d'une candidature française est désormais dans les esprits. Le gouvernement ne laissera pas passer cette chance et pourrait s'en servir pour résoudre quelques problèmes au sein de son administration de Bercy.

Il est de notoriété quasi publique que le directeur de cabinet de Christian Sautter, François Villeroy de Galhau, ne s'entend pas avec son ministre. La direction générale des impôts, vacante, lui a été proposée, mais il préférerait la direction du Trésor, actuellement occupée par Jean Lemierre. Que faire de Jean Lemierre ? Créer pour lui un poste de super-directeur au ministère des finances, comme l'a évoqué Le Figaro dans son édition de lundi 17 janvier ? Ou le nommer à la Banque de France en remplacement de l'actuel gouverneur, Jean-Claude Trichet ? Ce dernier doit théoriquement succéder fin 2002 à Wim Duisenberg à la tête de la Banque centrale européenne. Mais l'échéance est incertaine et encore lointaine, contrairement au FMI. « Je ne suis pas candidat », affirme M. Trichet. Si sa candidature permettait à la France de décrocher le poste, d'amicales pressions le feraient peut-être changer d'avis.

La succession de M. Camdessus sera l'un des sujets de la réunion des ministres des finances du G 7, samedi 22 janvier à Tokyo. Faute de se mettre d'accord sur un nom, les Européens auront du mal à conserver le poste.

N. B.

Babette Stern

# La guerre sainte des Indiens à Quito contre le « chaos »

### QUITO

de notre envoyée spéciale

Ils sont venus de tous les coins de ce pays multiethnique. Ceux des Andes portent le costume traditionnel, le poncho, le feutre noir, et sont parfois armés d'un parapluie et d'un téléphone portable. Ceux de l'Amazonie sont coiffés de la traditionnelle couronne de plumes. Ceux de la côte, du chapeau de paille. D'autres, plus BCBG, en jean ou en costume-cravate, ont aussi répondu à l'appel. Ils sont plus d'une centaine de membres du « Parlement national des peuples de l'Equateur », rassemblés dans le théâtre de l'université polytechnique de Quito, ce lundi 17 janvier. Dénonçant la corruption qui règne en Equateur, cette assemblée populaire prétend détrôner le président Jamil Mahuad et son équipe, le Congrès et la Cour suprême... Ses représentants croient dur comme fer qu'ils y parviendront sans utiliser la violence, par la résistance passive et la désobéissance civile.

Sur le podium, un Indien célèbre le rite ancestral de la nation quechua pour « harmoniser » : il brûle, dans un minuscule brasier entouré de fleurs et d'amulettes, des essences aromatiques. Le feu ne doit pas s'éteindre, et pendant l'interminable réunion il l'attisera

avec une aile de chouette. Ce feu avait été allumé pour la première session du « Parlement national des peuples », le 11 janvier. Cette assemblée populaire est présidée, officiellement, par l'archevêque de Cuenca, Mgr Alberto Luna Tovar, qualifié par certains journaux de Quito d'« ayatollah embarqué dans une insurrection de type sandiniste ».

### « SOUVERAINÉTÉ VIOLÉE »

Par prudence, celui-ci s'est fait remplacer par Antonio Vargas, président de la combative Confédération des nations indigènes d'Equateur (Conaie). Venu de l'Amazonie, celui-ci est accompagné par un Indien Quechua des Andes et un dirigeant paysan de la côte. Ces « députés populaires », paysans, syndicalistes, ont été élus à main levée par leurs propres organisations populaires. Le journaliste Marcelo Larrea, président de la « commission politique » de ce « parlement », précise qu'il a été désigné à ce poste par 270 délégués de la province de Pichincha (Quito).

L'ordre du jour est approuvé par des applaudissements nourris. Entre autres « décrets » émis par la précédente session, le « numéro 05 » stipule que « le président Jamil

Mahuad est déclaré traître à la patrie pour avoir dollarisé l'économie et, pour autant, avoir violé la souveraineté du pays ». Antonio Vargas célèbre cette journée de protestation en lançant à l'assistance : « L'explosion sociale sera plus forte que si tous les volcans du pays faisaient irruption à la fois. » Une phrase saluée par les cris de l'assistance et le retentissement du *pututu*, un gigantesque coquillage utilisé comme instrument à vent depuis l'époque « pré incaïque ». Puis la première colonne des marcheurs venus de province fait son incursion dans le théâtre. Ils sont peut-être deux cents, hommes, femmes, enfants, harassés, armés de bâtons, à avoir pu rompre, les premiers, le cercle que l'armée a tendu dans tout le pays pour éviter le soulèvement pacifique des indigènes, alors que le président a décrété l'état d'urgence le 6 janvier. Ils sont venus à pied de Cayambe, à 50 kilomètres du nord de la capitale. C'est l'ovation ! Bienôt, dix mille Indiens devraient arriver à Quito, si l'on en croit leurs dirigeants. « Nous mettrons ce pays en virtuel état de siège, assure Antonio Vargas, pour le sortir de cent soixante-dix ans de chaos. »

**SCIENCES PO**  
 ► Stages intensifs  
 Stage spécial "bac+1" à Pâques  
 Stage spécial "bac+0" en été  
 ► Classes préparatoires annuelles "pilotes"  
 De 35 à 40% d'admis à l'IEP de Paris  
 Plus de 70% d'admis aux IEP de Paris, province et CUEP  
**IPESUP**  
 18 rue du Cloître Notre-Dame  
 75004 Paris 01 43 25 63 30  
 Enseignement supérieur privé







## Une ambition réformatrice réduite à l'impuissance

APRÈS la réforme des armées, celle de la justice devait être le second grand chantier du septennat de Jacques Chirac. Ouvert le 12 décembre 1996 par le chef de l'Etat, le voilà suspendu *sine die*. Récit de trois années de faux-semblants.

● **Jacques Chirac veut balayer les soupçons.** « *Je pense qu'aujourd'hui il faut sérieusement examiner la possibilité de rendre le parquet indépendant du garde des sceaux.* » Par ces quelques mots prononcés sur TF 1, le 12 décembre 1996, M. Chirac vient, sous la pression des révélations sur les affaires de la Mairie de Paris et du financement du RPR, de briser un tabou. Tout en mettant en garde contre les « *illusions politico-médiatiques* », le chef de l'Etat reconnaît la gravité du problème posé par les affaires mettant en cause les élus. On soupçonne le gouvernement d'intervenir auprès du parquet ? Il l'admet : « *Vrais ou faux, puisqu'il y a des soupçons, il faut les traiter.* » Le chef de l'Etat annonce la mise en place d'une commission rassemblant « *toutes les sensibilités juridiques, politiques, philosophiques* », présidée par le premier président de la Cour de cassation, Pierre Truche, et invitée à se pencher sur le statut du parquet, la présomption d'innocence et la réforme des procédures. « *J'ai pour ambition de doter la France, au terme de ce septennat, d'une justice modernisée* », écrit M. Chirac dans sa lettre de mission.

Le 21 janvier 1997, M. Chirac, dont l'initiative a été diversement appréciée dans les rangs gaullistes, corrige le tir. La commission Truche devra, précise-t-il, s'interroger sur les « *sources de la légitimité d'une autorité judiciaire* » indépendante des pouvoirs exécutif et législatif et sur la « *nécessaire responsabilité qui devrait en constituer la contrepartie* ». Surtout, le chef de l'Etat met l'accent sur la justice dite « *quotidienne* », qu'il souhaite « *plus rapide, plus claire et plus proche des besoins* » des Français.

● **Le copilotage, après la dissolution.** Six semaines après avoir nommé Lionel Jospin premier ministre, le chef de l'Etat reçoit, le 10 juillet 1997, le rapport qu'il avait commandé à la commission Truche. Celle-ci se prononce pour le maintien d'un lien entre pouvoir politique et ministère public, mais elle prône, toutefois, la suppression des instructions dans les affaires individuelles et propose que le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), dont la composition serait modifiée, rende un avis conforme sur toutes les propositions de nomination. L'affaire est devenue un des enjeux majeurs de la cohabitation : M. Chirac indique qu'il suivra « *avec beaucoup d'attention* » cette réforme qu'il a inscrite « *dans la priorité de [son] septennat* ». « *J'y apporterai ma propre réflexion* », prévient-il.

Le 20 octobre, M. Jospin et Elisabeth Guigou sont reçus par le chef de l'Etat à l'Elysée. Le premier ministre et la garde des sceaux évoquent les grandes orientations de la réforme de la justice qu'ils entendent mettre en œuvre. Lors du conseil des ministres du 29 octobre, M. Chirac appuie les grandes lignes de la réforme. Il rappelle qu'il l'a lui-même voulue et impulsée. Considérant que ces propositions sont « *une première étape* », il invite le gouvernement à « *aller plus loin* » dans une réforme qu'il souhaite « *cohérente* », « *globale* » et « *concrète* ». Lors de

l'audience solennelle de rentrée de la Cour de cassation, le 9 janvier 1998, il affirme que « *le débat doit se poursuivre* » sur la question de l'indépendance du parquet. Le 11 mars, au terme d'une nouvelle réunion de travail avec le premier ministre et la ministre de la justice, il fait savoir qu'il « *approuve l'orientation générale* » des textes qui lui ont été soumis, parmi lesquels l'avant-projet de loi constitutionnelle sur le CSM.

● **Le président impose ses vues à ses « amis ».** Le 1<sup>er</sup> juin 1998, le groupe RPR de l'Assemblée nationale s'appête à voter contre la réforme du CSM qui vient d'être examinée en première lecture. Dans la soirée, Jacques Chirac réunit autour de lui Philippe Séguin, alors président du RPR, ainsi que Nicolas Sarkozy et Jean-Louis Debré. « *Il est impossible que le RPR vote contre une réforme qui a mon soutien* », assène-t-il. Le 3 juin, quatre-vingt-trois des cent quarante députés RPR votent le texte. Dix se prononcent contre, cinq s'abstiennent, quarante-deux, parmi lesquels MM. Séguin, Sarkozy, Balladur et Fillon, ne prennent pas part au vote. Le 9 juin, M. Chirac reçoit les membres du CSM à l'Elysée. Il affirme que « *les affaires de justice sont des questions complexes. Chacun les aborde avec ses convictions, avec une certaine conception de l'Etat* ». « *Sur le long chemin de la nécessaire réforme de la justice, ne doutez pas de ma détermination* », conclut le président de la République. Lors de la présentation, en conseil des ministres, du projet de loi sur la présomption d'innocence, le 16 septembre, M. Chirac déclare qu'il s'agit d'« *un texte important et nécessaire* ». Affirmant que ce projet de loi « *s'inspire largement des conclusions de la commission Truche* », le chef de l'Etat note qu'il « *constitue l'un des trois volets de la réforme telle [qu'il l'a] souhaitée* ».

● **Le chef de l'Etat perd la main.** Josselin de Rohan vend la mèche lors d'une rencontre avec la presse, le 19 novembre 1998 : « *Le président de la République, confie incidemment le président du groupe RPR du Sénat, a dit à Mme Guigou qu'il ne convoquerait le Congrès [sur la réforme du CSM, que le Sénat a voté conforme la veille] que lorsque la loi sur la présomption d'innocence sera votée.* » Quelques jours plus tard, l'Elysée valide, dans un communiqué, l'essentiel du message : le Congrès ne sera pas convoqué tant que le Parlement n'aura pas adopté en première lecture les projets sur la présomption d'innocence et sur les relations entre parquet et chancellerie.

Ce sera chose faite le 25 juin 1999 pour la présomption d'innocence et le 26 octobre pour les relations chancellerie-parquet. Dès le lendemain, M. Chirac convoque le Congrès pour le 24 janvier 2000, tout en appelant le gouvernement à « *approfondir son dialogue avec les deux Assemblées* ». La droite s'engouffre dans la brèche. Relayées par un RPR que l'élection de Michèle Alliot-Marie a libéré, les conditions posées à un vote favorable se multiplient : responsabilité des magistrats, responsabilité pénale des élus, exigences croissantes sur le calendrier d'examen des autres volets de la réforme. Jusqu'à éclipser l'« *ambition* » initiale du chef de l'Etat.

Jean-Baptiste de Montvalon

# Une occasion manquée d'accroître l'indépendance de la justice vis-à-vis du pouvoir politique

LEVER le soupçon de l'intervention des politiques sur le fonctionnement de la justice : tel était l'objectif que s'assignait la réforme globale proposée par la garde des sceaux, Elisabeth Guigou. Le projet de réforme constitutionnelle sur le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) ainsi que le projet de loi sur les relations parquet-chancellerie mettaient en musique ces intentions, en proposant un nouvel équilibre des relations tumultueuses entre les élus et la justice. Dix années d'affaires politico-judiciaires et de nominations partiales dans le corps judiciaire n'y auront pas suffi : en refusant de voter la réforme constitutionnelle, les parlementaires prouvent une nouvelle fois leur défiance face à l'émergence du pouvoir judiciaire.

Clé de voûte du projet de réforme, le projet de loi constitutionnelle sur le CSM, dont l'adoption est fortement compromise après le report du Congrès, constituait une nouvelle étape dans le processus d'émancipation de la justice par rapport au pouvoir politique. Créé en 1946, réformé en 1958, le CSM, qui est chargé d'« *assister* » le président de la République dans sa tâche de garant de l'indépendance de la magistrature, a longtemps été une institution prétexte, fortement soumise à l'influence de l'exécutif. Avant 1993, ses membres étaient tous nommés par le chef de l'Etat, qui gardait ainsi la haute main sur les nominations des magistrats soumis à l'aval du CSM. Une étude sur les archives de François Mitterrand a ainsi montré comment l'ancien président, par le biais d'une de

ses fidèles, Danièle Burguburu, secrétaire générale du CSM, s'opposait aux candidatures de magistrats qui ne lui agréaient pas (*Le Monde* du 23 juin 1999).

### Les dernières années ont prouvé tout l'intérêt, pour les politiques, d'une architecture qui leur permet de garder la haute main sur le parquet

Cette emprise de l'exécutif sur la justice n'a cependant pas résisté aux « *affaires* », qui ont éclaté dans les années 90. Afin de conférer une réelle indépendance au CSM, une réforme constitutionnelle, présenté par le garde des sceaux (UDF) Pierre Méhaignerie et soutenue par François Mitterrand, est adoptée en Congrès, le 27 juillet 1993. Petite révolution, elle retire le droit, au chef de l'Etat, de nommer tous les membres du CSM, et fait entrer une majorité de magistrats au Conseil. Surtout, elle confère au CSM de nouveaux pouvoirs dans la nomination des membres du corps judiciaire. Au terme de la réforme de 1993, le CSM participe activement à la nomination des magistrats du siège, en faisant des pro-

positions de candidats pour tous les hauts magistrats et en rendant un avis conforme pour les autres. La nomination des magistrats du parquet, cordon ombilical de la politique pénale menée par le gouvernement, continue cependant à lui échapper largement. Les procureurs généraux sont ainsi nommés de façon discrétionnaire par le pouvoir, en conseil des ministres, tandis que les nominations de procureurs sont soumises au CSM pour un avis simple, qui n'engage en rien le gouvernement.

Les dernières années ont ainsi prouvé tout l'intérêt, pour les politiques, de cette architecture qui leur permet de garder la haute main sur le parquet, en multipliant les nominations partiales. Le 24 juillet 1996, l'ancien garde des sceaux Jacques Toubon faisait ainsi nommer, en conseil des ministres, deux magistrats proches de la droite aux postes les plus élevés de la hiérarchie du parquet : l'ancien directeur de cabinet d'Albin Chalandon, Jean-François Burgelin, au poste de procureur général de la Cour de cassation et son propre directeur de cabinet, Alexandre Benmakhlouf, au poste de procureur général près la cour d'appel de Paris. L'ancien garde des sceaux ne s'en était pas tenu là : alors que le CSM avait donné un avis négatif sur des candidatures que lui avait soumis M. Toubon, celui-ci avait passé outre, par sept fois, en nommant ces magistrats à la tête de parquets.

Elisabeth Guigou a voulu rompre avec cette pratique. Depuis son arrivée Place Vendôme, la ministre

s'est ainsi interdit de passer outre un avis négatif du CSM sur les nominations des parquets. La garde des sceaux a souhaité aller plus loin, en proposant une réforme constitutionnelle du CSM, qui offrirait à cette institution un droit de regard sur l'ensemble des nominations des magistrats du parquet. A l'issue de la réforme, les procureurs généraux et les procureurs, proposés par la chancellerie, ne pourraient plus être nommés sans l'accord du CSM.

C'est cette réforme, qui aurait conféré des garanties plus grande d'indépendance au ministère public, qui est aujourd'hui reportée *sine die*. Ce report a une seconde conséquence, tout aussi importante : le projet de loi sur les relations parquet-chancellerie, qui interdit toute instruction de la chancellerie dans les affaires individuelles, pourrait lui aussi être remis en question. Il est en effet intimement lié à la réforme constitutionnelle : la fin de l'intervention du politique dans les affaires n'a en de sens que si le parquet est plus indépendant. Jusqu'à présent, M<sup>me</sup> Guigou s'est engagée à ne plus intervenir dans les dossiers judiciaires, mais rien n'indique, si le projet de loi n'est pas adopté, que ses successeurs feront de même. C'est donc toute une architecture qui est obérée par le refus des parlementaires de voter la réforme du CSM. Un refus qui signe la volonté, pour les politiques, de garder une tutelle sur l'institution judiciaire.

Cécile Prieur

## La colère des deux principaux syndicats de magistrats

« Nous payons à l'évidence la reconstitution de la droite », estime le Syndicat de la magistrature

LES DIVERS syndicats de magistrats ont vivement réagi, mais de manière évidemment contrastée, au report de la réunion du Congrès sur la réforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) y voit le « *triomphe provisoire* » de la « *fronde des parlementaires de droite* ». Anne Crenier, présidente du SM, insiste sur le contexte politique qui a conduit, selon elle, au « *sacrifice* » de la réforme : « *Nous payons à l'évidence la reconstitution de la droite. Nous avons aujourd'hui une nouvelle preuve de l'immaturité d'une partie de la classe politique française, essentiellement à droite, mais aussi dans une partie de la gauche, et c'est une déception. Ils veulent mettre en place des mécanismes de protection. C'est, une fois de plus, le fantasme du complot des juges qui ressort.* »

Selon M<sup>me</sup> Crenier, s'ouvre maintenant une « *ère à hauts risques* », de « *marchandages* » et de « *tractations* », délicate à gérer pour le gouvernement. « *Que va faire Elisabeth Guigou ?* », s'interroge la présidente du SM avant d'ajouter : « *Le gouvernement est pris dans un jeu politique que ne lui laisse pas une grande marge de manœuvre.* » Dans ces conditions, le syndicat de gauche appelle les magistrats à la « *vigilance* » et

entend continuer à se « *battre pour une réforme du Conseil supérieur de la magistrature* ». « *Le seul arbitre, poursuit M<sup>me</sup> Crenier, est désormais la société civile. Certains parlementaires, favorables à la réforme, doivent réagir, s'exprimer. Il faut maintenir la mobilisation, malgré nos fortes craintes.* » Valéry Turcey, président de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée), regrette que la réforme du CSM soit « *renvoyée aux calendes grecques* ». D'après lui, il s'agit d'un « *scénario catastrophe* » : « *Le gouvernement va devoir travailler sous la pression des parlementaires les plus hostiles à la réforme, qui menacent de ne pas voter si on ne cède pas à leurs quatre volontés. Les parlementaires hostiles à l'indépendance des magistrats auront la tentation de régler leurs comptes. Toutes les surenchères sont possibles.* » M. Turcey estime que l'influence des « *affaires* » a été « *déterminante* » : « *Le contexte va faire la loi, malheureusement.* »

L'Association professionnelle des magistrats (APM, droite), se félicite au contraire des « *perspectives de report* » du Congrès. Dans un communiqué, l'APM rappelle qu'elle n'a « *cessé de combattre le projet de révision constitution-*

nelle ». Le syndicat « *se réjouit de ce que le sur-saut de bon sens et de lucidité qui a saisi, ces derniers temps, bon nombre de responsables politiques – encore que trop tardivement –, semble enfin devoir faire céder les deux têtes de l'exécutif* ». L'APM espère que le texte fera l'objet d'un « *enterrement défnitif* », de même que « *les autres volets du plan gouvernemental de réforme de la justice* ». En conclusion, l'APM rappelle que les « *attentes prioritaires de citoyens sont complètement étrangères aux débats microcosmiques quelque peu surréalistes auxquels on a pu assister* ».

Certains avocats espèrent, quant à eux, que la réforme de la justice n'est pas pour autant remise en cause dans son intégralité. M<sup>e</sup> Francis Teitgen, le nouveau bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, insiste sur les aspects qui concernent plus directement : « *Nous devons faire en sorte que le texte sur la présomption d'innocence ne sombre pas avec la réforme du CSM. Ce texte, qui va dans le bon sens, doit encore être amélioré. Nous poursuivons notre action sur les points qui nous semblent essentiels : la présence de l'avocat en garde à vue, de l'appel des décisions des cours d'assises ou du recours à la procédure de témoin assisté.* »

## Les six volets d'une réforme

les affaires individuelles est compensée par un strict encadrement de la politique pénale. Le texte précise que le rôle premier du garde des sceaux est de « *concevoir et d'élaborer les orientations générales de la politique pénale* », qui seront plus contraignantes que par le passé. Le procureur général est alors chargé de coordonner la mise en œuvre de la politique pénale par chaque procureur de la République. Le garde des sceaux rend compte devant le Parlement, chaque année, des conditions d'application des orientations de la politique pénale.

Enfin, les procureurs seront tenus de notifier aux plaignants les classements sans suite auxquels ils auront procédé et de les motiver. Une voie de recours sera ouverte contre ces classements : les plaignants pourront s'adresser au procureur général et à une commission *ad hoc*.

Adopté en première lecture par les deux Assemblées, le projet de loi doit être examiné au printemps en deuxième lecture.

● **La présomption d'innocence et les droits des victimes.** Ce projet de loi retire aux juges d'instruction la décision de placement sous mandat de dépôt, qui sera confiée à un « *juge de la détention provisoire* ». Il accorde aux personnes mises en examen et aux parties civiles des prérogatives plus grandes pendant l'instruction : elles pour-

ront notamment demander au juge d'instruction de procéder à tous les actes qu'elles estimeront nécessaires. Il impose au juge de fixer, dès le début de l'information, sa durée prévisible ; en cas de dépassement de ce délai, la chambre d'accusation pourra être saisie par les parties. Le texte instaure en outre la possibilité d'un entretien avec un avocat dès la première heure de garde à vue.

Le projet simplifie les dispositions permettant aux victimes de se constituer parties civiles et de demander des dommages et intérêts. Il interdit la publication de photos de personnes menottées, ainsi que d'images de crimes et délits lorsque celles-ci portent atteinte à la dignité des victimes.

Adopté en première lecture par les Assemblées, ce texte doit être examiné en deuxième lecture.

● **Le statut des magistrats.** Ce projet de loi organique renforce notamment la responsabilité des magistrats. Une commission nationale d'examen des plaintes des justiciables sera mise en place. Elle pourra être saisie par toute personne s'estimant lésée par un dysfonctionnement de la justice ou par un comportement disciplinairement fautif d'un magistrat. Soit elle écartera les plaintes infondées, soit elle saisira le garde des sceaux ou les chefs des cours de comportements qu'elle considérera critiquables. Le projet de loi est

complété par diverses mesures sur le recrutement et la formation des magistrats, leur carrière et le renforcement de leur mobilité, tant territoriale que fonctionnelle. Présenté aux parlementaires en décembre, ce texte n'a pas encore été soumis au Parlement.

● **La loi du 18 décembre 1998 sur l'accès au droit et la résolution amiable des conflits.** Elle a pour ambition de permettre à chacun de connaître ses droits et de les faire valoir. Cette politique s'appuie sur le développement des conseils départementaux d'accès au droit, ainsi que des maisons de justice et du droit. Enfin, le bénéfice de l'aide juridictionnelle est étendu aux transactions en amont du procès, afin d'encourager la résolution amiable des litiges de vie quotidienne.

● **La loi du 23 juin 1999 renforçant l'efficacité de la procédure pénale.** Elle permet aux parquets de développer des procédures alternatives aux poursuites, notamment par le truchement de la « *composition pénale* ». En vue d'accélérer le cours de la justice, la réforme institue une limitation du délai de l'enquête de flagrance, tandis qu'elle simplifie la procédure devant le juge d'instruction. Elle facilite le recours par le parquet à des examens techniques ou scientifiques, afin d'éviter des saisines inutiles des juges d'instruction.



# SOCIÉTÉ

LE MONDE / JEUDI 20 JANVIER 2000

**ENVIRONNEMENT** Lionel Jospin devait présenter, mercredi 19 janvier, un programme national de lutte contre l'effet de serre. D'une manière générale, la plupart des arbitrages,

en particulier concernant les questions fiscales, vont dans le sens d'un apaisement avec les industriels. De nombreuses mesures – parmi lesquelles la taxe sur l'énergie, la taxa-

tion du kérosène des avions, le temps de travail dans les transports routiers – attendront une décision de Bruxelles pour être mises en œuvre. ● **AUCUNE MESURE** sur la réduction

de la vitesse automobile ne figure dans ce plan. Le gouvernement a renoncé à brider les moteurs, équiper les véhicules d'une « boîte noire » ou bloquer la vitesse avec un régulateur.

● **DÈS LE 17 JANVIER**, Dominique Voynet avait fait savoir que ce plan « risquait d'être insuffisant » pour permettre à la France de remplir ses engagements internationaux.

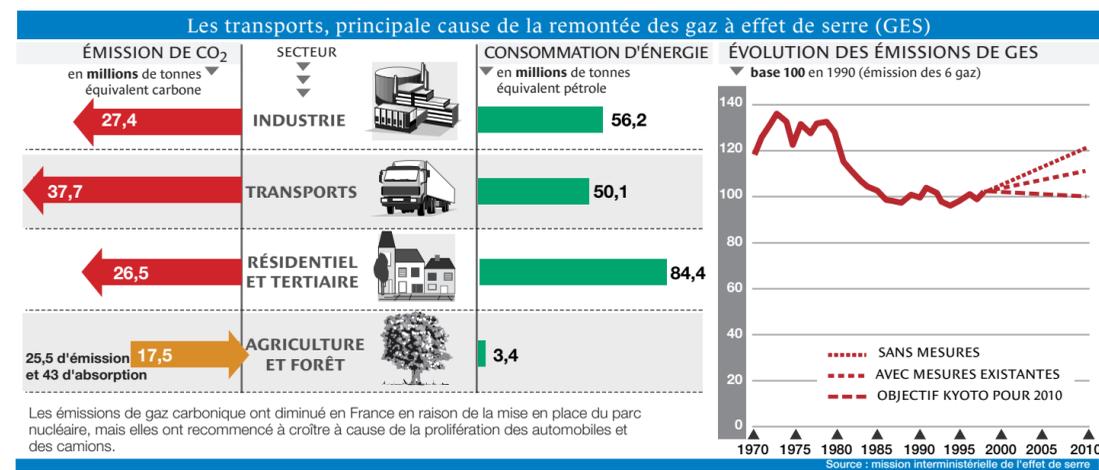
## La France s'engage à pas comptés dans la lutte contre le changement climatique

La plupart des arbitrages rendus par Lionel Jospin vont dans le sens d'un apaisement avec les industriels. Concernant de nombreuses mesures destinées à lutter contre l'effet de serre, le gouvernement préfère s'en remettre à Bruxelles

**ALLEGRO ma non troppo.** Ou : lutter contre l'effet de serre, d'accord, mais à condition de ne peiner personne. Ainsi pourrait se résumer l'esprit du programme national de lutte contre l'effet de serre que doit annoncer le premier ministre, mercredi 19 janvier en fin d'après-midi, après avoir présidé le comité interministériel de l'effet de serre avalisant la dernière version du programme. Celui-ci a eu quelque mal à naître : d'abord prévu pour l'automne 1999, puis pour décembre, il a failli être retardé à nouveau la semaine dernière, Matignon ayant paru mécontent de la publication de nombreuses informations relatives au programme par différents journaux (*Le Monde* du 11 janvier 2000). Le rendez-vous a finalement été maintenu, et la France se place ainsi comme le premier grand pays à présenter un tel programme. La solennité de l'événement sera soulignée par la présence de nombreux ministres.

Sauf rebondissement ultime, les principaux arbitrages en suspens avaient été rendus mardi soir. Ils concernent les questions fiscales – les plus délicates – et sont allés dans le sens de l'apaisement avec les automobilistes et les grands industriels : le litre d'essence ne devrait donc pas intégrer une augmentation de la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers) au titre de la lutte contre l'effet de serre ; le rythme d'alignement de la fiscalité du gazole sur l'essence ne sera pas accéléré (7 centimes par an sur sept ans) ; l'éventuel bridage des automobiles est renvoyé à l'Union européenne ; enfin, le principe de la taxe sur l'énergie est réaffirmé, mais la discussion avec les industriels n'est pas close et la porte est explicitement ouverte sur un marché des permis à polluer pour les grandes entreprises.

Malgré cette volonté de gommer toute aspérité, le programme manifeste l'émergence d'une nouvelle culture dans l'appareil d'Etat : celui-ci devra dorénavant intégrer dans ses décisions la préoccupation d'en évaluer et d'en limiter l'impact en termes de rejets de gaz à effet de serre.



Les émissions de gaz carbonique ont diminué en France en raison de la mise en place du parc nucléaire, mais elles ont recommencé à croître à cause de la prolifération des automobiles et des camions.

● **Conforter l'existant** : une grande part du programme revient en fait à rappeler les mesures déjà adoptées, à les rassembler pour en montrer la cohérence et à affirmer qu'elles seront renforcées. La dotation de 500 millions de francs à l'Agence de l'environnement et de maîtrise de l'énergie (Ademe), le principe de la taxe sur l'énergie, la diminution de l'écart fiscal entre le gazole et l'essence sans plomb, la loi sur l'air, les plans de déplacement urbain, la limitation de l'émission des automobiles (140 g de CO<sub>2</sub> par km en 2008) sont autant de déci-

sions qui ont été prises en 1998 et 1999.

● **Multiplier études et recherches** : pour lutter contre le changement climatique, les connaissances sont nécessaires sur les effets des comportements économiques sur les émissions de gaz à effet de serre. De nombreuses études sont ainsi annoncées, pour mettre au point des méthodes d'évaluation des émissions par activité, et pour intégrer l'évaluation des émissions lors des choix d'infrastructures et l'élaboration des PDU. Cette logique pourrait conduire à une pondération des

choix budgétaires, la tonne de carbone émise ayant un coût évalué entre 500 et 1000 francs. Par ailleurs, le programme insiste sur la nécessité de recherches technologiques relativement aux véhicules hybrides (combinant motorisation à essence et électrique), aux autos à pile à combustible, aux alternatives à la climatisation automobile, etc.

● **Le recours à l'Europe** : dans de nombreux domaines, le renvoi d'une décision à l'échelon européen est jugé inévitable. La taxe sur l'énergie devra ainsi trouver une formulation communautaire, sans doute par un conseil commun des ministres de l'environnement et des finances en décembre 2000. Bridage des véhicules, taxation du kérosène des avions, réduction de la TVA sur les ampoules consommant peu d'énergie ou sur le bois-énergie, temps de travail dans les transports routiers, normes d'efficacité énergétique sur les appareils électrodomestiques sont autant de sujets que la France poussera à Bruxelles – avec d'autant plus de force, dit-on, qu'elle assurera la présidence de l'Union pendant le deuxième semestre 2000.

● **Mesures nouvelles** : enfin le programme comporte un lot d'ac-

tions inédites, parfois plaisantes. L'installation d'un conduit de cheminée dans les logements neufs chauffés à l'électricité sera rendue obligatoire, la formation au permis de conduire devra inclure une formation à la conduite économe, l'objectif de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> sera étendu des automobiles aux véhicules utilitaires, les vitrages faiblement émissifs seront encouragés, une redevance sur l'abus d'engrais (qui provoque le relâchement d'oxyde nitreux) sera mise en place.

Au total, le programme vise à affirmer, quoique fort précautionneusement, l'engagement de la France dans la lutte contre l'effet de serre. Le gouvernement entend se mettre ainsi en position de respecter, comme les autres pays développés, les engagements pris dans le protocole de Kyoto, en décembre 1997, de limiter ses émissions de gaz à effet de serre. L'évolution actuelle des émissions, tirée surtout par l'augmentation du trafic routier, conduirait en 2010 à un volume d'émissions de l'ordre de 160 millions de tonnes d'équivalent carbone, bien au-dessus des 144 millions de 1990. Le gouvernement espère que les mesures du programme lui

permettront de rester au niveau de 1990. Le programme a aussi une fonction diplomatique : il entend démontrer qu'il est possible de réaliser l'essentiel des réductions d'émission en ne recourant au marché que de manière limitée.

### Un risque de réchauffement planétaire

Plusieurs gaz, au premier rang desquels le gaz carbonique, ont dans l'atmosphère un « effet de serre », c'est-à-dire qu'ils retiennent une partie de la chaleur reçue de l'espace par la planète. Ce phénomène est nécessaire au maintien de la vie sur Terre. Mais depuis la révolution industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle, l'humanité relâche dans l'atmosphère des quantités croissantes de gaz qui augmentent donc l'effet de serre. La concentration dans l'atmosphère de ces gaz ne cesse de croître. Les modèles de sciences physiques prédisent que cette évolution conduira à un réchauffement planétaire ou à des désordres climatiques de plus en plus nombreux. Cette analyse semble confirmée par de nombreuses observations sur le terrain. Pour éviter les désordres climatiques aux conséquences généralement néfastes (sécheresses, inondations, cyclones,...), l'idée dominante est qu'il faut stopper, voire inverser, la croissance de gaz à effet de serre.

Cette position, partagée par l'Union européenne, est fondamentalement différente de celle des Etats-Unis, pour qui le marché est l'instrument-clé de la lutte contre l'effet de serre. La France aura l'occasion de se montrer encore une bonne élève de la classe internationale : Lionel Jospin devrait annoncer que Paris accueillera en septembre la conférence préparatoire à la conférence de La Haye, qui doit boucler, en novembre, les modalités d'application du protocole de Kyoto.

Hervé Kempf

### Les réserves de Dominique Voynet

**Dominique Voynet, ministre de l'Environnement et de l'aménagement du territoire, a déclaré, lundi 17 janvier, que le programme national français de lutte contre l'effet de serre « risquait d'être insuffisant » pour permettre à la France de remplir ses engagements internationaux. « Je ne suis pas sûre qu'il soit encore à la mesure des décisions que nous aurons à prendre à l'avenir », a dit la ministre à l'occasion des vœux à la presse.**

Selon M<sup>me</sup> Voynet, le gouvernement avait adopté, en 1999, des mesures « bonnes pour le climat et bonnes pour l'environnement », et le programme national pour 2000 va « un peu plus loin ». Elle a cependant ajouté qu'« il faudra sans doute y revenir année après année et muscler notre appareillage de maîtrise des émissions » de gaz à effet de serre. « Je suis absolument convaincue que la France n'arrivera à respecter ses engagements qu'en se dotant d'un volet important consacré à la fiscalité écologique », a-t-elle conclu.

## Aucune mesure ne prévoit de réduire la vitesse automobile

À LA GRANDE SATISFACTION des passionnés d'automobile et de vitesse, mais au dam des membres de la Ligue contre la violence routière ainsi que de certains spécialistes d'accidentologie et de santé publique, le programme de lutte contre l'effet de serre ne comporte aucune mesure concrète visant à obtenir, à court terme, une réduction de la vitesse de l'ensemble des véhicules automobiles. Contrairement à ce qu'avaient cru comprendre, ces derniers mois, plusieurs observateurs (*Le Monde* du 11 janvier), la France ne cherchera pas non plus à obtenir, à l'échelon européen, la mise en œuvre de mesures qui permettraient à la fois de lutter contre l'effet de serre et de réduire le nombre des victimes des accidents de la circulation.

« Dans la meilleure des hypothèses, la France espère obtenir de ses partenaires européens, vers 2002 ou 2003, que chaque véhicule automobile soit équipé d'un limiteur de vitesse permettant d'aider chaque conducteur à prendre conscience de la vitesse réelle à laquelle il roule, et, ainsi, de mieux maîtriser son véhicule », a déclaré au Monde Isabelle Massin, délégué interministériel à la sécurité routière, par ailleurs directeur de la sécurité routière au ministère des transports. Encore faut-il préciser que l'usage de ce dispositif ne sera pas obligatoire, ce qui, à l'évidence, réduit considérablement la portée d'une telle mesure.

En pratique, c'est l'émission de gaz carbonique par les moteurs

des automobiles qui participe à l'effet de serre. Or, à la différence de celle des polluants (monoxyde d'azote, hydrocarbures, particules) nuisibles à l'environnement et à la santé humaine, cette émission n'est pas réglementée, pas plus qu'elle ne peut être réduite par le système du pot catalytique. Il est d'autre part bien établi que l'émission de gaz carbonique est étroitement corrélée à la consommation en essence du véhicule, consommation qui dépend, entre autres paramètres, de la vitesse. D'où l'idée d'obtenir une réduction de cette dernière pour préserver l'environnement.

### BRIDAGE DES MOTEURS

Trois méthodes peuvent ici être proposées. La première, la plus simple et la plus drastique, consisterait à « brider » la puissance des moteurs lors de leur construction comme c'est le cas pour les cyclomoteurs, les tracteurs et les poids lourds. En 1997, Jean-Claude Gaysot, ministre des transports, avait avancé l'idée d'un bridage des moteurs limitant à 140 km/h la vitesse maximale des véhicules automobiles. La France avait ensuite timidement évoqué cette hypothèse lors d'un Conseil des ministres européens de l'environnement (*Le Monde* du 8 octobre 1998). En raison de l'opposition manifestée notamment par l'Allemagne et par la firme Mercedes, cette hypothèse a été abandonnée.

Une deuxième méthode consisterait à équiper chaque véhicule

d'une sorte de « boîte noire » capable d'enregistrer la vitesse du véhicule et de conserver cet enregistrement en mémoire. Un tel dispositif faciliterait hautement les contrôles effectués par les forces de l'ordre et permettrait d'aider au respect des limitations de vitesse en vigueur. Le gouvernement redoute cependant que cet outil de contrôle soit perçu, par un grand nombre de passionnés d'automobile, comme un « mouchard ». Rien ne dit, en outre, que la France pourrait obtenir sur ce thème l'adhésion d'une majorité des pays de l'Union européenne.

Reste la troisième méthode, celle de la limitation de la vitesse, induite soit par un « régulateur », soit par un « limiteur ». Le premier procédé (qui bloque, à la demande, la puissance du moteur) est d'ores et déjà proposé dans la plupart des véhicules haut de gamme, américains ou non, dotés d'une boîte de vitesses automatique. Le second se borne à proposer une alerte en cas de dépassement de tel ou tel niveau de vitesse. Cette alerte peut être sonore (comme dans les véhicules Picasso de Citroën) ou, demain, transmise via la pédale de l'accélérateur (ce sera le cas des futurs modèles de Renault). C'est le recours à ce procédé de limiteur de vitesse que la France souhaite voir, un jour futur, proposé à l'ensemble des conducteurs d'automobile de l'Union européenne.

Jean-Yves Nau

## Le principe de l'achat de « permis » d'émission de gaz par les entreprises est admis

UNE DES PRINCIPALES innovations du Programme est l'acceptation explicite de la possibilité de recourir à des mécanismes de marché pour limiter les émissions de gaz à effet de serre. Cette possibilité est ouverte afin de contraindre la fronde des industriels grands consommateurs d'énergie contre la taxe sur l'énergie. Même si les modalités restent à définir, la possibilité d'échanger des « permis » d'émission sera discutée avec les industriels. Le mécanisme – qui n'est pas détaillé dans le Programme – pourrait être le suivant : des engagements volontaires de réduction d'émission de gaz à effet de serre seraient passés avec les entreprises concernées. Quand une entreprise dépasserait le niveau fixé, elle pourrait acheter des permis d'émissions à une autre entreprise qui, elle, aurait progressé plus

vite et serait en-dessous de l'objectif. Le Programme propose par ailleurs que cet éventuel dispositif d'échange de crédits d'émission soit étendu au secteur électrique. Cette ouverture devrait faciliter le dialogue avec les industriels : « Leur position, dit Richard Armand, délégué général de l'association Entreprises pour l'environnement, est que les crédits d'émission ont la même efficacité incitative que la taxe, mais préservent leur compétitivité. » Depuis que cette taxe sur l'énergie est discutée – près de dix ans –, les industriels grands consommateurs d'énergie affirment en effet qu'elle les désavantagera par rapport à leurs concurrents étrangers.

### COMPORTEMENT GASPILLEUR

La France et l'Europe bataillent depuis plusieurs années pour limiter l'utilisation des permis d'émission. Elles affirment que la généralisation de ce mécanisme empêcherait les pays développés de changer réellement leur comportement gaspilleur d'énergie. Au contraire, les Etats-Unis en font le principal outil de lutte contre l'effet de serre, arguant qu'il serait le plus efficace économiquement : ce mécanisme permettrait de faire baisser les émissions dans les secteurs les plus en retard, donc à un moindre coût global.

Si le débat n'a toujours pas été tranché dans les conférences internationales, les milieux écono-

miques favorisent l'approche américaine. La Banque mondiale a ainsi lancé le 18 janvier le PCF, qui sera le nouvel étendard du marché de la pollution. PCF, comme *Prototype carbon fund*... Le principe de ce projet est de réunir des grandes entreprises de pays riches et de leur proposer de financer, via le PCF, des projets industriels dans les pays du Sud réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Ces réductions pourraient être utilisées par les entreprises sur un futur marché mondial. Ce dispositif, qui n'en est qu'à ses prémices, permettra sans doute d'évaluer les difficultés techniques du mécanisme de marché : comment et par qui contrôler la véracité des réductions ? Quel prix fixer ? Faut-il attribuer les émissions aux pays ou aux entreprises ? Les questions sont nombreuses, et les Etats-Unis eux-mêmes se sont donné du temps pour mettre en place un tel système : le président Clinton a lancé en 1997 le processus pour créer un dispositif domestique des émissions. Mais ce n'est qu'en 2004 que ce processus doit être évalué, avant une mise en place dont la date est incertaine.

Plus que la querelle idéologique, le principal problème que posent les permis d'émission est sans doute là : la création ex nihilo d'un marché d'objets virtuels prendra du temps. Mais le changement climatique attendra-t-il ?

H. K.

**Les 3 écoles de commerce**  
**BAC + 5**  
**CONCOURS**  
**EN TERMINALE**

ESSEA - Angers/Paris  
 IÉSEG - Lille  
 ACCÈS ESDES - Lyon

www.concours-acces.com  
 BP 651, 49006 Angers Cedex 01

# Procès du racket de Sperone : divergences à propos de la responsabilité du FLNC-canal historique

Devant le tribunal, M<sup>e</sup> Mattéi met en cause les méthodes du juge Bruguière

La maison de gardiennage du domaine de Sperone (Corse-du-Sud) a-t-elle été détruite par un engin explosif parce que le promoteur Jacques

Dewez avait refusé de céder au racket du FLNC-canal historique ? Au deuxième jour du procès de militants nationalistes corses poursuivis pour

« tentative d'extorsion de fonds », la 17<sup>e</sup> chambre du tribunal correctionnel de Paris a entendu des versions pour le moins contradictoires

**DANS L'AFFAIRE** que juge la 17<sup>e</sup> chambre du tribunal correctionnel de Paris depuis le lundi 17 janvier, il n'y a qu'une certitude : Jacques Dewez, PDG de



D.S. Investissement, propriétaire du complexe immobilier et touristique de Sperone (Corse-du-Sud), a bien été victime, le 11 décembre 1996, d'une « tentative d'extorsion de fonds ». Sept prévenus, parmi lesquels François Santoni, ancien responsable d'A Cuncolta nazionalista, vitrine légale du FLNC-canal historique, doivent en répondre.

L'un d'eux, André-Noël Filippeddu, a toujours reconnu qu'il était bien le « M. Gulliver » qui s'était rendu au siège parisien de D.S. Investissement afin de réclamer 4 millions de francs pour le compte du FLNC-canal historique. A partir de là, les versions divergent. Aux enquêteurs, puis au juge d'instruction et enfin au tribunal, Jacques Dewez a donné une chronologie précise des faits.

Le 8 décembre 1996, il a reçu sur le site de Sperone la visite inopi-

née de Dominique Rossi et Nicolas Gros, venus l'informer que M<sup>e</sup> Marie-Hélène Mattéi, avocate de militants nationalistes, souhaitait le voir. Le mardi 10 décembre, la rencontre a lieu à Paris. L'avocate lui laisse entendre qu'elle intervient au nom de François Santoni, son compagnon de l'époque, et lui demande de recevoir un homme, le fameux « M. Gulliver ». Ce dernier se présente donc dès le lendemain et lui fait part de la demande du FLNC. M. Dewez refuse. Le 12 décembre, un engin explosif détruit la maison de gardiennage du domaine de Sperone.

## HOMMES CAGOULÉS

Mardi 18 janvier, au deuxième jour du procès, les quatre premiers prévenus à être interrogés sur les faits rejettent catégoriquement la version de Jacques Dewez. Celle que livre André-Noël Filippeddu, quarante et un ans, alias « Gulliver », alias « Simplet », comme l'appelle M. Dewez, est plus rocambolesque. Il serait intervenu auprès du propriétaire de Sperone à la demande de plusieurs hommes cagoulés se présentant comme membres du FLNC, rencontrés le 7 décembre au petit matin sur la route entre Figari et Bonifacio, et qui l'au-

raient menacé de représailles s'il refusait d'obtempérer. Jamais, dit-il, Marie-Hélène Mattéi ou François Santoni, qu'il ne connaît pas, n'ont joué un rôle dans cette histoire.

Nicolas Gros, trente et un ans, admet qu'il connaît « de nom » le propriétaire du domaine de Sperone. Mais il dit ne l'avoir jamais rencontré et certainement pas le dimanche 8 décembre 1996. « Pourquoi vous mettrait-il en cause ? », interroge le président du tribunal Jean-Yves Monfort. « Il doit se tromper », rétorque le prévenu. « Tout promoteur immobilier qu'il est, il paraît honnête », lance le président.

Dominique Rossi, quarante-trois ans, connaît pour sa part très bien Jacques Dewez. Même s'il est parfois victime « de trous de mémoire consécutifs à un accident du travail », ce capitaine de bateau affirme, lui aussi, ne pas s'être rendu au domaine de Sperone le 8 décembre. « Vous lui avez sauvé la vie, ainsi qu'à son fils, pourquoi vous accuserait-il à tort ? », s'étonne le président. « C'est sa méthode, quand quelqu'un devient gênant, faut le pousser, indique le prévenu avec une gouaille toute méridionale. Ça fait quarante ans qu'il a pris une OPA sur le sud de la

Corse. Moi, j'ai un défaut, je dis toujours la vérité. »

Marie-Hélène Mattéi n'a pas la verve de Dominique Rossi. C'est posément qu'elle résume son rôle à un contact avec Jacques Dewez pour l'informer de ce que François Santoni souhaitait s'entretenir avec lui. Jamais elle n'aurait parlé de la visite d'un « M. Gulliver ». « S'il a reçu quelqu'un se présentant sous ce nom-là, ça ne me concerne pas », assure-t-elle.

L'avocate ne s'empêche pas de lors que le président Monfort l'interroge sur ses « mensonges » au juge d'instruction, Jean-Louis Bruguière. « On est impuissant face aux magistrats antiterroristes, explique-t-elle. On me pressait de questions, on m'a mise en prison, ma maison a été envahie par des hommes en armes. J'ai été ridiculisée, jetée en pâture, arrêtée devant les caméras de télévision averties par Bruguière, alors je ne voulais pas lui dire la vérité parce qu'il en est indigne. » « Quand on a la position qui est la vôtre, celle d'une avocate, on ne ment pas », rappelle le président. « Après ce que j'avais vécu, je ne voulais pas mettre d'autres personnes en cause », reconnaît la prévenue.

Acacio Pereira

# Daniel Le Bret quitte la direction de la FSU

Un an avant son congrès, la première organisation syndicale enseignante entre dans une période de turbulences

**DE LA CRISE** de croissance aux questionnements de la maturité : avec la démission, mardi 18 janvier, de son cosécétaire général, Daniel Le Bret, la Fédération syndicale unitaire (FSU), première organisation enseignante, entre dans une nouvelle période de turbulences. Dix mois après la démission de son premier secrétaire général, Michel Deschamps, candidat sur la liste du PCF pour les élections européennes, la FSU se sépare de l'un des artisans d'un succès non démenti depuis la scission d'avec la FEN en 1992. Le SNUipp, dirigé par Daniel Le Bret de sa création, en 1993, à mars 1999, a tiré les résultats de la FSU vers le haut lors des dernières élections professionnelles de décembre, et voilà le vainqueur qui plie bagage. Autre paradoxe, cette organisation tiraillée par des difficultés internes a atteint, il y a un mois, une représentativité record, rassemblant 230 000 voix parmi les enseignants.

Dans un document soumis au conseil délibératif de la FSU mardi 18 janvier, intitulé « La FSU, une nouvelle étape nécessaire », Daniel Le Bret, en poste depuis le 7 avril 1999, met en avant la nécessité d'une rotation des mandats. Il donne aussi les grands axes d'une rénovation syndicale, reprenant des orientations débattues ces derniers mois au sein de la fédération : avec ses dix-neuf syndicats nationaux, ses sept tendances reconnues, la FSU doit investir le champ interprofessionnel, faire aboutir la question de sa représentativité dans la fonction publique, se dégager de tout lien avec le politique, être à l'initiative d'un syndicalisme rassemblé.

« Le champ historique de la FEN ne peut plus être celui de l'avenir », précise-t-il. Il faut « avoir des préoccupations d'ensemble » et « être beaucoup plus présents sur le terrain des grands débats d'idées ». Sur l'école, la FSU a « un travail spécifique à produire qui ne peut se réduire à être la chambre d'écho du travail déjà effectué par ses syndicats ». Elle doit, pour sortir du cadre strictement scolaire, s'inté-

resser « aux attentes de la jeunesse, aux évolutions des métiers à venir. (...) En étant volontaristes sur des propositions de ce type, les questions internes, qui trop souvent servent de substitut à ces orientations prospectives, reprendront alors leur vraie place ».

## LIMITES DE LA « DOUBLETTE »

Les problèmes internes de la fédération sont longuement abordés par l'ex-secrétaire général, qui liste les « aberrations, empiètements bureaucratiques, décisions trop souvent redécidées », trouvant leur source « dans la recherche de la prise en compte des tendances, des petits syndicats et des gros, des sections départementales ». Et de préconiser le règlement « dans les plus brefs délais » du conflit avec le Snetaa, en rupture avec les instances fédérales, la révision des procédures de décision, et la désignation d'un secrétaire général qui « ne devrait pas être issu du SNUipp ou du SNES ».

Ce faisant, Daniel Le Bret dresse, comme d'autres l'ont déjà fait, les limites de la « doublette » mise en place après le départ de Michel Deschamps : une direction à deux têtes avec Monique Vuaillet, secrétaire générale du SNES. Cette solution, conçue comme provisoire, a vu s'affronter deux tempéraments, deux conceptions du syndicalisme, et deux sphères de l'enseignement traditionnellement hermétiques l'une à l'autre : le primaire d'un côté, le second degré de l'autre. Pour Michel Deschamps, « le départ de Daniel Le Bret représente un affaiblissement. Cette démission n'est pas un événement personnel ou conjoncturel. Elle révèle la fragilité du chemin emprunté par la FSU et le fait que les rigidités syndicales peuvent reprendre le dessus ».

Les instances de la FSU devaient, mercredi, décider d'une solution de remplacement, dans l'attente du congrès toujours prévu en janvier 2001. Le SNES souhaite rester aux commandes du secrétariat général, contrairement au SNUipp.

Nathalie Guibert

# M. Badinter demande une commission d'enquête sénatoriale sur les prisons

**APRÈS L'ÉMOTION** suscitée par le témoignage du Dr Véronique Vasseur, médecin-chef à la Santé, le débat sur les prisons a franchi un nouveau pas. L'ancien garde des sceaux, Robert Badinter, a réclamé, mardi 18 janvier, la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les conditions de détention dans les établissements pénitentiaires français.

Déposée par le sénateur des Hauts-de-Seine et les membres du groupe socialiste, cette proposition de résolution précise, dans son exposé des motifs, que « les récentes révélations du médecin chef de la Santé font naître des interrogations majeures sur la condition des détenus à la maison d'arrêt de la Santé ». « Pareille situation, poursuit le texte, si elle est confirmée, constituerait une violation grave du principe de dignité humaine contre toute forme d'asservissement et de dégradation, y compris à ses propres

yeux, dont la valeur constitutionnelle fonde notre vision de la société. »

Cette initiative vaut autant par son contenu que par la personnalité de Robert Badinter. Ministre de la justice entre 1981 et 1986, c'est lui qui a fait adopter les parloirs sans séparation, supprimé la tenue pénale et entré la télévision en cellule. Aussi sa voix porte-t-elle lorsqu'il rappelle les exigences de la Convention européenne des droits de l'homme et l'insistance manifestée à cet égard par le comité européen pour la prévention de la torture lors de sa dernière visite dans les prisons françaises, en 1991.

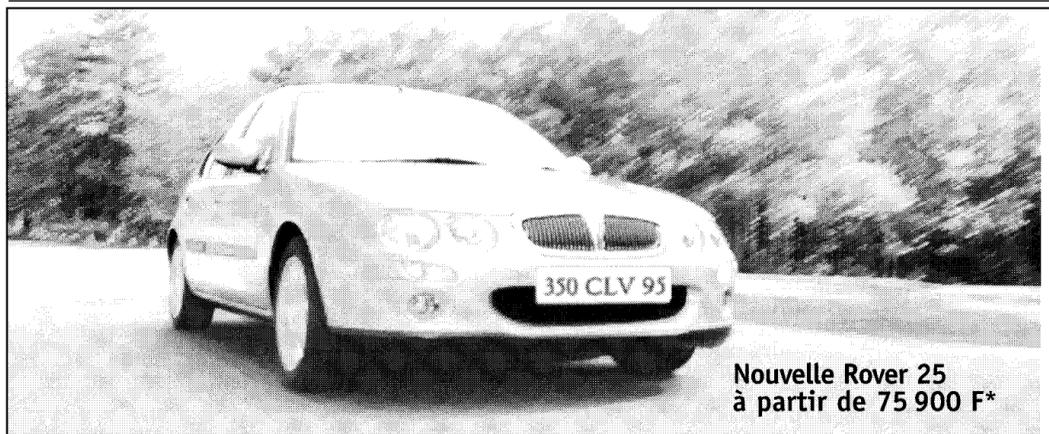
## « QUE TOUTE LA LUMIÈRE SOIT FAITE »

L'ancien ministre souligne aussi le rôle donné aux magistrats par le code de procédure pénale en matière de surveillance des conditions de détention. « Sans préjuger de l'exactitude des propos tenus par

ce médecin, il apparaît donc indispensable que toute la lumière soit faite sur ce qu'il est advenu pendant sept ans à la prison de la Santé ainsi que sur l'effectivité du contrôle qui incombe aux autorités judiciaires et administratives concernées », estime-t-il. Des investigations que le sénateur socialiste souhaite étendre « à l'ensemble des maisons d'arrêt ».

Cette offensive politique s'inscrit dans un contexte de multiplication des manifestations de soutien en faveur du Dr Vasseur. Le *Nouvel Observateur* doit ainsi publier, jeudi 20 janvier, un texte rédigé par d'anciens prisonniers célèbres dénonçant l'inhumanité de l'univers carcéral. Au bas de cette pétition figurent, entre autres, les signatures de Loïk Le Floch-Prigent, Jean-Michel Boucheron, Pierre Botton, Bob Denard et Christine Deviers-Joncour.

Nathaniel Herzberg



Nouvelle Rover 25 à partir de 75 900 F\*

# NOUVELLES ROVER 25 ET ROVER 45 RETROUVEZ VOS SENSATIONS

Nouvelle Rover 45 à partir de 89 900 F\*\*



www.rover.fr

## NOUVELLE ROVER 25

**ABS - Airbags<sup>(1)</sup> conducteur et passager - Direction assistée - Lève-vitres électriques avant - Alarme avec antidémarrage - Condamnation centrale à distance - Moteur 1.4 16v - 84 ch CE (6CV) - Garantie 3 ans ou 100 000 km<sup>(2)</sup>.**

La Rover 25 existe en versions 3 et 5 portes et vous propose 2 autres motorisations essence (1.6 16v - 109 ch CE, 1.8vvc - 145 ch CE) et 1 motorisation turbo diesel à injection directe (2.0D - 100 ch CE).

\*Prix de la Rover 25 1.4 3 portes. Modèle présenté Rover 25 VI 5 portes : 114 900 F (Tarifs au 01/12/1999. AM 00).



## NOUVELLE ROVER 45

**ABS - Airbags<sup>(1)</sup> conducteur, passager et latéraux - Direction assistée - Lève-vitres électriques avant - Alarme avec antidémarrage - Condamnation centrale à distance - Moteur 1.4 16v - 103 ch CE (6CV) - Entretien gratuit 3 ans ou 60 000 km<sup>(2)</sup> et garantie 3 ans ou 100 000 km<sup>(2)</sup>.**

La Rover 45 existe aussi en version Berline 4 portes et vous propose 2 autres motorisations essence (1.8 16v - 117 ch CE, 2.0 V6 - 150 ch CE) et 1 motorisation turbo diesel à injection directe (2.0D - 100 ch CE).

\*\*Prix de la Rover 45 1.4 5 portes. Modèle présenté Rover 45 1.4 Pack 5 portes avec option peinture métallisée : 99 400 F (Tarifs au 01/12/1999. AM 00).

Rover conseille

<sup>(1)</sup>Coussins gonflables de sécurité. <sup>(2)</sup>Au premier des termes échu.

# Intempéries : la France pourra utiliser les fonds structurels européens

## La Commission de Bruxelles permet au gouvernement français d'ajuster l'utilisation de ses crédits (4,1 milliards d'euros, soit 26,9 milliards de francs) à la reconstruction des zones sinistrées. Pour l'heure, l'UE n'a pas dégagé de sommes supplémentaires, malgré la demande pressante de Paris

**BRUXELLES ET STRASBOURG**  
(Union européenne)  
de nos correspondants

« Je souhaite indiquer de la manière la plus nette que les crédits structurels pourront largement contribuer à la réhabilitation économique des zones sinistrées. » Michel Barnier, commissaire européen chargé de la politique régionale de l'Union, s'est voulu déterminé. Il présentait la liste des zones françaises éligibles aux fonds structurels pour la période 2000-2006, mardi 18 janvier, devant un Parlement européen agacé

par les lenteurs de l'exécutif communautaire après les tempêtes qui ont dévasté la France et, dans une moindre mesure, l'Allemagne et l'Autriche.

L'ancien ministre français des affaires européennes a indiqué qu'une première analyse des services de Bruxelles fait apparaître que 70 % des populations touchées et les soixante-neuf départements sinistrés pourront bénéficier des fonds alloués aux régions, soit 4,1 milliards d'euros (26,9 milliards de francs) sur un total de 6 milliards (39,4 milliards de francs), au titre des aides de l'objectif 2 (régions rurales, régions industrielles en déclin, zones urbaines et régions dépendant de la pêche). Non sans fierté, comme pour répondre aux critiques venues de Paris, il a insisté sur cette réalité : la France est le principal bénéficiaire de l'objectif 2 avec 27 % des crédits européens disponibles.

### FONDS MIS EN RÉSERVE

Conscient que le zonage présenté n'a pas été modifié pour tenir compte des dégâts causés les 26 et 27 décembre, M. Barnier a évoqué le cas des zones sinistrées ne figurant pas sur la nouvelle carte (notamment en Alsace et en Lorraine). Elles pourront toujours, a-t-il expliqué, avoir accès aux crédits disponibles jusqu'en 2005 et 2006 au titre de la phase de transition (« phasing out »), soit 613 millions d'euros (4,02 milliards de francs). Et pour être lavé de tout soupçon, le commissaire a tenu à préciser que les zones éligibles ont été délimitées après consultation des autorités nationales, en l'occurrence, pour la France, avec Dominique Voynet, ministre de l'environnement



et de l'aménagement du territoire. Au bout du compte, M. Barnier considère que Paris dispose d'une enveloppe financière susceptible de répondre au défi de la reconstruction. Au gouvernement français d'utiliser au mieux les crédits dit-il en affirmant : « La Commission est à l'entière disposi-

tion de chacun des Etats membres concernés pour ajuster la programmation en fonction de la nouvelle donne. » Selon les procédures communautaires, le gouvernement a jusqu'au 30 avril pour présenter les projets qu'il entend faire financer par Bruxelles.

table pour prendre en considération les conséquences de la tempête du siècle. Comment aurait-elle pu le faire sans remettre en cause la répartition des fonds structurels, chèrement acquise, entre les Etats membres. Fort opportunément, le Parlement avait inscrit 517 millions d'euros supplémentaires (3,4 milliards de francs) pour le développement rural dans le budget de l'Union 2000, arrêté à la mi-décembre. Pour Jean-Louis Bourlanges (UDF-PPE), rapporteur du plan de dépenses pour cette année, ces fonds mis en réserve devraient être débloqués pour effacer les conséquences des tempêtes. « Il appartient à la France de se mobiliser très rapidement afin de tirer le meilleur parti de l'augmentation des crédits votés par l'assemblée », a indiqué l'eurodéputé.

M. Barnier n'a pas voulu, à ce stade, prendre position mais personne, tant du côté de la Commission que des gouvernements nationaux, n'excluait d'utiliser cette possibilité. Dans la résolution,

présentée par tous les groupes parlementaires, qui devait être votée jeudi, les eurodéputés ont voulu aller au-delà des sommes actuellement disponibles. Ils demandent à la Commission de « rassembler des fonds d'urgence pour venir en aide aux victimes de la catastrophe naturelle et venir compléter les dispositifs financiers mis en place par les autorités nationales et locales, en plus des fonds alloués au développement rural ». Jouant sur la solidarité à l'intérieur de l'Union, le texte invite « Les Etats membres non touchés par les

### Lionel Jospin rétablit ses vœux

Cette année, Lionel Jospin avait choisi, pour adresser ses vœux, la reproduction d'une huile sur toile de Gérard Fromanger, intitulée *Tout est allumé*. Sur un fond bleu, des écheveaux de lignes colorées comme autant de fils électriques semblaient illuminer la galaxie et baignaient d'une lumière blanche la planète Terre (*Le Monde* du 13 janvier). Au lendemain des tempêtes de décembre qui ont plongé des millions de Français dans le noir, ce message enthousiaste est apparu déplacé. De surcroît, parmi les destinataires des vœux de Lionel Jospin, figuraient nombre d'élus des régions dévastées. Consigne a donc été donnée par l'entourage du premier ministre de suspendre tous les envois de cartes de vœux. Lorsque le courant a été rétabli par EDF sur l'ensemble du territoire et que « tout » était de nouveau « allumé », Matignon s'est autorisé à adresser ses « meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2000 ».

intempéries à envisager dans les meilleurs délais des mesures concrètes à travers une mobilisation de moyens professionnels et techniques, dans le cadre du plan quinquennal instituant un programme d'action communautaire en faveur de la protection civile ».

Sollicité par plusieurs parlementaires, notamment par Gilles Savary (PS-PSE), M. Barnier s'est déclaré favorable à la création d'un corps de protection civile européenne. Le commissaire a indiqué que sa collègue responsable de l'environnement, Margot Wallström, avait lancé ses services sur cette piste même si la Commission n'avait pas aujourd'hui les moyens (en hommes, ni financiers) de créer une « force d'intervention ». L'idée est que cet « Eurocorps » civil s'appuie sur les dispositifs nationaux existants et soit à même d'intervenir en toute circonstance à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union.

Philippe Lemaître et Marcel Scotto

## Manière de voir

Le bimestriel édité par

LE MONDE diplomatique



# Soixante guerres en dix ans

- Nouvelle ère, par **Ignacio Ramonet**.
- Un cadre pour le XXI<sup>e</sup> siècle, par **Ignacio Ramonet**.
- Kosovo, leçons d'une guerre, par **Gabriel Kolko**.
- Washington rêve d'une arme absolue, par **Paul-Marie de La Gorce**.
- Faillite occidentale dans les Balkans, par **Xavier Bougarel**.
- Sale guerre en Tchétchénie, par **Jean Radvanyi**.
- Succession sur fond d'impasse en Azerbaïdjan, par **Vicken Cheterian**.
- L'Asie centrale en voie de talibanisation, par **Ahmed Rashid**.
- Comment Chypre fut épurée, par **Niels Kadritzke**.
- L'Irlande du Nord au tournant, par **Robbie McVeigh**.
- Inde-Pakistan, le bras de fer, par **Philip S. Golub**.
- Massacre annoncé au Timor-Oriental, par **Noam Chomsky**.
- La paix selon Ehoud Barak, par **Amnon Kapeliouk**.
- Israël, une société qui se défait, par **Dominique Vidal** et **Joseph Algazy**.
- Le Liban sud résiste, par **Walid Charara** et **Marina Da Silva**.
- Lente agonie en Irak, par **Alain Gresh**.
- Les Etats-Unis au secours de Luanda, par **Augusta Conchiglia**.
- La Sierra Leone mutilée, par **Elizabeth Blunt**.
- Rebelles et parrains se partagent le Congo, par **Colette Braeckman**.
- Ethiopie-Erythrée, un conflit meurtrier, par **Alain Renon**.
- En Amérique latine, le grand retour de Washington, par **Enrique Vigil**.
- Après négociations en Colombie, par **Pascal Drouhaud**.
- Chiapas, un combat pour la dignité, par **José Saramago**.
- Droit d'ingérence, par **Dominique Vidal**.

Avec de nombreuses cartes, chronologies, bibliographies (y compris les sites Internet) et un important glossaire.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €

## Les propositions européennes ne satisfont pas le gouvernement

CELA ressemble à un dialogue de sourds. D'un côté, Michel Barnier, commissaire européen chargé de la politique régionale, assure que l'Union européenne est « disposée » à aider la France. De l'autre, le gouvernement français regrette le « refus » par la Commission des demandes d'aides de la France...

Depuis début janvier, Paris a établi des « contacts fréquents » avec Bruxelles pour obtenir une rallonge financière de l'Union. « Nous nous attendions à ce qu'il y ait un coup de pouce de la Commission », confirme un conseiller ministériel. Manière de réponse aux interpellations françaises, le 12 janvier, la Commission adopte une note d'information qui énumère les actions communautaires envisageables. Sans aucune allusion à une quelconque augmentation des fonds pour la France. « Il reviendra aux autorités françaises d'inclure dans leurs futures programmes de développement [pour 2000-2006] les mesures de réhabilitations appropriées », lit-on dans une synthèse de la note.

L'information passe inaperçue. Mais le gouvernement français laisse filtrer sa déception. Quand les hasards du calendrier bruxellois donnent à la Commission l'occasion de faire à nouveau passer le message. Mardi 18 janvier, comme prévu de longue date, la Commission européenne donne son accord officiel à la proposition française de répartition des zones éligibles aux fonds Objectif 2, soumise pour approbation à Bruxelles à la fin de l'année dernière.

M. Barnier utilise cette « fenêtre de tir » médiatique pour redire ce que le gouvernement savait depuis la note du 12 janvier. « Ce que Michel Barnier nous explique, c'est que les crédits déjà accordés en mars au sommet de Berlin pourront être affectés à la tempête. Mais comment va-t-on financer les autres programmes d'aides envisagés pour les sept ans à venir ? » Les fonds dits Objectif 2 sont affectés en théorie à des actions de reconversions industrielles, à des soutiens aux zones rurales et aux zones urbaines sensibles, rappelle-t-on à Matignon.

### DÉSHABILLER PAUL...

Pour le gouvernement, ce scénario est économiquement dangereux et politiquement ingérable ! Ce sacrifice l'exposerait à une fronde des élus locaux avec lesquels les négociations ont été ardues en raison de la diminution de l'enveloppe des fonds européens Objectif 2 pour 2000-2006. Certes, et Bruxelles le rappelle, d'autres fonds sont disponibles : le Feoga, pour le développement rural, soit près de 5 milliards de francs dès cette année. Mais là encore, il faudra donc déshabiller Paul pour rhabiller Pierre.

M. Jospin s'est gardé de faire allusion à ce différend entre Bruxelles et Paris, mercredi 12 janvier, à l'Assemblée nationale. Il a simplement indiqué que le gouvernement « saistrat dans les jours à venir la Commission européenne de demandes précises » pour que l'Union européenne apporte « des concours » financiers aux dommages causés par les in-

tempéries. Il a expliqué que « le gouvernement souhaitait que l'Union européenne puisse apporter son concours aux dommages ».

Dominique Voynet doit rencontrer début février la commissaire européenne chargée de l'environnement, Margot Wallström, pour la convaincre de financer les conséquences de la marée noire. Et le commissaire européen Michel Barnier est attendu, jeudi 20 janvier, en Charente-maritime. Un vrai dialogue devrait pouvoir s'ouvrir.

Béatrice Jérôme

### DÉPÊCHES

■ **DORDOGNE** : le ministre de l'Agriculture, Jean Glavany, a demandé aux sylviculteurs victimes de la tempête de conserver leur bois et ne pas le brader, afin d'éviter l'effondrement des cours. « Ce serait une seconde catastrophe », a-t-il affirmé lundi 17 janvier lors d'une visite en Dordogne, 3<sup>e</sup> département français pour la superficie de sa forêt.

■ **VOSGES** : la préfecture des Vosges a décidé, lundi 17 janvier, la fermeture générale de la chasse dans le département pour la saison 1999-2000, à la suite de la tempête qui a ravagé la forêt. Cette décision est motivée par des questions de « sécurité publique ».

■ **FORESTIERS** : pour répondre aux questions des propriétaires de bois et forêts touchés par les tempêtes, les experts forestiers viennent d'ouvrir un site internet ([www.forêt-bois.com](http://www.forêt-bois.com)).







# ENTREPRISES

LE MONDE / JEUDI 20 JANVIER 2000

**MANAGEMENT** Depuis dix ans, à Zermatt en Suisse, Gottlieb Guntern, psychiatre de formation, organise un symposium, destiné aux dirigeants d'entreprise, pour favoriser

le partage d'expériences créatives entre les mondes scientifique, artistique et économique. ● LE PHYSICIEN Charles Townes, Prix Nobel 1964 et inventeur du laser, le responsable de

la recherche de Sun Microsystems, John Gage, le danseur espagnol de flamenco Antonio Marquez, le poète trinidadien Dereck Wallcott, nobélisé en 1992... ont raconté leurs expé-

riences. ● LA SURPRISE vient des parallèles qui peuvent être tissés par ces différents intervenants, comme si l'innovation et la créativité suivaient des principes universels, qui dé-

passent un domaine spécifique d'activité. ● GOTTLIEB GUNTERN intervient dans des entreprises pour analyser et enrichir le fonctionnement des équipes dirigeantes.

## Dirigeant cherche innovation... hors les murs de l'entreprise

Poète, chorégraphe, physicien, moine bouddhiste... ont fait partager à des managers leurs expériences de créativité. Ce rendez-vous annuel, à Zermatt, répond au besoin d'ouverture de responsables soumis à une pression croissante, dans un monde économique dominé par le court terme

### ZERMATT (Suisse)

*de notre envoyée spéciale*  
« Comment trouver de nouvelles idées ?, s'interroge John Gage, directeur de la recherche du groupe informatique Sun Microsystems. Tous les jours, je lis deux ou trois journaux, je consulte des revues et des livres spécialisés. Les sources de réelle créativité ne sont pas si étendues. » Une solution : « aller chercher en dehors de l'entreprise l'inspiration ». Ce dirigeant envoie plusieurs de ses collaborateurs dans différents forums, dont Davos. Cette année, il est lui-même intervenu au dixième « Symposium de Zermatt sur la créativité et le leadership » du 12 au 16 janvier.

Ce colloque atypique rassemble, depuis dix ans, dans la très chic station de ski suisse des « créatifs » de tous bords. L'écrivain Gabriel Garcia Marquez, le prix Nobel de médecine Gerald Edelman, le poète russe Joseph Brodsky, le mathématicien Benoît Mandelbrot, le chef d'orchestre Kent Nagano, entre autres, se sont succédé au pied du Cervin pour parler de la démarche créative.

La distribution 2000 était encore prestigieuse : le poète Derek Walcott, prix Nobel de littérature en 1992, côtoyait Charles Townes, récompensé également par l'institu-

tion suédoise pour sa découverte du maser et du laser en 1964. Ils partageaient l'affiche avec le danseur de flamenco Antonio Marquez, John Gage de Sun Microsystems et T. Ryugen Ogasawara, un moine bouddhiste venu parler de la méditation.

Ce rendez-vous a été imaginé par le psychiatre Gottlieb Guntern, qui a exercé pendant vingt ans avant de créer ces rencontres. Son regard décalé est utilisé par de nombreuses entreprises (*lire ci-contre*) pour analyser le fonctionnement des équipes dirigeantes. Le pari de son symposium est simple : tisser des liens entre les mondes scientifique, artistique et économique, pour favoriser le partage d'expériences créatives. « Ce symposium permet d'inspirer les managers en leur donnant des idées, explique-t-il. Cela leur donne des modèles de fonctionnement, ils peuvent également échanger entre eux ». Dans le public, des créatifs, et des hommes d'entreprises publiques ou privées venus en quête d'inspiration : Théo Veenkamp, responsable de la stratégie au ministère de la justice néerlandaise, était présent « pour prendre de nouvelles idées en vue de réformer certaines parties de notre justice ». L'ambassadrice d'Afrique du Sud

en Suisse, Ruth Mompoti, compagne de lutte de Nelson Mandela, était accompagnée d'un spécialiste du capital-risque et de deux fonctionnaires de son pays : « Dans notre démocratie naissante, nous avons besoin de leaders créatifs politiques aussi bien qu'économiques ».

Ni recettes, ni liste d'actions concrètes, mais des interventions, longues et détaillées, des intervenants pour décortiquer le processus créatif. Ces rencontres peuvent déstabiliser. La surprise vient des parallèles qui peuvent être tissés entre un poète, un informaticien d'entreprise, un physicien, un chorégraphe... Comme si l'innovation et la créativité suivaient des principes universels qui dépassent un domaine spécifique d'activité.

Ces témoignages ne sont-ils pas trop éloignés du monde de l'entreprise pour être vraiment efficaces ? « C'est dangereux de rester dans le milieu fermé de l'entreprise, répond

un dirigeant d'un grand groupe pharmaceutique, avec nos collègues, nous avons les mêmes formations, les mêmes repères, la même façon d'analyser ». Sortir de ce contexte et « écouter des expériences réussies par des personnes très différentes me donne un avantage concurrentiel ».

### « Pouvoir écouter des témoignages si divers est une source d'inspiration »

Une quête de vision extérieure encore plus flagrante dans l'environnement actuel. « Mes priorités sont à très court terme : valorisation de l'actionnaire, rentabilité, tout est focalisé sur les résultats », explique

ce directeur général d'un groupe de services informatiques d'Europe du Nord, venu à Zermatt pour la première fois. « Mon rythme de travail est très élevé. J'ai besoin de largesse de vue pour avoir des idées ». Le directeur du développement d'une grande institution financière, qui vient pour la quatrième fois, abonde dans ce sens : « notre banque n'a pas assez de culture du risque. C'est un changement culturel très fort que je dois gérer. Pouvoir écouter des témoignages si divers est une source d'inspiration ».

« Plus vous avez une position élevée dans l'entreprise, plus vous avez besoin d'élargir votre horizon », résume Rupper Gasser, directeur général de Nestlé, chargé de la production et de la recherche et développement. Lui aussi est un adepte de ce rendez-vous créatif. Dans un monde économique en accélération, « pour rester à un niveau de compétitivité, votre vitesse

se doit d'être plus rapide que l'inertie moyenne. Notre objectif stratégique est la croissance de notre activité, continue-t-il. Cela peut se faire par des acquisitions mais les opportunités sont maintenant plus limitées. »

Un des relais de croissance essentiels est « l'innovation en interne ». Cette recherche d'ouverture a été bien identifiée par le cabinet de conseil Arthur Andersen. Depuis deux ans, l'entreprise est partenaire de ce colloque et tente de mettre en place une méthodologie fondée sur les méthodes de Gottlieb Guntern « pour stimuler la créativité dans l'entreprise ». Comme si, dans un contexte de plus en plus financier et concurrentiel, l'entreprise et les dirigeants, avaient besoin de s'abreuer à des sources... bien éloignées des contingences matérielles.

Laure Belot

## Propos sur la créativité...

**UN PARTERRE** de dirigeants d'entreprises ont profité, pendant quatre jours à Zermatt, des expériences du physicien Charles Townes, prix Nobel 1964 et inventeur du laser, du responsable de la recherche de Sun Microsystems, John Gage, du danseur espagnol de flamenco Antonio Marquez, du poète trinidadien Dereck Wallcott, nobélisé en 1992...

● **La créativité est autre chose que l'intelligence.** M. Townes a tenté, lorsqu'il travaillait dans le laboratoire Bell - qui a vu naître de nombreux prix Nobel -, de comprendre pourquoi certains ingénieurs étaient plus inventifs que d'autres. « Dans une population de chercheurs, la distribution de l'intelligence, mesurée en QI suit une courbe statistique de Gauss. Mais la créativité, mesurée en nombre de brevets, ne suit pas cette même loi statistique. Ce n'est pas forcément les personnes au QI le plus élevé qui sont les plus productives ». Pour ce scientifique, qui a rencontré Einstein et Oppenheimer, la production créative dépend d'une multitude de facteurs, « l'intelligence, mais également l'histoire personnelle, les personnes que l'on rencontre, l'envie de penser différemment, la capacité à voir si les choses sont importantes ou non... » La créativité n'est pas pour autant régulière. Antonio Marquez, le danseur, a dit s'inspirer de la phrase de Picasso : « Qu'est-ce que je fais si je n'ai pas d'inspiration ? Je travaille. »

● **Tout le monde peut se tromper.** M. Townes a rappelé les erreurs illustres du siècle, « de l'expert scientifique qui en 1893 déclarait qu'il était impossible de faire voler un avion au spécialiste mondial de physique qui affirmait en 1933 que la fission de l'atome n'était rien », en passant par « Thomas Watson, PDG d'IBM déclarant en 1963 qu'il y aurait un marché pour cinq ordinateurs dans le monde ». Lorsque M. Townes travaillait à l'invention du laser, ses deux supérieurs hiérarchiques à l'université lui ont dit « qu'il n'aboutirait à rien et qu'il dépensait l'argent du département ». Ne pouvant être licencié grâce à son statut de professeur, il déclara qu'il « continuerait ».

● **Pour être innovant, osez !** M. Gage a constaté que « de nombreuses évolutions informatiques récentes, du protocole Internet au protocole Java, en passant par les systèmes d'exploitation Unix et Linux, avaient été trouvés par des étudiants ». Il s'est interrogé sur la capacité d'innovation dans l'entre-

prise : « Nous avons trop de réunions et les étudiants, eux, n'ont pas peur. » Une prise de risque qu'a également soulignée M. Townes : « J'ai longtemps été bloqué par la deuxième loi de la thermodynamique. Une idée acquise. J'ai ensuite réalisé que je pouvais contourner cette deuxième loi. » M. Gage a rappelé la phrase d'Edwin Land, inventeur de l'appareil photo instantané, « innover, ce n'est pas avoir une nouvelle idée mais arrêter d'avoir une vieille idée ».

● **Créer des réseaux.** M. Townes a souligné l'importance de l'interactivité entre scientifiques : « C'est en utilisant les travaux d'un chimiste anglais sur la multiplication des microbes, dont m'avait fait part un scientifique japonais, que j'ai résolu un problème sur l'impact des photons dans le fonctionnement du laser. » Une idée reprise par tous les participants, du poète au danseur. Les réseaux permettent de recruter des personnes créatives dans l'entreprise. « Je dois recruter des gens bien meilleurs que moi dans un domaine, explique M. Gage. Je demande à des spécialistes de l'entreprise de passer jusqu'à 20 % de leur temps pour rencontrer des étudiants, des chercheurs et identifier les travaux, donc les recrutements intéressants. »

● **Pour motiver ses équipes, lancer des défis.** Sun Microsystems organise chaque année une conférence mondiale : « Les scientifiques de l'entreprise sont invités à s'exprimer devant plusieurs milliers de spécialistes du software, explique M. Gage, un vrai défi qui motive. » Le poète Dereck Walcott, qui a monté à Trinidad et Tobago le Trinidad Theater Workshop, a souligné la nécessité des défis collectifs, présents déjà au XVII<sup>e</sup> siècle : « Shakespeare travaillait comme cela avec sa troupe. Voyez le dernier monologue de Prospero dans La Tempête. C'est un défi d'élocution lancé à l'acteur par l'auteur. »

Ce poète a remarqué que dans notre monde rationnel « si l'instinct de la métaphore s'en va, s'en va aussi la civilisation car nous ne faisons plus de parallèles, nous ne traçons plus de comparaison. Une chose est une chose ». Pour rester à l'affût dans un monde changeant, « mieux vaut lire de la poésie pleine de métaphores que de la prose ». Un conseil que le dirigeant de Sun Microsystems a apprécié et... suggéré à l'assemblée des managers !

L. Be.



## Un psychiatre dans l'entreprise

**L'ENTREPRISE** est un humain qui s'ignore ! Ce rassemblement de femmes et d'hommes, travaillant dans un but économique, souffre de tous les maux classiques d'une organisation humaine – enjeux de pouvoir, conflits personnels... – qui bloquent le dialogue et l'innovation. Des situations pour lesquelles Gottlieb Guntern, psychiatre de formation, apporte aux entreprises, comme consultant, sa vision décalée.

« Lorsque j'interviens dans une entreprise en crise, je remarque surtout un gaspillage de talents, explique-t-il, dans les réunions, le pouvoir intervient trop souvent. Je ne parle pas uniquement du pouvoir hiérarchique, mais aussi des enjeux entre égaux. » A la question « qu'est-ce que tu penses de ce que je te dis ? », l'autre pense « comment puis-je te battre ? ». Dans ce contexte, « il n'y a plus d'honnêteté. On dit qu'on est d'accord alors que c'est tout le contraire ». La créativité est alors tuée dans l'œuf. « C'est simple, il suffit d'utiliser l'ironie ou le sarcasme, comme en ponctuant l'allocation d'un collègue par un bruyant "bravo". » Autre agression souvent rencontrée par M. Guntern, « l'attaque personnelle plutôt que l'attaque de l'argument développé ».

M. Guntern filme la réunion, puis repasse image par image, sans le son, des extraits. Chacun dans la salle explique ce qu'il voit avant que cet expert ne donne sa version des faits. L'entreprise Arthur Andersen, qui collabore avec M. Guntern pour mettre en place une méthode de créativité, s'est appliquée à elle-même la thérapie ! Elle lui a ouvert les portes d'une réunion de dirigeants européens. Résultat ? « Le meeting n'était pas optimum pour stimuler l'innovation », commente Thomas Rufer, responsable pour Arthur Andersen de la Suisse.

Certaines entreprises préfèrent la prévention. Ainsi, l'activité production et recherche de Nestlé utilise les services de cet expert « pour réellement créer un esprit d'équipe, stimuler, se concentrer, explique Rupert Gasser vice-président, il est, par exemple, intervenu lors d'une réunion des dirigeants mondiaux de la production et de la recherche et développement ». Lui-même utilise les services de M. Guntern une fois par an : « Je lui parle de tas de choses. Sa capacité d'analyse, sa largeur de vue est intéressante. C'est un échange constructif. »

L. Be.

# L'allemand Boehringer lance une offre hostile sur le japonais SSP

## Les concentrations se multiplient dans la pharmacie nipponne

En tentant de prendre le contrôle de SSP sans avoir demandé l'accord de son conseil d'administration, Boehringer rompt avec les usages en vigueur dans l'archi-

pel. Deuxième marché mondial pour les médicaments, le Japon est doté d'une industrie très morcelée qui suscite les convoitises des groupes internationaux.

**TOKYO**  
correspondance

Au siège des laboratoires pharmaceutiques SSP à Tokyo, on ne cache pas la surprise qu'a provoquée l'annonce d'une offre publique d'achat de la société par la firme allemande Boehringer Ingelheim, lundi 17 janvier. Celle-ci, qui détient 19,6 % du groupe japonais depuis 1996, a proposé d'offrir 1 100 yens par action, soit une prime de 40 % par rapport à la dernière cotation, pour en prendre le contrôle. SSP est spécialisé dans la vente de médicaments sans prescription, et s'est récemment diversifié dans des produits plus sophistiqués, comme les remèdes contre les allergies ou les traitements anti-sida. La firme allemande est prête à déboursier 20 milliards de yens (un peu plus de 1 milliard de francs) pour devenir l'actionnaire de référence de cette entreprise de mille sept cents salariés, dont le chiffre d'affaires s'élève à 3,7 milliards de francs.

Les OPA hostiles restent très rares au Japon. En avril 1999, le britannique Cable & Wireless s'est battu bec et ongles pour s'emparer de l'opérateur de télécommunications IDC, malgré la préférence manifestée par le conseil d'administration pour une offre concurrente de NTT. Chez SSP, on a choisi l'extrême prudence : « Nous avons réuni le conseil d'administration et sommes convenus avec Boehringer que SSP ne ferait pas de déclaration pour ou contre (son initiative). Nous allons attendre et voir ce qui se passe », explique Minato Kurita, un porte-parole de SSP.

### DES OCCASIONS NOMBREUSES

La récession nipponne fournit des occasions d'investissements sans précédent aux firmes étrangères : les sociétés japonaises sont sous-évaluées en Bourse, et les participations croisées au sein des keiretsus (conglomérats) se délient. Convertis au réalisme comptable, les banques et les grands groupes sont trop obnubilés par leur propre santé financière pour se préoccuper d'expansion. De nombreux groupes étrangers implantés au Japon ont profité de la crise pour racheter leur partenaire ou tisser de nouvelles alliances. En quête d'expertise managériale et de capitaux frais, les entreprises japonaises sont plutôt favorables à des rapprochements.

Avec plus de 400 milliards de francs de ventes annuelles, le Japon représente le deuxième marché du monde pour l'industrie de la pharmacie. Mais ce secteur reste beaucoup plus morcelé qu'en Europe ou aux Etats-Unis. La plupart des cinq cents laboratoires du pays sont de taille très moyenne. Takeda Chemical Industries, le numéro un, sort du lot, mais ses ventes restent quatre fois inférieures à celles du nouveau géant Glaxo SmithKline (Le Monde du 18 janvier).

Les analystes du secteur s'attendent tous à une vague de concentration, pour plusieurs raisons. Au mois d'avril, le gouvernement va supprimer l'écart entre le prix officiel des médicaments et le

prix du marché, ce qui va comprimer les marges des fabricants. Les prix devraient baisser de 8 %. Sous la pression occidentale, le Japon est en train d'harmoniser ses procédures d'autorisation de mise sur le marché des médicaments, selon les critères américains et européens. Les tests cliniques sont plus stricts et les délais plus brefs. Quant aux ventes de médicaments sous licence d'un laboratoire étranger, qui permettaient à de nombreux industriels japonais de tirer leur épingle du jeu, elles se raréfient depuis que les détenteurs de ces brevets vendent en direct au Japon. Enfin, les restructurations en Europe et aux Etats-Unis ont des conséquences directes au Japon : AstraZeneca et Novartis, par exemple, ont fusionné les filiales japonaises des sociétés dont elles sont issues.

La nouvelle donne internationale et la perspective d'une compétition à couteaux tirés sur le marché nippon ne peuvent donc que pousser les laboratoires japonais à chercher la taille critique, notamment en matière de recherche et développement. Les regroupements, qui devraient affecter les laboratoires de taille moyenne, ou les divisions pharmaceutiques des groupes chimiques, ont d'ailleurs déjà commencé. En 1999, Mitsubishi Chemicals, le numéro un de la chimie au Japon, a fusionné sa division pharmaceutique avec les laboratoires Tokyo Tanabe et serait en quête d'un autre partenaire. Mitsui Chemicals a annoncé, début janvier, la vente de la totalité de sa division pharmaceutique à l'allemand Schering AG, qui réalise déjà 12 % de son chiffre d'affaires au Japon. Sumitomo Chemicals et AstraZeneca devraient d'ici peu décider du sort de leur filiale commune. Si elle réussit, la prise de contrôle de SSP par Nippon Boehringer Ingelheim va créer un sérieux précédent et faire très vite des émules.

Brice Pedroletti

## Face aux géants, un groupe familial sans états d'âme

**FRANCFORT**

de notre correspondant  
Après la fusion des britanniques Glaxo Wellcome et SmithKline Beecham, l'Allemagne de la pharmacie est en effervescence. Tandis que les mastodontes Bayer et BASF s'inquiètent, Boehringer Ingelheim, le 19<sup>e</sup> laboratoire mondial, se lance, sans éprouver le moindre doute, dans la prise de contrôle de son partenaire japonais, SSP, dont il espère détenir au moins 33,4 % d'ici au 15 février. Le contraste est saisissant entre les grands groupes, mis au défi de participer à la vague de fusions, et les entreprises plus modestes qui voient au contraire leur marge de manœuvre augmenter.

Les ambitions japonaises de Boehringer Ingelheim illustrent le dynamisme de ces laboratoires indépendants et spécialisés, tel le berlinois Schering. Avec 26 000 salariés, pour un chiffre d'affaire de 8,7 milliards de deutschemarks en 1998 (4,35 milliards d'euros), Boehringer Ingelheim se concentre en particulier sur le traitement de certains cancers et sur les maladies respiratoires.

### PRIORITÉ AUX ÉTATS-UNIS

Tout en cherchant à consolider leurs positions européennes, ces laboratoires se sont lancés avec prudence sur les marchés internationaux, optant en priorité pour le plus grand du monde, les Etats-Unis, qui représente un tiers des ventes de médicaments de Boehringer Ingelheim. Au Japon, Boehringer Ingelheim, qui a souffert de la crise asiatique, entend simplement conforter un investissement entamé en 1996. Créée en 1885, l'entreprise d'Ingelheim (Rhénanie-Palatinat) est toujours contrôlée par les descendants du fondateur, qui entendent bien préserver son indépendance.

Au même moment, la fusion

Glaxo SmithKline augmente la pression sur les grands noms de la pharmacie allemande. Si Hoechst a pris le train en marche en se fondant dans Aventis avec Rhône-Poulenc, BASF et Bayer sont soumis, aux yeux des spécialistes, à une véritable remise en cause. « La situation ne s'est pas dramatiquement détériorée avec ce nouveau rapprochement, mais la nécessité de conforter leur expansion via une acquisition ou une fusion est devenue plus forte pour ces groupes », estime Peter Düllmann, analyste à la banque WestLB. Les activités pharmaceutiques des deux rivaux de Ludwigshafen et de Leverkusen sont encore loin d'atteindre la « masse critique » nécessaire. Leur modeste présence aux Etats-Unis, le nombre insuffisant de projets en cours constituent leurs principales faiblesses. « Des fabricants pharmaceutiques allemands léthargiques », résume le quotidien des affaires Handelsblatt, en appelant à une réaction rapide.

« Il est fort probable que les grands pharmaciens allemands seront impliqués d'une manière ou d'une autre dans une prochaine opération, peut-être d'ici à la fin de l'année », pronostique Peter Düllmann. Les activités pharmaceutiques de Bayer seraient les plus exposées. Certains préconisent une cession pure et simple. Le groupe lui-même n'exclut pas un partenariat approfondi avec un de ses concurrents. Mais à condition, en cas de fusion, de ne pas devenir minoritaire dans le nouvel ensemble. En attendant, Bayer affirme ne pas vouloir changer de stratégie, en soulignant les perspectives de croissance interne. « La taille seule n'est pas suffisante », conclut-on au siège du groupe pour calmer les rumeurs qui se multiplient.

Philippe Ricard

Noël Forgeard, administrateur-gérant d'Airbus

# « Nous avons atteint notre objectif : être à parité avec Boeing »

Dans un entretien au « Monde », le dirigeant du consortium européen revendique 60 % du marché mondial en 1999

L'année 1999 a été historique pour Airbus. Avec 476 commandes fermes, le constructeur d'avions européen a capté plus de la moitié du marché mondial face à son rival américain, Boeing. En valeur absolue, il s'agit de la

deuxième meilleure année pour Airbus, après 1998. Mais, après trois années de « suralimentation du marché », il faut s'attendre à une phase de décroissance des ventes. Pour conforter sa position, le consor-

tium européen doit maintenant être en mesure de proposer aux compagnies aériennes un avion très gros porteur, l'A-3XX. Ce projet, que le dernier conseil d'administration d'Airbus, en décembre, a examiné favorable-

ment, fait actuellement l'objet d'une validation commerciale. Autre chantier pour l'an 2000, la transformation d'Airbus en véritable société, projet qui fait l'objet d'un débat entre les partenaires du consortium.

— « Quel bilan tirez-vous du duel Airbus-Boeing en 1999 ?

— L'année 1999 est incontestablement la meilleure année d'Airbus en termes de performance par rapport à Boeing. Nous détenons, au minimum, une part de marché de 55 % en volume et de 52 % en valeur. C'est l'hypothèse basse, si on prend pour argent comptant les chiffres de Boeing, qui, en fin d'année, a brutalement regarni son carnet de commandes avec une centaine de commandes de la part de clients non identifiés, soit 20 % de leurs ventes, ce qui est énorme. J'aimerais être sûr qu'il s'agit, comme pour Airbus, de contrats signés avec acomptes versés et non d'intentions, même fermes, et encore moins d'options. En prenant en compte les intentions fermes, Airbus a obtenu 60 % des commandes en 1999.

— Airbus est-il devenu le numéro un mondial de l'aéronautique civile ?

— Pour la première fois de notre histoire, notre carnet de commandes, c'est-à-dire le nombre d'avions à livrer, atteint celui de Boeing, avec 1 444 appareils. Nous sommes donc en phase avec notre objectif à long terme : être en gros à parité avec Boeing dans des conditions qui assurent la rentabilité du système Airbus.

» En valeur absolue, l'année 1999 est la deuxième meilleure année pour Airbus après 1998. Après trois années de « suralimentation » du marché (1 200 avions vendus par les deux constructeurs en 1998), je crois qu'il faut s'attendre à une phase descendante au cours des trois prochaines années.

— Les Etats-Unis accepteraient-ils une domination d'Airbus ?



NOËL FORGEARD

— Boeing est le premier exportateur américain et son déclin relatif est une cause nationale aux Etats-Unis. Le soutien politique, énorme, du gouvernement américain à son constructeur aéronautique civil s'accroît à proportion des difficultés de Boeing. Madeleine Albright, secrétaire d'Etat américaine, l'a une nouvelle fois prouvé, en menaçant Israël de suspendre l'aide américaine si la compagnie aérienne El Al persistait dans son intention d'acheter des avions Airbus.

» Boeing a également l'intention de gêner le lancement de l'avion gros porteur A-3XX, en affirmant qu'il n'existe pas de marché pour un tel avion et en mettant en cause le mécanisme des avances remboursables accordées par les gouvernements européens. Heureusement, la réussite d'Airbus est aussi une grande cause pour les gouvernements de l'Union comme pour la Commission européenne.

» Au-delà des réactions nationalistes, il y a en même temps un courant de sympathie aux Etats-Unis à l'égard de la « success story » Airbus. Certains membres du Congrès américain sont sensibles

au fait qu'environ 40 % du contenu industriel de nos appareils (moteurs, avionique, équipements divers) est d'origine américaine et que certains des plus grands fournisseurs de Boeing sont sur les rangs pour nous aider à construire l'A-3XX.

— Où en est ce projet d'avion très gros porteur d'Airbus ?

— Je suis convaincu de la viabilité de ce programme et de la nécessité pour Airbus de disposer d'un avion capable de défier le monopole du 747 de Boeing. Nous savons que la valeur globale de l'entreprise sera considérablement augmentée si nous lançons cet appareil. Le conseil de surveillance d'Airbus du 8 décembre a fait un constat très positif à cet égard. Les actionnaires ont constaté la maturité technique du projet et se sont mis d'accord sur les conditions de commercialisation, qui nous permettent d'aller sur le marché pour évaluer avec les compagnies aériennes leurs commandes éventuelles et leur calendrier. Le choix du site d'assemblage, dans les prochains mois, viendra conforter, le moment venu, la démarche commerciale.

— Quelles sont les chances de lancer l'A-3XX cette année ?

— La réponse du marché n'est pas acquise. Nous devrions voir plus clair d'ici à la fin de ce semestre. Ces incertitudes à court terme sont normales. J'ai confiance dans l'avenir du transport aérien. Peu de marchés de cette taille sont assurés d'une croissance de 5 % par an sur des décennies. Nous avons tout ce qu'il faut pour bénéficier, mieux que quiconque, de l'avenir.

— Boeing vous reproche de ne

pas connaître vos coûts de production, répartis entre vos actionnaires-partenaires. Vous ne savez toujours pas combien coûte un avion ?

— Compte tenu de l'organisation actuelle, il est toujours impossible de connaître le détail des coûts du système Airbus. Ce que je sais, c'est que le résultat est positif. Le management d'Airbus a contribué à l'amélioration de la productivité au cours des deux dernières années. D'abord, en augmentant le prix de vente moyen des avions de 8 % en deux ans pour les petits et de 3 % pour les gros. Il s'agit du prix réellement payé par les compagnies aériennes, et pas seulement du prix catalogue. Ensuite, en réformant le système de contrôle de gestion et de suivi des coûts, avec notamment l'objectif de réduire ceux du service après-vente de 30 %. Enfin, l'augmentation des cadences, avec 294 appareils livrés en 1999, augmente la rentabilité de l'entreprise, en plus des efforts de productivité considérables menés par nos partenaires.

— Cela signifie qu'Airbus a été plus rentable en 1999 ?

— Je n'ai pas dit cela. Nous avons dû livrer cette année des avions parfois commandés entre 1995 et 1997, à l'époque où Boeing avait baissé les prix du marché de 20 % pour tuer Airbus. Nous subissons encore les effets de cette guerre des prix.

— Les restructurations engagées, en 1999, par plusieurs de vos partenaires vont-elles favoriser la transformation d'Airbus en société de plein exercice ?

— Effectivement, l'année 1999 a vu la privatisation d'Aerospatiale, grâce à son rapprochement avec Matra, puis la concrétisation de cette nouvelle capacité, avec la fusion annoncée des groupes alle-

mand, français et espagnol, au sein de la nouvelle société European Aeronautic, Defense and Space (EADS). EADS et notre actionnaire britannique, BAE Systems, reconnaissent l'urgence de la transformation d'Airbus en société de plein exercice. Mais Airbus n'est pas leur seul sujet de conversation. L'avenir de leurs autres activités doit aussi être pris en compte. Des accords séparés dans chacune des activités sont aujourd'hui improbables. Je suis toutefois confiant dans l'issue de ces négociations globales.

— Vos deux fonctions, à la tête d'Airbus et au sein du conseil d'administration d'EADS, principal partenaire d'Airbus, semblent poser problème au partenaire britannique minoritaire, BAE Systems.

— Je peux comprendre ces réticences. Pour l'instant, je me consacre entièrement et exclusivement à Airbus et je travaille pour EADS et BAE Systems sur un plan de stricte égalité. Les flux financiers entre Airbus et ses partenaires sont tels qu'il est inconcevable qu'il en soit autrement. Lorsque ses partenaires lui auront transféré la totalité des actifs (bureaux d'études et usines), il n'y aura plus de problèmes de définition des prix de transfert entre Airbus et ses fournisseurs. Ils seront uniquement actionnaires, majoritaire ou minoritaire, et non plus fournisseurs. Il ne devrait donc pas y avoir d'objection à ce que je sois alors à la fois patron d'Airbus et l'un des dirigeants d'EADS.

» Dans l'intervalle, si la création d'EADS devait précéder la transformation d'Airbus, il faudrait bien sûr discuter de cette situation avec tous les actionnaires. »

Propos recueillis par  
Christophe Jakubyszyn

## Un duopole dans le ciel mondial

L'ANNÉE 1999 constitue un tournant historique pour Airbus, qui a largement battu son rival américain Boeing avec 476 avions vendus, soit une part de marché de 55 % minimum. Ce n'est pas la première fois qu'Airbus devance l'américain. Mais la fois précédente, en 1994, il ne l'avait battu que d'une courte tête — un seul appareil — sur un marché atone (une centaine d'appareils pour chaque constructeur). Cette fois-ci, Airbus a fait la preuve qu'il s'était définitivement hissé au niveau de Boeing, en phase de haut de cycle de l'aéronautique.

La performance d'Airbus est encore plus exceptionnelle si on examine son carnet de commandes. Avec 1 444 avions à livrer, le constructeur européen n'est plus qu'à une courte tête de celui de Boeing (1 512 exemplaires). Il y a cinq ans, Airbus n'avait en soute que 615 appareils, contre 1 126 pour son rival. Certes, Boeing bénéficie encore de son antériorité sur le marché. Alors que 80 % des avions en service sont sortis des usines du groupe Boeing (y compris celles de McDonnell Douglas), le constructeur américain a encore livré cette année 620 appareils, contre 294 pour Airbus. Même avec un carnet de commandes équivalent à celui de Boeing, l'européen ne dispose pas des mêmes capacités de production et impose donc un délai de livraison plus long. Un Airbus A-320 commandé aujourd'hui ne sera livré qu'en 2003.

Le constructeur européen adopte d'ailleurs une démarche conservatrice dans ce domaine. Dietrich Russell, directeur général, explique qu'« Airbus refuse de faire évoluer son appareil de production en coups d'accordéon, pour ne pas déstabiliser le processus industriel et ne pas faire varier brutalement ses effectifs, à la hausse comme à la baisse ». Airbus part du principe qu'en vitesse de croisière le marché mondial est d'environ 750 appareils par an et qu'il ne sert donc à rien de surdimensionner son outil industriel au-delà de sa part de

marché de moyen terme, c'est-à-dire la moitié de ce chiffre. Airbus s'attend à un léger tassement du marché en 2000, après trois années d'emballage du marché, de 1996 à 1998, et une baisse de 25 % en 1999 (867 appareils pour les deux constructeurs, contre 1 200 l'année précédente).

Le management d'Airbus, qui doit améliorer la rentabilité du consortium, préfère aussi entretenir un effet de rareté permettant de vendre les avions Airbus légèrement plus chers que les appareils de la concurrence. Ceci est particulièrement marqué pour sa famille d'avions moyen-courriers A-320 qui remporte de nombreuses campagnes commerciales, malgré un prix de vente plus élevé que celui des Boeing 737 (476 commandes pour les petits avions d'Airbus, contre 278 pour ceux de Boeing). Dans les long-courriers, Airbus a atteint 75 % de marché avec son biracteur A-330 et son quadricoracteur A-340 face à l'avion le plus moderne de la famille Boeing, le 777.

PAS DE VIEUX MODÈLE VENDU

En revanche, Airbus n'a vendu en 1999 aucun de ses vieux modèles A-300 et A-310, alors que Boeing a réussi à placer 55 exemplaires de ses non moins vieux 757 et 767. Devant cet effondrement des ventes, Airbus réfléchit au développement, à moindre coût, d'un nouvel appareil de 250 places à partir d'éléments de l'A-330 et de l'A-310. Mais Airbus préférera sans doute mobiliser toutes ses ressources pour son projet de super-jumbo A-3XX, un avion de 550 à 750 places destiné à entamer le monopole de Boeing sur les très gros porteurs. Seul sur le marché, son 747, vendu plus d'un milliard de francs l'unité, a été commandé à 35 exemplaires en 1999. Les actionnaires d'Airbus hésitent encore à dépenser 11 milliards d'euros pour pouvoir lui opposer un avion européen.

## La banque d'affaires britannique Schroders perd son indépendance

LONDRES

de notre correspondant à la City  
L'annonce, mardi 18 janvier, par l'établissement britannique Schroders, de la vente pour 1,35 milliard de livres (2,17 milliards d'euros) de ses activités de banque d'investissement au géant américain Salomon Smith Barney met fin à cent soixante et onze ans de course orqueilles et solitaire au grand large. L'une des dernières banques d'affaires britannique indépendante va désormais se concentrer sur la gestion de fortunes. Schroders fait fructifier plus de 200 milliards de dollars d'actifs provenant de caisses de retraite et de « super-riches » originaires d'une vingtaine de pays.

On imagine le désarroi de la famille Schroder, fondatrice et actionnaire majoritaire, contrainte de céder l'activité première de cet établissement très coté perpétuant les traditions de la « merchant bank » anglaise. « C'est une boîte superbement gérée dont le savoir-faire, le pedigree et les manières impressionnent. C'est peut-être le dernier pilier de l'establishment qui disparaît », comme le souligne un rival, admiratif, la banque Schroders fait l'unanimité avec sa forte culture d'entreprise, sa prééminence sur le marché des fusions et acquisitions en Grande-Bretagne et le dynamisme de son président Sir Win Bischoff, aux commandes depuis seize ans. Mais, comme avant elle Kleinwort Benson, Warburg ou Morgan Grenfell, elle avait une cote mal taillée. « Trop grande pour se concentrer sur ses points forts, trop petite pour jouer un rôle mondial », résume un observateur. Par ailleurs, consciente de la nécessité d'une implantation sur le marché américain, Schroders avait acheté outre-Atlantique une petite maison de courtage Wertheim, une initiative qui n'avait pas été à la hauteur de ses ambitions. L'échec du récent projet de reprise par Schroders de la célèbre firme new-yorkaise Wasserstein Perella a contraint Bruno Schroder à vendre une partie de l'argenterie familiale.

La création de Schroders Salomon Smith Barney marque le retour sur le devant de la scène de cet établissement new-yorkais, jadis numéro un du marché obligataire, devenu la troisième banque américaine en terme de chiffre d'affaires depuis son acquisition par Travelers et la formation du Citigroup. Les deux établissements sont en effet complémentaires, Schroders apportant dans son escarcelle une forte présence en Europe et en Asie, la réussite de son département « actions » et une expertise incontestée dans le secteur des privatisations et des financements de projets. Les responsables de Salomon Smith Barney comptent sur ce rachat pour combler l'écart avec les autres mastodontes américains de la haute finance offrant toute la palette de services.

Malgré l'accueil favorable des analystes, bien des interrogations demeurent à propos de ce mariage anglo-américain. La City s'attend à des départs de membres de l'état-major de Schroders après la perte d'indépendance, comme cela avait été le cas d'autres enseignes traditionnelles anglaises reprises par des étrangers. Par ailleurs, la non-participation à la transaction de la gestion de fonds intrigue les milieux financiers. Comme cela s'était passé lors de la défection de Mercury Asset Management lors du rachat de Warburg par la SBS, Schroders et Salomon n'ont sans doute pas pu trouver un accord sur les conditions et le prix. A terme toutefois, l'américain n'exclut pas une reprise des activités de gestion d'actifs.

Marc Roche

■ BNP : déjà quatrième banque de Californie et deuxième de Hawaï, BancWest, détenue à 45 % par le groupe BNP-Paribas, va devenir le deuxième établissement de l'Etat en reprenant 68 agences dans l'Utah et l'Idaho à deux banques en cours de fusion, Zions et First Security.

C. J.

Télérama hors série

L'homme qui tutoyait Dieu

Bach

ET, EN CADEAU, UN CD INEDIT 13 morceaux pour découvrir l'univers de Jean-Sébastien Bach

France musiques arte

### J.S. BACH L'HOMME QUI TUTOYAIT DIEU

L'œuvre, les interprètes, la discothèque idéale...

Chez votre marchand de journaux, 52 F

Télérama  
Prenez votre culture en main.  
www.telerama.fr



## TABLEAU DE BORD

### AFFAIRES

#### INDUSTRIE

● **ABB ALSTOM POWER : l'entreprise formée par le français et le groupe helvético-suédois supprimerait 12 000 emplois en Europe** d'ici à 2004, dont plus d'un millier en France, selon les syndicats. Selon le quotidien économique *La Tribune*, la direction admet envisager des réductions d'effectifs, mais affirme laisser le soin aux présidents des 14 filiales européennes concernées de définir les mesures précises.

● **NOVARTIS : le groupe pharmaceutique suisse envisage d'éventuelles fusions aux Etats-Unis**, notamment avec American Home Products et Pharmacia & Upjohn, selon le quotidien *Financial Times* de mercredi 19 janvier, qui ajoute qu'aucun contact direct n'a encore été pris.

● **PILKINGTON : le groupe verrier britannique et son concurrent allemand, Interpane International Glas**, vont former une société commune en France pour construire une usine intégrant la fabrication de verre et des installations de revêtement. L'usine, qui sera construite à Freyming-Merlebach en Lorraine, remplacera deux projets annoncés séparément en 1999 par les deux groupes.

● **ITOCHU/MARUBENI : les groupes de négoce japonais vont lancer un système de vente en ligne de produits sidérurgiques** dès 2000. Les deux maisons prendront une participation majoritaire dans la nouvelle société, qui sera la première société de commerce électronique spécialisée dans un type de produit industriel.

● **EL PASO ENERGY : le groupe gazier américain a annoncé, mardi 18 janvier, l'acquisition amicale de Coastal**, groupe énergétique diversifié, pour 16 milliards de dollars (15,8 milliards d'euros). Ce rachat lui permet de devenir le troisième producteur gazier américain et de devenir un des tout premiers transporteurs mondiaux de gaz.

● **EADS : la nouvelle société aéronautique européenne, qui doit naître au printemps** de la fusion du français Aerospatiale Matra, de l'allemand DaimlerChrysler Aerospace (DASA) et de l'espagnol Casa, devrait formellement faire une proposition d'alliance à l'italien

Alenia-Finmeccanica d'ici à la fin du mois de janvier, indique mercredi le quotidien *Il Sole 24 ore*.

#### SERVICES

● **INTEL : le premier fabricant mondial de microprocesseurs a présenté mardi à Paris une nouvelle technologie** destinée aux ordinateurs portables, qui permettra d'augmenter considérablement leur puissance sans supplément de poids. Intel va commencer à commercialiser des processeurs Pentium III à 650 Mhz destinés aux ordinateurs portables.

#### FINANCE

● **BSCH : les actionnaires de la banque espagnole ont approuvé, mardi, deux augmentations de capital** de 6 milliards d'euros, destinées à financer son soutien à l'OPA de Royal Bank of Scotland sur National Westminster et l'achat des banques portugaises Tota y Açores et Credito Predial Portugues.

● **BES-BPI : deux banques portugaises, Banco Espirito Santo et Banco Portugues di Investimento** ont annoncé mardi leur fusion pour former le premier groupe bancaire du pays devant la banque née du rapprochement, le 11 janvier, entre le Banco Comercial Portugues et Banco Mello.

● **SWISS LIFE : le groupe suisse d'assurance a annoncé** mercredi le lancement d'une division de commerce électronique, qui va se traduire par la suppression de 280 emplois administratifs en Suisse et une amélioration des résultats de 62,5 millions d'euros.

#### RÉSULTATS

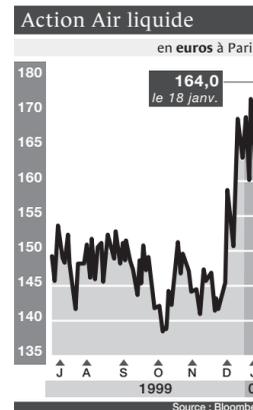
■ **MICROSOFT : le leader mondial des logiciels a publié mardi des résultats pour le deuxième trimestre 1999 supérieurs aux prévisions**, soutenus par une forte demande de PC. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 6,11 milliards de dollars, en hausse de 18 % pour un bénéfice net de 2,44 milliards de dollars.

■ **PFIZER : le groupe pharmaceutique américain, qui discute d'une éventuelle fusion** avec son compatriote Warner Lambert, a annoncé mardi un bénéfice net de 3,384 milliards de dollars pour l'exercice 1999, en hausse de 29 % par rapport à 1998, pour un chiffre d'affaires en hausse de 20 % à 16,204 milliards de dollars. Le groupe table sur une croissance de son bénéfice de 20 % en 2000.

## VALEUR DU JOUR

### Air Liquide condamné à désinvestir

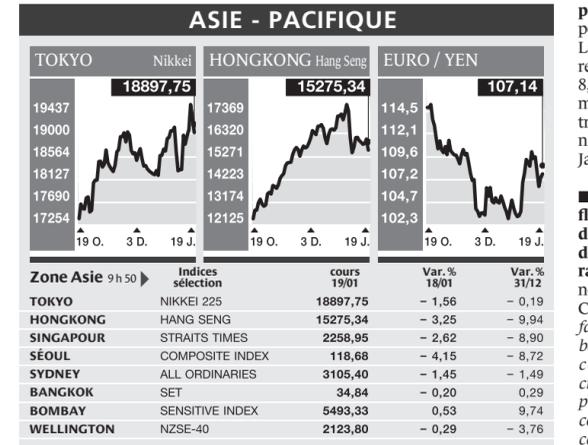
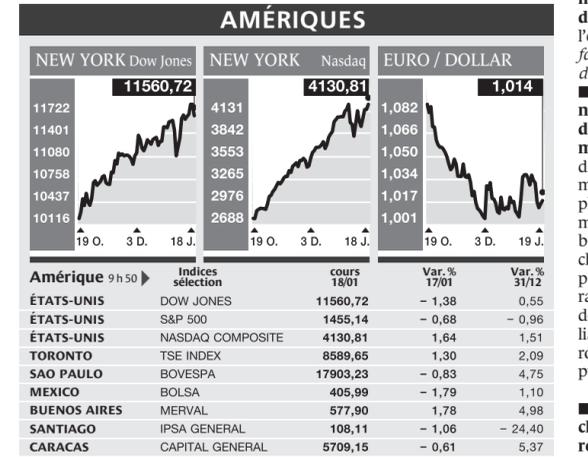
APRÈS sept mois d'attente, l'acquisition du groupe britannique BOC, menée conjointement par Air Liquide et l'américain Air Products, se précise. La Commission européenne a annoncé, mardi 18 janvier, qu'elle autorisait le rachat de BOC, mais sous certaines conditions. Air Liquide devra entreprendre un certain nombre de cessions, « dans les meilleurs délais », afin de pouvoir réaliser ce rachat. Dès le départ, Air Liquide et Air Products savaient que l'opération ne serait pas facile : la reprise du numéro trois mondial dans les gaz industriels par le numéro un et le numéro quatre du secteur risquait de poser des problèmes de concurrence. Selon le commissaire à la concurrence, Mario Monti, le partage du producteur de gaz britannique aurait conduit à une position dominante dans l'oxygène, l'hélium, l'azote, le gaz en vrac, en bouteilles et dans certains gaz spéciaux. La Commission européenne a donc demandé des désinvestissements substantiels. Pour Air liquide, ces désengagements se chiffrent à 75 millions d'euros (490 millions de francs). Le groupe français s'est engagé à céder des activités en France, en Belgique et aux Pays-Bas, qui représentent environ 6 % du chiffre d'affaires du groupe dans cette zone. Dans le même temps, plusieurs sites industriels implantés en Grande-Bretagne et appartenant à BOC devront être vendus. Ces unités réalisent envi-



ron 128 millions d'euros de chiffre d'affaires, soit 16 % des ventes de BOC en Grande-Bretagne. Bruxelles a demandé en outre la vente d'installations de BOC en Russie et en Pologne. L'ampleur des désinvestissements demandés par la Commission européenne a surpris Air Liquide, qui juge la position de Bruxelles « très dure ». Après l'autorisation de la commission européenne, Air Liquide et Air Products attendent encore l'accord de la Federal Trade Commission aux Etats-Unis, afin de pouvoir lancer l'offre publique d'achat définitive sur BOC. Les incertitudes autour du rachat de BOC pèsent sur l'action Air Liquide, qui connaît une progression heurtée depuis juillet. Mardi, le titre a terminé en baisse de 1,03 % à 164 euros.

Martine Orange

## FINANCES ET MARCHÉS



## SUR LES MARCHÉS

### PARIS

L'INDICE CAC 40 reculait de 0,87 %, à 5 623,61 points, mercredi 19 janvier en début de séance. La veille, le CAC 40 s'était inscrit en forte baisse. L'indice avait perdu 2,91 %, à 5 672,95 points, finissant la séance non loin de ses plus bas niveaux du jour. Le volume des échanges sur le marché à règlement mensuel s'était élevé à 3,801 milliards d'euros, soit 25 milliards de francs.

### FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, l'indice DAX abandonnait 0,63 %, à 7 027,47 points, mercredi matin. La Bourse de Francfort a cédé 2,57 %, mardi, clôturant à 7 072,12 points, après avoir terminé à un sommet historique de 7 258,90 points lundi.

### LONDRES

L'INDICE FOOTSIÉ se repliait légèrement de 0,04 %, à 6 502,20 points, mercredi matin. La Bourse de Londres a terminé mardi en forte baisse, affectée par le repli de Wall Street en début de séance. A la fermeture du marché, l'indice des cent principales valeurs a reculé de 2,47 %, à 6 504,6 points.

### TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a reculé mercredi, sous la pression des valeurs high tech. Les prises de bénéfices des investisseurs ont fait baisser l'indice Nikkei de 298,82 points, soit une chute de 1,56 %, à 18 897,75 points.

### NEW YORK

LES INVESTISSEURS ont été très sélectifs dans leurs achats de valeurs à Wall Street, mardi 18 janvier. Ils ont favorisé les actions des groupes spécialisés dans les hautes technologies et laissé de côté les grands titres de la cote. De fait, l'indice Dow Jones a perdu 162,26 points, soit un repli de 1,38 %, à 11 560,72 points et le S&P-500 a abandonné 0,68 % à 1 455,14 points. L'indice Nasdaq a gagné 1,64 % à 4 130,76 points.

### TAUX

LES MARCHÉS obligataires poursuivaient, mercredi 19 janvier en début de matinée, leur mouvement de repli sous la crainte d'un regain d'inflation en Europe. La petite poussée inflationniste actuelle, en raison des prix des matières premières, dont le pétrole, ne sera pas durable, a toutefois assuré le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, sur France 2. Les taux de rendement des emprunts d'Etat à dix ans se situaient à 5,78 % en France et à 5,66 % en Allemagne.

### MONNAIES

LE YEN reculait face au dollar, à 105,57 yens pour un dollar, mercredi matin, à la suite des déclarations du gouverneur de la Banque du Japon, Masaru Hayami, indiquant que l'évolution de la devise nipponne serait discutée, samedi, lors de la réunion des pays du Groupe des Sept (G7). De son côté, l'euro remontait légèrement à 1,0142 dollars.

## ÉCONOMIE

### La Banque du Japon constate le redressement de l'économie

L'ÉCONOMIE japonaise redresse un peu la tête mais n'a pas encore montré de signe évident de reprise de la demande privée, a indiqué mercredi 19 janvier la Banque du Japon dans son rapport mensuel pour janvier. La banque centrale note que les exportations continuent à progresser, portées « par le rebond des économies étrangères », en particulier dans le reste de l'Asie. Un autre facteur positif est la légère amélioration remarquée sur le marché de l'emploi : « Il y a des signaux qui suggèrent un ralentissement dans les réductions du nombre d'emplois » dans les entreprises.

■ **La banque centrale du Japon se montre préoccupée par la force du yen.** Son appréciation depuis l'été 1999 « va avoir un impact néfaste sur les bénéfices des entreprises dans le court terme », craint-elle.

■ **Le nombre de faillites a de nouveau progressé au Japon en décembre 1999 par rapport au même mois de 1998**, pour le deuxième mois consécutif, augmentant de 32,3 %, à 1 547 cas, le plus haut niveau depuis quatorze mois, a annoncé Teikoku Data-bank, une agence privée de recherche. Les passifs en jeu ont cependant nettement décliné par rapport à décembre 1998, chutant de 64,6 % sur un an, à 392,5 milliards de yens (3,7 milliards d'euros), le plus bas chiffre mensuel depuis septembre 1996.

■ **CHINE : les chantiers navals chinois ont enregistré un nombre record de commandes en 1999, avec un tonnage doublé par rapport à l'année précédente**, a rapporté mercredi la presse officielle. La construction navale chinoise a reçu des commandes portant sur 8,57 millions de tonnes, soit 19 % du marché mondial. La Chine est le troisième constructeur mondial de navires, après la Corée du Sud et le Japon.

■ **FRANCE : la petite poussée inflationniste actuelle, en raison des prix des matières premières dont le pétrole, ne sera pas durable**, a assuré mercredi le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, sur France 2. « Il ne faut pas croire non plus que la petite bosse d'inflation que nous avons en ce moment sera durable. Nous croyons, à la Banque centrale européenne, que l'indice des prix à la consommation va monter puis redescendre », a-t-il affirmé.

■ **GRÈCE : la Grèce est « proche des critères d'adhésion à l'euro, mais la décision devra être prise en temps utile »**, a déclaré mardi à Strasbourg le commissaire européen aux affaires monétaires Pedro Solbes. Après la réévaluation de 3,5 % de la drachme grecque samedi 15 janvier, la Grèce espère maîtriser son inflation à 2 % en 2000-2001 et réduire ses taux d'intérêt de façon à remplir les critères de qualification pour l'euro en janvier 2001.

■ **UNION EUROPÉENNE : l'Espagne et la Grande-Bretagne ont écarté l'harmonisation des systèmes de protection sociale dans l'Union européenne**, ont indiqué mardi les ministres espagnol et britannique de l'emploi à l'issue d'un séminaire à Tolède en Espagne avec leur homologue portugais. Les participants se sont prononcés contre les départs anticipés en retraite et ont plaidé pour l'accès des travailleurs les plus âgés aux nouvelles technologies de l'information.

■ **ÉTATS-UNIS : l'expansion économique sans précédent aux Etats-Unis depuis bientôt dix ans et les gains phénoménaux des marchés boursiers ont creusé encore davantage le fossé** entre riches et pauvres, mais ces disparités varient grandement selon les Etats, indique une étude publiée mardi par deux instituts de recherche privés de Washington. Le revenu moyen de 20 % des ménages les plus riches était, à la fin des années 90, avec 137 500 dollars annuellement, dix fois plus élevé que celui des 20 % les plus pauvres, selon cette étude.

■ **NOUVELLE-ZÉLANDE : la Banque centrale de Nouvelle-Zélande a relevé mercredi ses taux d'intérêt de 5 % à 5,25 %, à la surprise des économistes et des marchés financiers.** Don Brash, gouverneur de la Banque centrale, a indiqué que cette décision avait été prise en raison de la bonne santé de l'économie du pays et du risque de surchauffe. Il a précisé que l'augmentation de 2,3 % du produit intérieur brut au cours des quatre derniers mois de 1999 avait confirmé que l'économie du pays connaissait une croissance soutenue.

■ **PÉTROLE : les prix du pétrole ont continué de progresser mardi 18 janvier.** A New York, le cours du baril de référence, *light sweet crude*, pour livraison la plus rapprochée, en février, a gagné 83 cents à 28,85 dollars. A Londres, le contrat échéance mars du Brent qualité de référence de la mer du Nord terminait la séance à 26,06 dollars.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95638	DEUTSCHEMARK	3,36385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NEERLANDAIS	2,20371	FLORIN NEERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324
COURONNE DANOISE	7,46389	COURONNE NORVÉGIENNE	8,1065
COURONNE TCHÈQUE	35,9780	DOLLAR AUSTRALIEN	1,5222
DOLLAR CANADIEN	1,4626	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,9545
DRACHME GRECQUE	330,7000	FLORINT HONGROIS	254,9400
ZLOTY POLONAIS	4,1217		

Cours de change croisés					
	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIRE
19/01 9 h 50					
DOLLAR	0,94612	1,01435	1,15460	1,63815	0,62889
YEN	105,69500	107,14500	16,33500	173,11000	66,43500
EURO	0,98585	0,93331	1,15245	1,61490	0,62000
FRANC	6,46835	6,12490	6,55957	10,60325	4,06610
LIVRE	0,61044	0,57765	0,61925	0,09440	0,38380
FRANC SUISSE	1,59010	1,50520	1,61275	0,24585	2,60580

### Taux d'intérêt (%)

Taux 18/01	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,02	3,11	5,75	6,28
ALLEMAGNE	2,92	3,30	5,64	6,26
GDE-BRETAG.	5,25	5,89	5,98	4,75
ITALIE	2,92	3,28	5,89	6,48
JAPON	0,07	0,10	1,75	2,40
ÉTATS-UNIS	5,78	5,37	6,75	6,74
SUISSE	1,10	1,74	3,60	4,34
PAYS-BAS	2,87	3,28	5,78	6,32

### Matif

Cours 9 h 50	Volume	dernier prix	premier prix
National	5,5	21318	83,43
MARS NC		NC	NC
Euribor 3 mois		NC	NC
FÉVRIER NC		NC	NC

### Pétrole

En dollars	Cours 18/01	Var. % 17/01
BRENT (LONDRES)	26,05	....
WTI (NEW YORK)	27,89	+ 0,32
LIGHT SWEET CRUDE	29,01	+ 0,43

### Or

En euros	Cours 18/01	Var. % 17/01
OR FIN KILO BARRE	9050	+ 0,56
OR FIN LINGOT	9140	+ 0,88
ONCE D'OR (LO) \$	307	....
PIÈCE FRANCE 20 F	52,20	+ 2,15
PIÈCE SUISSE 20 F	52	+ 1,76
PIÈCE UNION LAT. 20	51,50	+ 1,98
PIÈCE 10 DOLLARS US	222	+ 0,45
PIÈCE 20 DOLLARS US	371	+ 1,23
PIÈCE 50 PESOS MEX.	335,50	+ 0,30

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». [www.lemonde.fr/bourse](http://www.lemonde.fr/bourse)

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS EUROPÉENNES

L'action de la banque d'affaires britannique Schroders a bondi de 13,56 % après l'annonce de son acquisition par le grand groupe bancaire américain Citigroup...

Glaxo Wellcome et SmithKline Beecham, qui ont annoncé leur prochaine fusion, ont été vivement attaqués, durant la journée de mardi. L'action Glaxo a perdu 2,60 % et celle de SmithKline a reculé de 4,63 %.

Table of stock prices for various European companies including Autoliv, BASF, BMW, etc.

Table of stock prices for various European companies including BOC Group, Celanese, Ciba Spec Chem, etc.

Table of stock prices for various European companies under the 'Banques' section.

Table of stock prices for various European companies under the 'Conglomérats' section.

Table of stock prices for various European companies under the 'Télécommunications' section.

Table of stock prices for various European companies under the 'Énergie' section.

Table of stock prices for various European companies under the 'Construction' section.

Table of stock prices for various European companies under the 'Services financiers' section.

Table of stock prices for various European companies under the 'Produits de base' section.

Table of stock prices for various European companies under the 'Services collectifs' section.

Table of stock prices for various European companies under the 'Consommation cyclique' section.

Table of stock prices for various European companies under the 'Alimentation et boisson' section.

Table of stock prices for various European companies under the 'Chimie' section.

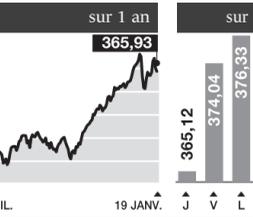
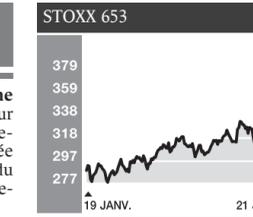


Table of stock prices for various European companies including Hilton Group, LVMH, etc.

Table of stock prices for various European companies including Rasio Grp, Rieber & Son, etc.

Table of stock prices for various European companies under the 'Pharmacie' section.

Table of stock prices for various European companies under the 'Biens d'équipement' section.

Table of stock prices for various European companies under the 'Énergie' section.

Table of stock prices for various European companies under the 'Biens de consommation' section.

Table of stock prices for various European companies under the 'Construction' section.

Table of stock prices for various European companies under the 'Services financiers' section.

Table of stock prices for various European companies under the 'Produits de base' section.

Table of stock prices for various European companies under the 'Services collectifs' section.

Table of stock prices for various European companies under the 'Consommation cyclique' section.

Table of stock prices for various European companies under the 'Alimentation et boisson' section.

Table of stock prices for various European companies under the 'Chimie' section.

Table of stock prices for various European companies under the 'Codes pays zone Euro' section.

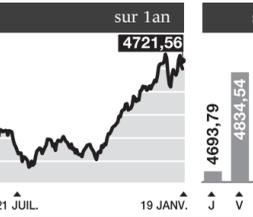
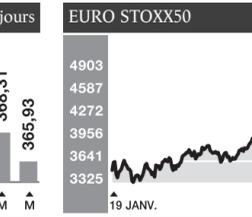


Table of stock prices for various European companies including Skandia Insuran, Storebrand, etc.

Table of stock prices for various European companies including Sydskraft, Thames Water, etc.

Table of stock prices for various European companies under the 'Medias' section.

Table of stock prices for various European companies under the 'Amsterdam' section.

Table of stock prices for various European companies under the 'Biens de consommation' section.

Table of stock prices for various European companies under the 'Bruxelles' section.

Table of stock prices for various European companies under the 'Commerce distribution' section.

Table of stock prices for various European companies under the 'Francfort' section.

Table of stock prices for various European companies under the 'Commerce distribution' section.

Table of stock prices for various European companies under the 'Haute technologie' section.

Table of stock prices for various European companies under the 'Commerce distribution' section.

Table of stock prices for various European companies under the 'Haute technologie' section.

Table of stock prices for various European companies under the 'Commerce distribution' section.

Table of stock prices for various European companies under the 'Haute technologie' section.

Table of stock prices for various European companies under the 'Commerce distribution' section.

Table of stock prices for various European companies under the 'Haute technologie' section.

Table of stock prices for various European companies under the 'Commerce distribution' section.

Table of stock prices for various European companies under the 'Haute technologie' section.

Advertisement for WE@roker featuring a smiling woman and the text 'Je bénéficie de recommandations d'experts'.

Advertisement for WE@roker with contact information: www.webroker.fr, 0803 023 033.

Advertisement for WE@roker with contact information: www.webroker.fr, 0803 023 033.

VALEURS FRANÇAISES

Le titre Vivendi a gagné 1 %, dans les premières minutes de transactions, mercredi 19 janvier. Manesmann, le groupe allemand de télécommunication, envisagerait de reprendre la participation de Vivendi dans Cegetel afin de contrer l'OPA hostile de Vodafone.

Table of French stock market data with columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

NOUVEAU MARCHÉ

Table of new market data with columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

Table of various French stock market data including BAZAR HOT, BIC, BIS, and many others.

Table of international stock market data including AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

Table of international stock market data including AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

SICAV et FCP

Table of SICAV and FCP data with columns for fund names, units, and dates.

Table of various financial data including CREDIT AGRICOLE, CREDIT LYONNAIS, and others.

Table of various financial data including CREDIT AGRICOLE, CREDIT LYONNAIS, and others.

SECOND MARCHÉ

Table of second market data with columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

Table of various financial data including CREDIT AGRICOLE, CREDIT LYONNAIS, and others.





GABE KIRCHHEIMER

## Las Vegas ou l'envers du jeu

**CLARK COUNTY**  
de notre envoyé spécial

Imaginons le souverainiste Philippe de Villiers, pourfendeur des multinationales américaines, débarquant à Las Vegas pour y défendre « le droit de ne pas être américanisé, macdonaldisé, cocacolonisé ». Imaginons le vice-président du Rassemblement pour la France arpenteant le « Strip » (surnom de l'artère emblématique de la ville), au milieu d'une foule bon enfant (T-shirts, bermudas et baskets) qui saisit machinalement les prospectus qu'on lui tend à chaque carrefour. Pour y découvrir (photos et numéros de téléphone à l'appui), Jasmine, une « college girl fresh out of school », Brandy, une « farm girl just new to the city » ou Miko, « une perle exotique ». Autant de beautés que l'on vous promet, « dans les vingt minutes », seule ou en duo, directement dans votre chambre... Avec une réduction pour les célibataires qui souhaiteraient ainsi enterrer leur vie de garçon avant de convoler (plus de 100 000 mariages par an, soit un toutes les 5 minutes !) dans une des cinquante *wedding chapels* d'une ville pudibonde qui a relégué les *cat houses* (maisons closes) dans une vallée voisine. Autorisée au Nevada, la prostitution est en effet bannie dans 4 des 17 comtés de l'Etat

Pour séduire des joueurs en quête d'exotisme, la « ville du péché » s'est transformée en Disneyworld du désert

dont celui de Las Vegas, les autorités locales jugeant le *business* du sexe préjudiciable à celui du jeu et, surtout, à l'image « clean » qu'entend désormais donner d'elle celle qui ne veut plus être la « Sin City », la ville du péché.

Imaginons maintenant la tête de notre contempteur de la mondialisation découvrant successivement, au fil de sa promenade, le lagon, la piscine à vagues et la plage de sable du Mandalay Bay (3 300 chambres), l'imposant sphinx dressé devant la pyramide du pharaonique Luxor (4 427 chambres), les tourelles acidulées du médiéval Excalibur (4 032 chambres), le lion du MGM Grand (5 005 chambres), la statue de la liberté et les gratte-ciel du New York-New York (2 035 chambres) et la réplique d'un lac de Côte d'opérette sur les rives duquel le Bellagio (3 000

chambres) déploie les terrasses de ses restaurants réputés. Jusqu'à ce que notre chantre se retrouve, soudain, au pied d'une demi-tour Eiffel (164 m !), superbe et coûteuse réplique (20 millions de dollars) dominant deux tiers d'Arc de triomphe, une montgolfière géante et les façades reconstituées du Louvre et de l'Opéra. Sans oublier l'Hôtel de Ville, dont s'inspire, paraît-il, la masse imposante du Paris Las Vegas (2 916 chambres et 295 suites), hommage attendu de la cité des néons à la ville lumière. De quoi ébranler (ou conforter) les convictions du champion de « l'exception culturelle » hexagonale...

### UNE ODEUR DE PAIN CHAUD

En fait, le Paris Las Vegas est la dernière trouvaille de celle qui, *business* oblige, a décidé de changer de mise et d'image. Confrontée à une concurrence vive (les casinos fleurissent désormais un peu partout sur le sol américain), l'ex-Mecque du jeu s'est métamorphosée en une sorte de Disneyworld pour adultes. Mieux, elle est devenue la capitale mondiale du kitsch haut de gamme. Objectif : rester, avec plus de 33 millions de visiteurs par an (dont environ 170 000 Français), la première destination touristique du globe. La recette :

vendre le monde aux Américains, invités à consommer sans retenue cet exotisme pasteurisé servi à domicile, sur un plateau doré.

Fruit de l'imagination des stylistes locaux et de la munificence des promoteurs, le Paris Las Vegas (un Hilton Casino Resort de 790 millions de dollars) offre, depuis septembre 1999, un concentré de ce qui, pour les Américains, résume, avec le french cancan, l'art de vivre français : le shopping et, surtout, la bonne bouffe, un secteur confié à un *executive chef* français, Eric Scullier, capable de « vendre » aussi bien les croissants servis au comptoir du Petit Zinc que les viennoiseries de Gaston Lenôtre ou les spécialités du Provençal, de La Rôtisserie des artistes ou du Eiffel Tower Restaurant situé, comme son nom l'indique, au premier étage de la dame de fer.

Folklore oblige, des agents de police à képi, des accordéonistes à béret et un livreur juché sur un triporteur rouge croulant sous les baguettes (24 F, 3,6 € pièce), déambulent sur les pavés d'une rue de la Paix où flotte en permanence une odeur de pain chaud. Dehors, on peut déguster un verre de chablis sur une copie du pont Alexandre-III ou grignoter un vrai sandwich au Café du Parc avant d'aller fumer un cigare au Napoleon's. Quant à la dame de fer, elle plante sans vergogne ses pieds dans la voute bleutée d'un casino où, entre les réverbères, 2 100 machines à sous et 90 tables de jeu s'entassent dans

un décor métallique évoquant les Halles d'antan.

Passés maîtres dans l'art du trompe l'œil, les peintres du cru n'en ont pas moins raté le faux ciel tristounet d'un Paris d'opérette, capitale d'une France revue par Astérix, corrigée par Broadway et parrainée par Line Renaud et Charles Aznavour. Sans parler d'un hall rutilant qui, avec ses lustres et ses chandeliers, fait davantage penser au palais d'un émir qu'au château de Versailles dont la décoration, précise-t-on, aurait inspiré les espaces voués aux banquets et autres conventions, spécialités locales des plus lucratives.

N'en déplaise à l'amour-propre de notre cocardier vendéen, le Venetian (3 036 chambres, unique-

ment des suites), qui, à 200 mètres de là, ressuscite, depuis mai 1999, la magie de la Sérénissime, cache derrière une devanture tout aussi spectaculaire (palais des Doges, Palazzo Contarini, Ca'd'Oro, Rialto, pont des Soupirs et campanile grande nature), un somptueux décor intérieur, fruit du travail minutieux d'une centaine de peintres, de sculpteurs et d'artistes ayant œuvré sous l'œil attentif d'historiens d'art. Il est vrai que son riche propriétaire, Sheldon Adelson, soixante-six ans, archétype de la *success story* américaine (son père, immigrant lituanien, était chauffeur de taxi à Boston), n'a pas lésiné sur les moyens : 1,5 milliard de dollars ! 3 000 tonnes de marbre italien, des

### A voir et à manger

Capitale mondiale du divertissement, Las Vegas mérite qu'on y passe au moins trois jours. Premier jour : découverte du « Strip », avec les montagnes russes du New York-New York (230 secondes avec des pointes à 107 km/h !) et les boutiques du Caesars Palace, dans un décor en trompe-l'œil. Déjeuner chez Spago. Après les tiges blanches et les dauphins du Mirage, tour en gondole au Venetian (\$ 10), puis dîner au premier étage de la tour Eiffel, avec, en prime, les grandes eaux du Bellagio. Jour 2 : expresso chez « Mon Ami Gabi », au Paris, avant d'admirer les toiles de maîtres du Bellagio. Déjeuner au « Picasso », au milieu de vrais Picasso. Voyage dans la légende avec le musée à la gloire du pianiste Liberace et, au Venetian, les stars de cire de M<sup>me</sup> Tussaud. Cap sur *downtown* pour un bain de lumière avant le show du Bellagio. Jour 3 : visite des environs ou du Grand Canyon puis, au crépuscule, survol du « Strip » en hélicoptère. Dîner au « Swan Court » (Mandalay Bay) avec un dernier verre au sommet de la Stratosphere ou de l'Hôtel Rio, au Voodoo Café. En option, machines à sous et tapis verts.

**EVASION**  
Publicités

**NEW YORK, c'est Directours**  
Vol A/R départs quotidiens de Paris et des grandes villes de province + hébergement à l'hôtel New Yorker 2/3\*, centre Manhattan  
Prix valables du 05/02/00 au 31/03/00  
51/3N 71/5N 91/7N  
Base 4 personnes 2345 F 2895 F 3445 F  
Base 2 personnes 2720 F 3520 F 4320 F  
Supplément par nuit et par pers. : double 125 F.  
+ taxes aéroport, à ce jour de 400 F à 480 F/pers.  
**www.directours.com**  
Minitel 3615 Directours 2.23 F/mn et 01.45.62.62.62  
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 Av. des Champs-Élysées Paris 8e.  
Lic. 07980001 - Sous réserve de dispon.  
**Directours**  
Membre SNAV - Garantie APS

**HAUTE SAVOIE**  
SOMMAND PRAZ-DE-LYS  
1 500 M. Pied des Pistes - Fond. Alpin  
**HOTEL DU LAC 2\***  
Piscine, Sauna, SPA - Pens. comp. 245 F à 390 F  
PROMO 5 jours minimum tout comp.  
BASSE SAISON de 2 000 F à 2 200 F  
(Matériel + Forfait ski + Pension)  
**PÂQUES PROMO 7 jours**  
Semaine et Week-End groupe  
☎ 04.50.34.20.88

**ISLANDE**  
WEEK-ENDS MAGIQUES  
A partir de  
**2 490 FTTC**  
vols + taxes + 3 nuits  
en hôtel 1<sup>er</sup> cat. + petits-déjeuners  
Réservations :  
**ICELANDAIR**  
Tél. 01 44 51 60 51  
E-mail : france@icelandair.is

renseig. publicité :  
☎ 01.42.17.39.40

**Tous nos bons plans**  
@  
**www.anyway.com**  
VOLS ALLER/RETOUR\*  
Taxes aéroport comprises  
Sur compagnies régulières

NEW YORK	@	1835F
MIAMI	@	2440F
SAN FRANCISCO	@	2550F
FORT DE FRANCE	@	2190F
POINTE A PITRE	@	2190F
LA HAVANE	@	2990F
RIO	@	2990F
LES SEYCHELLES	@	3990F
BANGKOK	@	3700F
SYDNEY	@	6150F
DUBLIN	@	640F

**0 803 008 008\*\***  
3615 ANYWAY\*\*

**St Valentin**  
**à Stockholm**  
Quand on aime,  
on compte !

\* Prix TTC, à partir de, par personne, en chambre double, sous réserve de disponibilité, départ avant le 31/3/00. Départ samedi, retour lundi sur vol régulier SAS, 2 nuits d'hôtel, petits déjeuners, carte découverte Stockholm : transports et entrées dans les musées gratuits. Contactez votre agence de voyage ou Bennett, 01 44 88 54 54, Nord Espaces, 01 45 65 00 00, Maison de la Scandinavie, 01 42 85 64 30, Voyageurs du Monde, 01 42 86 17 20.

**week-end pour 1999F\***

**SAS**  
Scandinavian Airlines  
**STOCKHOLM**  
It's there. Go there.  
Un partenariat entre Stockholm Information Service, SAS et les Hôtels Scandic



# Les chercheurs comprennent mieux les maladies à prion

Ils démontrent qu'une molécule de synthèse peut rendre sa forme normale à la protéine prion, réduisant ainsi le pouvoir infectieux de cet agent des encéphalopathies spongiformes. Mais les applications thérapeutiques ne sont pas pour demain

Le caractère pathologique de la protéine prion, impliquée dans les encéphalopathies spongiformes transmissibles (EST), est lié à sa structure en trois dimensions. La forme anormale, désignée par le terme PrP<sup>Sc</sup>, pos-

sède des propriétés physico-chimiques différentes de la forme normale. Elle résiste à la dégradation par des enzymes et possède en excès l'un de ses deux composants, les feuillets- $\beta$ . L'équipe internationale, dirigée par

Claudio Soto, a eu l'idée d'utiliser un composé peptidique pour s'attaquer à ces feuillets- $\beta$ . Des souris ont reçu en injection des mélanges composés de ce peptide et d'extraits de tissus cérébraux de moutons atteints de la

tremblante et de sujets humains atteints de la maladie de Creutzfeldt-Jakob. L'action du peptide a permis le retour à la configuration normale et a retardé l'apparition des signes cliniques liés à l'EST.

UN PEPTIDE de synthèse (une chaîne d'acides aminés) peut inverser les modifications de la structure tridimensionnelle de la protéine prion, la faisant revenir de la forme pathologique à la forme normale. Ces travaux, menés par une équipe internationale dirigée par Claudio Soto (Centre médical de l'université de New York et Institut de recherche pharmaceutique Serono, à Genève) font l'objet d'une publication dans l'hebdomadaire *The Lancet*, daté du 15 janvier. Cette publication présente un intérêt réel dans la meilleure connaissance des mécanismes biologiques à l'œuvre dans les encéphalopathies spongiformes transmissibles (EST). Elle pourrait également augurer d'une voie de recherche pour des traitements futurs.

Les scientifiques ne sont pas unanimes sur la nature de l'agent infectieux responsable des différentes maladies appartenant au groupe des EST, qui comprend notamment la maladie de Creutzfeldt-Jakob, la maladie de la « vache folle » et la tremblante du mouton. Stanley Prusiner affirme qu'il s'agit du prion. D'autres spécialistes des EST n'écartent pas l'hypothèse de l'intervention d'un autre agent infectieux, de nature conventionnelle, comme un virus par exemple, faisant du prion un cofacteur et non l'agent principal.

Même si certains chercheurs ont déjà décrit des manifestations cliniques d'EST chez la souris sans protéine prion anormale, il paraît

établi que la plupart des EST s'accompagnent d'une accumulation, avant tout au niveau cérébral, d'une glycoprotéine, la PrP<sup>Sc</sup>. Cette dernière est une forme modifiée de la protéine prion normalement présente dans l'organisme, la PrP<sup>C</sup>. Dans la forme anormale, le changement structural de la protéine s'accompagne de modifications physico-chimiques. On observe une résistance de la protéine prion à la dégradation par la protéase, une enzyme capable de détruire les protéines. On note également une évolution du rapport entre les deux composants de la protéine prion : le contenu en feuillets- $\beta$  augmente au détriment de celui en hélices- $\alpha$ . Comme le rappellent les auteurs de l'étude, la réplication du prion semble liée à l'interaction entre la protéine prion normale (PrP<sup>C</sup> de l'organisme hôte et la protéine prion pathogène (PrP<sup>Sc</sup>).

#### CASSER LES FEUILLETS-BÊTA

L'équipe de M. Soto est partie de l'hypothèse qu'il était possible d'inhiber et d'inverser la transformation de la structure de la protéine prion et a donc mis au point des composés de synthèse, en l'occurrence des peptides capables de casser les feuillets- $\beta$  spécifiques de cette protéine. Ils reprenaient, pour la première fois vis-à-vis de la protéine prion, le procédé expérimental que cette même équipe a déjà appliqué avec des peptides casseurs d'autres feuillets- $\beta$  pour tenter d'inver-

ser la fabrication de plaques amyloïdes, phénomène caractéristique dans le développement de la maladie d'Alzheimer.

Ces peptides ont ensuite été mis à incuber au contact de protéine prion pathologique provenant de différents tissus cérébraux : ceux de souris infectées expérimentalement par la tremblante du mouton, ceux de sujets humains at-

#### L'augmentation des décès en Grande-Bretagne est confirmée

Le nombre de décès dus à la nouvelle forme variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (NVMC) a fortement augmenté en Angleterre. Selon les chiffres publiés, le 5 janvier, par le ministère britannique de la santé, on constatait 3 décès dus à cette maladie en 1995, 10 en 1996, 10 en 1997 et 17 en 1998. Pour 1999, si 9 décès avaient été recensés au 31 novembre, le nombre définitif attendu est de 49. Afin de s'assurer de la réalité de cette augmentation et de vérifier qu'elle ne résulte pas d'une plus grande attention portée à ces cas, une équipe d'épidémiologistes britanniques, conduite par le docteur Azeem Majeed, du bureau des statistiques nationales (Londres) a mené une enquête dont les conclusions sont publiées dans le *British Medical Journal* daté du 15 janvier. Ils ont contrôlé les dossiers médicaux disponibles pour 705 des 1 485 personnes âgées de 15 à 44 ans, décédées en Angleterre entre 1979 et 1996 suite à un problème neurologique pouvant être une NVMC mal identifiée. Les épidémiologistes n'ont retrouvé aucun cas de maladie de Creutzfeldt-Jakob, que ce soit sous sa forme classique ou sous sa nouvelle variante. Ils en concluent que l'augmentation constatée est un phénomène bien réel.

teints, soit par la forme classique, dite sporadique, soit par la forme variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob. Chacun de ces inoculés, associant protéine prion pathologique et peptide anti-feuillets- $\beta$ , a ensuite été injecté à des souris infectées expérimentalement par la tremblante du mou-

ton. « Il ne s'agit donc pas d'un traitement à proprement parler », précise Karim Adjou, qui travaille dans le laboratoire du professeur Dominique Dormont, spécialiste des prions, au Commissariat à l'énergie atomique (Fontenay-aux-Roses).

L'incubation *in vitro* avec le peptide a diminué la résistance de la PrP<sup>Sc</sup> provenant des différentes

Cette expérimentation est particulièrement notable par ce qu'elle nous apprend sur la protéine prion : « Dès que l'on touche à la structure de la protéine prion, on modifie son infectiosité, fait remarquer M. Adjou. Cela ne nous permet cependant pas de conclure sur la nature de l'agent infectieux. » Pour autant, les applications thérapeutiques pour les formes sporadiques de maladie de Creutzfeldt-Jakob (par exemple, les enfants infectés par de l'hormone de croissance contaminée) ou pour les formes variantes (dues à l'agent de la maladie de la « vache folle ») ne sont pas pour demain. Tout d'abord du fait des limites de l'étude. Pour déterminer l'intérêt de cette démarche sur le plan thérapeutique, l'équipe de M. Soto va étudier les effets de l'injection du seul peptide casseur de feuillets- $\beta$ , sans protéine prion.

Ces chercheurs identifient déjà plusieurs difficultés. Ce type de peptide entraîne des effets indésirables, notamment l'induction de réponses immunologiques inappropriées. De plus, ces composés passent difficilement la barrière hémato-méningée, qui isole le cerveau de la circulation sanguine générale pour le protéger des infections. « Enfin, rappelle M. Adjou, nous n'avons à ce jour aucune expérience d'utilisation de peptides pour traiter des maladies en pathologie humaine. »

Paul Benkimoun

## Essais prometteurs pour un nouveau traitement de l'asthme

LES PREMIÈRES ÉTUDES d'un tout nouveau traitement de l'asthme, et en particulier de l'asthme allergique sévère qui, en France, fait plus de 2 000 décès par an, semblent prometteuses. Ces premiers résultats demandent à être confirmés, mais nombre de patients de ces études publiées par le *New England Journal of Medicine* ont vu leur état s'améliorer.

Ce nouveau médicament, dénommé « rhuMab-E25 », a la propriété de bloquer les immunoglobulines E (IgE), des molécules produites par les lymphocytes B en réaction à la présence d'un allergène. En effet, celles-ci sont à l'origine de la manifestation allergique en déclenchant la libération par les cellules de l'inflammation de médiateurs tels que l'histamine, les prostaglandines et les leucotriènes. Or l'utilisation du rhuMab-E25 réduit de façon spectaculaire les concentrations d'IgE immédiatement après la première injection et, après une période de traitement, elle atténue aussi bien la réaction précoce que la réaction retardée à un allergène inhalé. Cette dernière, associée à l'inflammation bron-

chique préalable à la constriction bronchique, joue un rôle considérable dans la pathogénie de la crise asthmatique (*Le Monde* daté 4-5 juillet 1999).

Un échantillon de 317 adultes et adolescents souffrant d'un asthme relativement sévère et traités régulièrement par des corticoïdes inhalés ou par voie orale a participé à l'étude sur l'efficacité de ce traitement.

Comme à chaque fois en pareil cas, un groupe témoin n'a pas reçu de rhuMab-E25, tandis qu'il a été administré à forte dose à un deuxième groupe et à faible dose à un troisième. 42 % et 40 % des malades de ces deux dernières catégories ont vu leurs symptômes réduits : 18 % et 23 % ont arrêté les corticoïdes par voie inhalée ; 33 % et 43 % ont arrêté la prise de corticoïdes par voie orale. Il faut noter, cependant, que parmi le groupe témoin, 30 % ont observé une réduction de leurs symptômes cliniques, 17 % ont pu supprimer les corticoïdes par voie orale et 12 % par voie inhalée.

La différence des résultats entre témoins et traités est surtout importante pour ce qui concerne la prise de corticoïdes. Or, l'utilisa-

tion de corticoïdes, surtout par voie orale, a de nombreux effets secondaires, tels que la prise de poids, l'ostéoporose et la survenue de cataractes. Le groupe témoin a, quant à lui, tiré aussi des bénéfices de l'étude. Paradoxal, mais habituel : les sujets témoins voient leur situation s'améliorer, malgré l'absence d'ajout au traitement de la molécule testée, parce qu'ils sont suivis beaucoup plus attentivement qu'en temps normal du fait qu'ils participent à un essai clinique.

#### POUR CERTAINES ALLERGIES

Il s'agit du premier essai thérapeutique de phase II, dont le but est de déterminer la tolérance du médicament, plus que ses effets. La population testée n'est pas strictement sélectionnée et ne permet donc pas d'indiquer la vraie cible de cette thérapeutique innovante. Les essais de phase III sont encore en cours, « mais on sait déjà que, dans l'asthme, sa cible sera spécifiquement certains asthmes sévères. Du fait de son coût, il n'est pas intéressant dans tous les asthmes pour lesquels on a de très bons traitements peu onéreux », précise le professeur Jean

Bousquet, professeur d'allergologie au CHU de Montpellier. *En revanche, le traitement d'un asthme sévère - 5 à 10 % des asthmes - est toujours d'un coût élevé et le rapport des coûts du traitement classique et du nouveau traitement ne serait plus prohibitif ».*

L'indication du rhuMab-E25 devrait être élargie à la rhinite allergique et aux eczéma. En effet, toutes les maladies allergiques sont accompagnées d'une augmentation de la concentration de IgE. Le nouveau médicament est un anticorps, c'est-à-dire une protéine qui se lie molécule à molécule à sa cible, l'IgE.

Si bien que le coût d'un traitement va dépendre directement du volume de la personne et de la concentration d'IgE dans son sang. Du fait de son prix, il est exclu de l'utiliser lorsque les IgE sont en concentration trop importante - supérieure à 800 unités par millilitre de sang - et quand le sujet est trop corpulent.

Pour cette raison, sont donc exclus de son champ d'utilisation les grands eczéma atopiques qui s'accompagnent toujours de concentrations extrêmement élevées d'IgE. Selon le professeur

Pierre Scheinmann, chef du service de pneumologie à l'hôpital Necker-Enfants malades à Paris, « il s'agit là, sans aucun doute, d'un projet d'avenir, extrêmement intéressant, tant pour le traitement de l'asthme que pour le traitement d'allergies touchant d'autres organes. En particulier, ce genre de traitement pourrait amoindrir les réactions allergiques potentiellement fatales à certains aliments ».

Une étude est en cours concernant les allergies alimentaires, en particulier à la cacahuète. « Les échecs de la désensibilisation ont été sévères, or il s'agit d'allergies extrêmement graves, susceptibles d'entraîner la mort. En traitant par le rhuMab-E25 en même temps qu'on désensibilise, on peut espérer diminuer les réactions et protéger les sujets. Par ailleurs, une étude est en cours en Allemagne sur la désensibilisation aux venins et aux pollens en présence de ce produit », ajoute Jean Bousquet.

Les résultats de nouveaux essais cliniques de phase III dans l'asthme paraîtront au cours de l'an 2000. Ils devraient permettre de cibler beaucoup plus efficacement ce nouveau traitement.

Elisabeth Bursaux

Marie-Claude Decamps

## Le Monde DEUXIÈME SEMAINE DU GRAND CONCOURS L'ANNÉE DU SIÈCLE France inter

### COMMENT PARTICIPER ?

Vous avez jusqu'au lundi 24 janvier pour découvrir l'événement du siècle qui se cache derrière le titre suivant : "Vol sans casse". Aidez-vous de l'indice du jour ci-dessous pour trouver son nom puis recherchez sa date exacte dans le cahier spécial jeu paru dans *Le Monde* daté du 9-10/01/00, disponible chez votre marchand de journaux.



### 3 INDICES PAR JOUR !

Le 1<sup>er</sup> indice paraît dans les pages du *Monde*, le 2<sup>e</sup> sur le site [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) et le 3<sup>e</sup> sur *France Inter* entre 7 h et 9 h. **Vous pouvez envoyer 1 réponse par participant et par jour, maximum, avant le lundi 24 janvier, sur bulletin ou papier libre, collé sur dos de carte postale.**

### PLUS D'UN MILLION DE FRANCS DE PRIX À GAGNER !

Gagnez cette semaine : 1er Prix : 1 *Twingo Pack*. 2<sup>e</sup> Prix : 1 week-end à St-Petersbourg pour 2. 3<sup>e</sup> prix : 1 PC multimédia *AMDK6111* 400 Mhz. Du 4<sup>e</sup> au 10<sup>e</sup> prix : 7 appareils photos numériques *Dimara*. Du 11<sup>e</sup> au 100<sup>e</sup> prix : 90 organisateurs *Oregon Scientific*.



Cette affaire allait lui rapporter 25 000 \$

### Bulletin réponse 2<sup>e</sup> semaine -

Inscrivez ici en lettres majuscules le nom de l'événement de la semaine à trouver,

le jour, le mois et l'année

QUESTION SUBSIDIAIRE pour départager les ex aequo, devinez le tirage du *Monde* daté du 22/01 :

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

SIGNATURE

ABONNÉ  NON

A compléter en totalité et renvoyer sur *France Inter* jusqu'au vendredi 21/01 dernière levée postale, à : L'ANNÉE DU SIÈCLE / BP 457 / 77638 OZOIR LA FERRIÈRE cedex.

selon la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant en écrivant à l'adresse ci-dessus. \*signature des parents pour les mineurs.



## CULTURE

LE MONDE / JEUDI 20 JANVIER 2000

**THÉÂTRE** Quel réalisateur n'a rêvé de porter à la scène le grand auteur russe ? Tous ceux qui s'y sont risqués, même de son vivant, ont dû obligatoirement revisiter l'œuvre

entière du maître. Théâtres expérimentaux ou scènes officielles, tous ont dû passer par là. ● ALBERT CAMUS et Jacques Copeau, hier, le Polonais Krystian Lupa ou le Français

Didier Carette, aujourd'hui, n'échappent pas à l'épreuve en choisissant de présenter « Les Frères Karamazov ». ● LE METTEUR en scène toulousain Didier Carette choisit le

singulier et la synthèse, permettant ainsi à son acteur, Maurice Sarrazin, de mouiller, avant de la retirer, sa chemise et de triompher. ● LE POLONAIS choisit plutôt l'extension du

temps afin de rendre encore plus présents les moments limites. Rejoignant ainsi le point d'interrogation magistral de l'auteur sur l'incertitude et l'inachèvement de l'homme.

## Dostoïevski, le plus court chemin du roman à la scène

Déjà de son vivant, l'auteur de « Crime et châtiment » a été adapté au théâtre. Jacques Copeau ou Albert Camus, hier en France, s'y sont essayés.

Le Polonais Krystian Lupa, aujourd'hui reçu à l'Odéon, n'envisage pas de le faire sans revisiter l'ensemble de son œuvre

**QUEL ROMANCIER** peut prétendre approcher la postérité théâtrale de Dostoïevski ? Kafka lui-même, dont les adaptations se sont multipliées ces dernières années, n'y parviendrait pas. Dans les milliers de pages produites par l'auteur du *Joueur*, peu ont échappé à la scène. *La Douce*, *Humiliés et offensés*, *Le Rêve d'un homme ridicule*, *Les Carnets du sous-sol*, *Les Nuits blanches*, *L'Eternel Mari* sont les titres qui reviennent le plus souvent, derrière ces quatre sommets constitués par *Crime et châtiment*, *L'Idiot*, *Les Démons* et *Les Frères Karamazov*, accueillis aussi bien par les théâtres expérimentaux que par les scènes officielles, sous la forme du one-man-show comme de la fresque en costumes. La saison dernière à Paris vit *Les Démons* mis en scène par Roger Planchon, *Crime et châtiment*, par Chantal Morel et *L'Idiot*, par Jacques Mauclair. Cette saison, après *L'Idiot*, dernière nuit dirigé par Balazs Gera à la Cabane de l'Odéon, un *Karamazov* et une *Nuit blanche*, mis en scène par Didier Carette à Toulouse, de mémorables *Frères Karamazov* signés par le Polonais Krystian Lupa imposent leurs noirceurs éclatantes au Théâtre de l'Odéon en version originale surtitrée, durant huit heures, et six actes.

### « OBSTACLE MYSTÉRIEUX »

Adapter Dostoïevski au théâtre ? La question est posée de son vivant. A la princesse Obolevski, qui lui en demande l'autorisation dès 1872, Dostoïevski donne un accord immédiat, de principe, assorti d'un commentaire : « Je ne saurais me priver de faire remarquer que ces tentatives sont généralement vouées à l'échec, ou tout au moins, ne réussissent que partiellement. L'art recèle quelque obstacle mystérieux qui empêche une forme épique de trouver son équivalent dans une forme dramatique... Vous ne bâtirez une pièce avec chance de réussir qu'en modifiant le roman le plus possible, en n'en conservant que l'un des épisodes... ou bien, en empruntant au roman la pensée dominante, vous vous appliquerez à modifier totalement le sujet. »

Qu'importe. Dès sa parution,



MAX HUREAU

Beata Fudalej interprète le rôle de Lise dans « Les Frères Karamazov », mis en scène par le Polonais Krystian Lupa.

*Crime et châtiment* est porté à la scène en Russie. Il le sera en 1888 en France. Jules Lemaitre en livre le souvenir dans ses *Impressions de théâtre* : « Du plus russe des romans russes, d'un roman qui a paru étrange même là-bas... MM. Le Roux et Ginisty ont su tirer un drame poignant par endroits, intéressant d'un bout à l'autre : c'est-à-dire qu'ils ont fait l'impossible. » L'impossible n'empêche pas les adaptations de se multiplier, dans toute l'Europe – *Crime et châtiment* entre en 1890 sur les scènes allemandes. Le mouvement ne s'interrompra guère, mobilisant le théâtre jusque dans ses confins. Lorsque la télévision cherchera ce qu'elle appelle alors significativement une « dramatique », elle se tournera vers Dos-

toïevski. Dès 1901, le néologisme « roman-tragédie » est forgé en Russie pour désigner la dramaturgie dostoïevskienne. Dans sa fameuse préface aux *Origines des Frères Karamazov*, Freud associe « trois des chefs-d'œuvre de la littérature de tous les temps, l'Édipe Roi de Sophocle, le Hamlet de Shakespeare et Les Frères Karamazov de Dostoïevski » en ce qu'ils « traitent tous du même thème, le meurtre du père », mais n'interroge pas l'évolution de la structure dramatique qui les réunit. Et pourtant. Ce que Dostoïevski capte de théâtre est-il là, vibrant, prêt à se soumettre à l'examen public ? L'auteur a-t-il signé la continuation du théâtre par d'autres moyens ? Ou sa fin ? Les metteurs en scène trancheront pour lui, en

appelant ce « théâtre dans le roman » à la rescousse pour revivifier leur travail.

« Si Dostoïevski écrivait en romancier, il sentait en dramaturge. Ses images, ses répliques sont scéniques », s'enthousiasme Némirovitch-Dantchenko. Le metteur en scène du Théâtre d'art de Moscou tient peut-être son grand œuvre avec une adaptation des *Frères Karamazov* en 1910. Devant un public qui connaît chaque page du roman, il entend rester fidèle au développement de l'action et à ses personnages. Non sans zigzaguer entre la censure et l'Église. Le roman a été découpé en vingt tableaux, centrés sur la figure de Dimitri. Scénographie, jeu des acteurs, durée (la pièce occupe deux soirées consécutives)

représenteront « une véritable révision de l'art scénique » selon Nina Gourfinkel (*Le Théâtre tragique*).

En France, à la même époque (1911), Copeau a fait une mémorable lecture intégrale des *Frères Karamazov*, avant de se lancer dans la mise en scène. Lui aussi insiste : « En lisant les romans de Dostoïevski, on y assiste. A tel point que le texte non dialogué fait souvent penser à des indications scéniques intercalées entre les répliques. » A l'opposé de Némirovitch-Dantchenko, Copeau resserre ouvertement l'action, transpose, effectue une « refonte totale » qui centre cette fois l'essentiel du drame autour du personnage d'Ivan. Smerdiakov ne viendra lui offrir un contre poids essentiel qu'à partir du moment où le rôle sera te-

nu par Dullin, à la reprise de la pièce au Vieux-Colombier en 1921. A Paris, comme à Moscou, une mise en scène épurée marque un tournant dans l'histoire théâtrale.

A la fin des années 30, l'adaptation de Copeau est reprise en Algérie par une troupe de théâtre amateur nommée L'Equipe. Elle est dirigée par un jeune homme qui n'est pas prêt de lâcher Dostoïevski. Il s'appelle Albert Camus. Comme Copeau en 1921, il joue Ivan, le réaliste, le responsable, le coupable, le sceptique. Vingt ans plus tard, après l'avoir refondu en cinq actes, il donne sa version des *Démons*, sous le titre des *Possédés*. Elle est toujours d'actualité, à l'affiche de Berlin en ce moment, mis en scène par Frank Castdorf, avec Martin Wuttke en Stavroguine. Eradiqués par Staline et ses successeurs, ces *Démons* seront l'un des premiers signes de la Perestroïka. Depuis, Dostoïevski est revenu au devant de la scène russe. Pas un metteur en scène qui ne lui ait rendu hommage : après son adaptation des *Démons*, Valéri Fokine présentera *L'Idiot* et *Bobok* ; Marina Guinkas, K. I. du crime (extrait de *Crime et châtiment*) ; Lioubimov, *Les Frères Karamazov*, toujours à l'affiche de la Taganka à Moscou.

### PRÉSERVER LA « POLYPHONIE »

Ce que Krystian Lupa appelle la « narration manquée » de Lioubimov a d'ailleurs failli faire reculer le metteur en scène polonais qui portait en lui, depuis toujours, *Les Frères Karamazov*. Mais ses élèves du conservatoire de Cracovie avaient tranché. En travaillant sur Bakhtine (*La Poétique de Dostoïevski*), ils avaient mis en place un premier découpage du roman. Restait à en préserver la « polyphonie » en ne privilégiant aucun des frères, en accordant à chacun la préséance d'un acte. Et à ouvrir entre eux des passerelles sensibles, lieux d'échanges, de résonances et d'affrontements, qui sauraient dessiner une partie de ce territoire immense traversé par Dostoïevski dont Krystian Lupa tente, pièce après pièce, de donner des images scéniques : l'inconscient.

Jean-Louis Perrier

## Un style gothique contemporain

**KARAMAZOV, d'après Feodor Dostoïevski. Mise en scène : Didier Carette. Avec Maurice Sarrazin, Stefan Delon, Georges Gaillard, Alexandre Martin, Benoît Mochot... THÉÂTRE NATIONAL DE TOULOUSE, 1, rue Pierre-Baudis. Tél. : 03-34-45-05-05. Durée : 3 heures. Jusqu'au 19 janvier. En avril à Pau, en mai à Bordeaux et Mazamet.**

### TOULOUSE

de notre envoyé spécial

De violentes explosions font trembler les fauteuils du Théâtre national de Toulouse à intervalles réguliers. Le pilonnage vient de loin. Et si l'on en juge par le décor de poutres calcinées, de rails déformés et d'eaux rampantes (Evguéniy Djurov), il dure depuis longtemps. L'action se déroule dans les sous-sols délaissés par l'ère post-industrielle qu'aimait tant Tarkovski. La fin du monde, peut-être sous la forme d'un autre déluge, est annoncée pour demain. En place pour un *Karamazov* millénariste, dans le style gothique contemporain, attendant une éclipse prévisible qui pourrait être celle des hommes.

Les maîtres du lieu se reconnaissent en un mot, un seul : Karamazov. L'emblème d'une tribu redoutée, résumé par le nom du père, qui domine sa lignée en mâle rugissant, du haut d'un fauteuil de théâtre fort convoité. A ses pieds, ses quatre fils font patte douce devant lui, et se criblent de flèches dès qu'il a le dos tourné. Le sang qu'ils

ont collectivement sur les mains leur est monté à la tête, de naissance. Il se voit aux cinq semblables taches de vin, auxquelles est assortie la pochette de leur veston. Pour le reste, lunettes noires style *Men in Black*, et costards de mafieux marquent une communauté en marge du monde, prête à le secouer pour qu'il tombe.

Du roman de Dostoïevski, Didier Carette a retenu le synopsis. Pour le texte, il a choisi le raccourci de phrases brèves, si parlantes qu'elles paraissent de synthèse. Pour les personnages, une forme de grotesque. Ainsi, chacun semble se présenter lui-même comme s'il devait décliner son identité avant d'entreprendre toute action. Les acteurs jouent moins qu'ils ne se racontent. Dans cette contention généralisée, faut-il voir la férule du père ou celle du metteur en scène ? Toutes les composantes du roman sont là, hors la fameuse « polyphonie » dostoïevskienne. Les frères paraissent parler d'une même voix, comme pour mieux assurer le triomphe du père. Il s'agit, il est vrai, d'une grande figure toulousaine : Maurice Sarrazin. Lorsque qu'il tombe la chemise, le public frémit.

J.-L. P.

★ Didier Carette et le groupe Ex-abrupto présentent *Nuit blanche*, d'après Dostoïevski, en diptyque avec *Karamazov*. Théâtre Garonne, 1, avenue du Château-d'Eau, Toulouse. Tél. : 05-62-48-56-56. A 21 heures mardi, vendredi et samedi. A 19 h30 mercredi et jeudi. Du 21 janvier au 29 janvier.

## Krystian Lupa, passeur virtuose d'un monde de guingois

**LES FRÈRES KARAMAZOV, de Feodor Dostoïevski. Mise en scène : Krystian Lupa. Avec Jan Peszek, Zbigniew Rucinski, Jan Frycz, Pawel Miskiewicz, Piotr Skiba, Agnieszka Mandat, Katarzyna Gniewkowska, Beata Fudalej... ODEON-THÉÂTRE DE L'EUROPE, place de l'Odéon, Paris-6°. Tél. : 01-44-41-36-36. M° Odéon. De 60 F (9,15 €) à 250 F (38,11 €) pour les deux parties. Durée : deux fois 4 heures. Première partie : les 19, 21, 25 et 27 janvier à 20 heures. Deuxième partie : les 20, 22, 26 et 28 janvier à 20 heures. Intégrales : le dimanche 23 et le samedi 29 janvier à 15 heures.**

### CRACOVIE

de notre envoyé spécial  
Il faut sortir de la ville historique pour gagner le Kameralna Teatr (Théâtre de chambre), lové au fond d'un étroit et long couloir orné de photos d'un répertoire – *La Plâtrière* (Bernhard), *Art* (Yasmina Reza), *Les Somnambules* (Broch) – signé Krystian Lupa, qui se refuse à mettre en scène ailleurs que dans cet ancien cinéma. A l'intérieur, parée pour les huit heures des *Frères Karamazov*, la scène offre l'hospitalité d'une grotte. Habitat pétrifié, sans au-delà. Enfermement du drame pour au moins deux, trois, quatre, cinq drames de l'enfermement. Cul-de-sac des passions ouvert sur un monde sans ciel, condamné à ne recevoir la lumière et les sons extérieurs que latéralement, parcimonieusement. Avec des éclats subits, qui suscitent de

brefs spasmes de joie. Clarté des silences, lorsque s'y insère le chant d'un oiseau. La parole, elle, niche à l'ombre.

### PORTES MAL AJUSTÉES

Les acteurs entrent par la salle, franchissent des portes mal ajustées, précaires, parcourent à grands pas des planchers grinçants, qui disent le mal-être des personnages. Dans ce monde de guingois, toute chose va de sa plainte, et ne tient que dans le déséquilibre commun. L'homme est le fléau entre lesquels balancent des forces qui se l'arrachent, appelées par commodité Dieu et le Diable quand la raison ne s'en mêle pas, séparées peut-être par une sainte image maternelle qui scintille parfois là-haut, au fin fond de l'espace, comme s'il était aussi autel.

### Rendez-vous

Deux manifestations sont prévues à l'occasion de la venue à Paris de Krystian Lupa. ● Samedi 22 janvier à 17 h 30, dans la grande salle de l'Odéon : rencontre avec le metteur en scène, animée par Jean-Pierre Léonardini. En collaboration avec le Centre national du théâtre (CNT), le Syndicat de la critique théâtrale et l'Institut culturel polonais. Entrée libre. Tél. : 01-44-41-36-90. ● Du mercredi 19 janvier au samedi 29 janvier, exposition sur Krystian Lupa, à l'Institut culturel polonais, 31, rue Jean-Goujon, Paris-8°. Tél. : 01-53-93-90-13.

Le passage d'une scène à une autre, en des fondus au noir rapide, fait plus qu'évoquer le montage cinématographique. Le septième art accompagne pas à pas le théâtre de Krystian Lupa, y compris dans la dynamique de chaque tableau. L'essentiel du décor est installé dans une sorte de cage dont le quatrième mur (côté spectateur), ouvert par un tulle, accentue les clairs-obscur, les demi-teintes. Cet espace scénique en réduction coulisse d'arrière en avant, comme une chambre noire qui ferait le point, donnerait de la netteté ou du flou aux caractères, mesurerait le champ du visible, focalisant tour à tour sur l'intérieur et l'extérieur. Le dispositif permet l'illusion de recadrages souples, le passage de plans d'ensemble à des plans moyens. La musique de Stanislaw Radvan, elle aussi, paie son tribut au cinéma. Prompte à intervenir, passant de la ponctuation à l'accompagnement, elle pèse sur la dramaturgie par son romantisme noir.

Toute scène s'ouvre alors comme un plan-séquence, qui laisse aux acteurs le temps de développer leurs affrontements. Comme s'ils avaient la durée pour eux. Exemple est le tête-à-tête entre Aliocha et Ivan. Près de trois quarts d'heure pendant lesquels ils demeurent assis, dans un recoin, dans un dialogue vital, imperturbable, qui conduit au poème du Grand Inquisiteur, annoncé, et évacué. Ivan communique à son frère l'essentiel de ses troublantes convictions tandis que circulent assiette à soupe et cuiller à thé. Et les

objets aussi se mettent à parler. Ce rare et grand moment de théâtre quasi immobile passe par une retenue extrême des partenaires. Le repos sur la conviction de jouer quelque chose qui excède le simple respect dû au personnage et touche plus loin, plus haut, dans ces confins où la philosophie croise la névrose.

Krystian Lupa ne cherche rien d'autre que ces moments limites. Il l'a répété : il n'a pas voulu privilégier un personnage. Aussi, entre hommes (père et fils – réels et probable –, mais aussi le staret) et femmes (Catherine, Groucha, Lise), a-t-il cherché des passions qui paraissent égales, pourvu qu'elles veuillent bien affronter des sommets. Contre toutes les habitudes, il n'a pas enlaidi Smerdiakov « le puant ». Au contraire. Fleur à la main, il est autre par des traits japonisants, des reflets androgynes de Pierrot. Aliocha, est un homme courbé, blessé, en attente. Dimitri, un bouillonnement confus emporté par des femmes, qui le dominant. Ivan un athlète de la conscience tourmentée, qui offre aux spectateurs ses vérités et ses hantises en partage. Et c'est lui, par la force d'un seul comédien (Jan Frycz), qui replace le personnage au centre, là où, sans doute, Dostoïevski l'avait mis. Avec lui, dans le combat terrible entre raison et irraison, Lupa peut conclure sa traversée des *Frères Karamazov* par un point d'interrogation magistral, par lequel s'affirme l'incertitude et l'inachèvement de l'homme.

J.-L. P.

# Perry Blake, un mouton noir dans ses terres d'Irlande

Le chanteur continue de creuser le sillon du spleen avec l'album « Still Life »

**SLIGO (Irlande)**  
*de notre envoyé spécial*

L'Irlande l'attire autant qu'elle le répulse. Kieran Gorman a choisi Perry Blake comme nom d'artiste. Il trouvait que ce nouveau patronyme, à consonance moins gaélique, éviterait de le classer d'office dans une tradition folk qu'il juge d'un écœurant pittoresque. Après plusieurs années de fuite à Londres et sur le continent, le chanteur est retourné vivre sur son île. A l'excitation dublinoise, il a préféré le rude nord-ouest de la verte Eirín. Il y retape une vieille demeure à quelques kilomètres de Sligo, sa ville natale, dans le comté de Litrúm, dont il affirme, un peu fiérot, qu'il possède le taux record de démençance au kilomètre carré. Il lui fallait se rapprocher de ses parents malades, s'isoler d'une Angleterre qui a ignoré un premier album (*Perry Blake*) d'une promiseuse mélancolie, oublier un contrat trop vite rendu par une maison de disques (Polydor)... Profiter aussi, à l'heure de la sortie d'un nouvel opus, *Still Life*, œuvrant toujours dans le spleen, du potentiel créatif de cet amour/haine dont il est habitué.

Au volant de sa vieille Mercedes, Perry Blake peste contre les bourrasques qui aveuglent le pare-brise. « Depuis mon retour, je n'ai eu que de la pluie. » La bruine, après tout, ne cesse de détrempier ses belles mélodies... En passant devant un petit stade voué au *hurling* et au *Gaelic football*, sports dont l'extrême virilité a longtemps servi d'étendard à l'identité irlandaise, le chanteur ricane qu'il ai-

merait le voir en cendres. Forêts, lac d'eau noire, inquiétantes silhouettes des collines de tourbe... La route serpente dans un décor d'un sombre romantisme. Perry Blake a beau se démarquer des héros de la musique locale, ce paysage ressemble fort à ses disques.

Dans l'autoradio, le chanteur a glissé *Sketches Of Spain*, de Miles Davis et Gil Evans. Un panneau indique « Enniskillen, 25 miles ». On se rappelle soudain que cette ville d'Irlande du Nord a vu grandir Neil Hannon, le démiurge de Divine Comedy. Isolé dans l'insignifiance de son environnement, ce dernier s'est inventé des symphonies de poche, s'échappant de la grisaille par le biais d'une pop baroque. Un mouton noir de la même génération que Perry Blake, presque un frère... « Sans le connaître, je sens que nous partageons plein de choses. Un goût pour Burt Bacharach, Scott Walker... Une fascination pour l'Europe, une façon de trouver refuge dans la musique. Même si lui a bifurqué vers des chansons qui flirtent avec le kitsch et le music-hall et moi vers quelque chose de plus "gothique". »

## VALSE AVEC FRANÇOISE HARDY

Adolescent frêle et solitaire, Perry Blake s'est vite protégé derrière les mélodies du poids étouffant de la culture irlandaise. « Jusqu'à il y a peu, ce pays était arriéré. A quinze ans, je n'avais pas le droit d'acheter de préservatifs. Le sexe, le droit des femmes à disposer de leur corps étaient des sujets tabous. La violence, par contre, est une valeur revendiquée. Ma scolarité dans une

école catholique a été un enfer. Encore récemment, on ne comptait plus les enfants battus et violés sous le contrôle de l'Eglise ! Je n'ai jamais supporté la bêtise de ce fascisme catho. » La rébellion rock offrait une première échappatoire. Mais le jeune fan des Boomtown Rats, gloire punk nationale de la fin des années 70, a vite recherché d'autres raffinements. Les troubles existentiels distillés par Leonard Cohen, Nick Drake ou Tim Buckley, l'élaboration subtile de l'univers de Kate Bush, la distinction « arty » d'une certaine new wave posèrent les bases d'une vocation. Les caresses veloutées du dandy crooner David Sylvian lui donnèrent envie de chanter. « Son album *Secrets Of The Beehive* est resté mon album de chevet pendant des mois. » Rêve devenu réalité, le batteur de Sylvian, Steve Jansen, joue sur tous les titres de *Still Life*, apportant par l'élégance du touché une chaleur qui manquait au premier album.

Après une première expérience avec un groupe jamais sorti de l'oubli (The Rubber Clothing Co), ce pianiste autodidacte converti aux joies de l'informatique musicale s'exile à Londres, parcourt une Europe fantasmée, profite du foisonnement culturel après l'austérité de la lande. Il est âgé de vingt-sept ans quand sort en 1998 son premier album, concentré d'élégance neurasthénique, légèrement piégé par le maniérisme. Dans un registre plus dépouillé et organique, *Still Life* – « nature morte » – creuse le même sillon du doute et de la nostalgie. « Ce titre



MICHEL FIGUET

**Perry Blake : « Ma scolarité dans une école catholique a été un enfer. Je n'ai jamais supporté la bêtise de ce fascisme catho. »**

évoque pour moi un moment suspendu que j'essaie de retranscrire en musique à travers des structures pop légèrement perverses. »

La France, qui avait bien accueilli son premier album, relance aujourd'hui sa carrière par l'intermédiaire du label Naïve, producteur de ce deuxième disque. Comme pour confirmer ce rapprochement, il a enregistré en duo avec Françoise Hardy une valse expirante (*War In France*) et termine actuellement la musique d'un film de Sébastien Lichis. Si Perry Blake ap-

précie particulièrement à Paris « le mélange des religions et des races », il éprouve le besoin de retrouver son Irlande mal-aimée, sa maison perdue au bord d'un ruisseau, d'où il ne peut faire fonctionner son téléphone portable. « Coupé des traïcas du showbiz », il y gère ses frustrations et attend le prochain voyage.

Stéphane Davet

★ *Still Life*, 1 CD Naïve. Distribué par Auvidis.

## Le Severance Hall de Cleveland s'offre une remise à neuf

**CLEVELAND (Ohio)**  
*de notre envoyé spécial*

Cleveland (Ohio), comme Berlin, comme Madrid et bientôt comme Paris (si la nouvelle grande salle se construit à la Cité de la mu-

### REPORTAGE

Cette prestigieuse salle de concert où s'illustra le chef George Szell a été restaurée à grands frais

sique), possède une salle de concert qui n'est pas à proprement parler dans le « centre-ville ». Il faut vingt bonnes minutes de voiture pour se rendre du cœur de Cleveland au Severance Hall, salle historique de l'illustre Orchestre de Cleveland. Le quartier de Severance Hall, à l'est de l'agglomération, est résidentiel et habité par des gens *well-to-do* (« comme il faut »). Il n'est ni plus aisé ni plus difficile au public du centre-ville de rejoindre Severance qu'au Parisien de gagner la Cité de la musique...

Contrairement à Paris, Cleveland possède trois salles de concert : le Masonic Auditorium, où se produisit l'orchestre, de 1918 à 1931, et où il continua d'effectuer des enregistrements ; le Allen Theatre, lieu de repli pendant les travaux de rénovation, entrepris il

ya un an ; et donc le Severance Hall, construit entre la fin de 1929 et le début de 1931, pour un coût total de 7 millions de dollars, dont plus de trois offerts par John Long Severance, président du conseil d'administration.

La façade géorgienne, en accord avec celle du musée, situé non loin, n'annonce en rien l'intérieur, d'un éclectisme foisonnant : les styles art déco, art nouveau, néo-égyptien, moderne, classique se trouvent mêlés entre un hall d'entrée marbré, de plan ovale, une grande salle au plafond d'aluminium orné de motifs dorés de fleur de lotus (le détail unificateur, avec la feuille de papyrus, de l'ensemble du bâtiment), une petite salle de 400 places délicieusement 1930 avec ses fauteuils vert amande, ses porte-chapeaux installés sous les sièges amovibles, ses étiquettes cousues main indiquant le numéro de siège, ses bordures de rang en ferronnerie art nouveau.

Severance Hall n'avait pas été restauré depuis son ouverture. Il était devenu, selon le mot de Bernard Holland, du *New York Times*, « agréablement délabré ». Le coup de torchon opéré depuis un an a rendu son lustre, ses matières et ses couleurs d'origine à la salle. Mais l'essentiel des travaux, chiffrés à 36 millions de dollars (35,16 millions d'euros, 230,62 millions de francs), a consisté à agrandir les espaces fonctionnels (loges, salles annexes et privées pour les mécènes, restaurant permanent, toilettes, une boutique), à restaurer et réinstaller

le grand orgue Skinner de quatre-vingt-quatorze jeux et, surtout, à améliorer l'acoustique de la grande salle.

De tout temps, les musiciens, les chefs et le public se sont plaints d'une acoustique difficile (mauvais équilibres et sécheresse), notamment George Szell, qui fut le directeur musical de l'Orchestre de Cleveland de 1946 à sa mort, en 1970. En 1958, à sa demande, on décida d'équiper la salle d'une conque de fond de scène. Installée pendant l'été 1958, elle transforma notablement l'acoustique des lieux, permettant aux cordes de ne plus être couvertes par les cuivres. Szell, dans l'enthousiasme du moment, dit alors qu'on ne « saurait faire mieux ».

### 1,8 SECONDE D'ÉCHO

Plus d'un quart de siècle plus tard, cela n'a pas empêché le chef d'orchestre allemand Christoph von Dohnanyi, l'actuel directeur musical (l'Autrichien Frans Welsler-Möst, nommé en juin 1999, lui succédera en 2002), de réclamer des aménagements, enfin accordés en 1996 pour le passage du siècle. Les équipes de l'acousticien Christopher Jaffe et de l'architecte David Schwartz ont conçu un aménagement définitif de la scène (construit en « dur » dans l'esthétique même de la salle) : chambres d'écho modulables, surfaces conçues spécifiquement pour la réverbération directionnelle du son, réinstallation de la fa-

çade de tuyaux de l'orgue (l'instrument, repoussé dans les cintres par la conque « Szell », est actuellement en cours de restauration et sera inauguré en janvier 2001). L'une des conséquences fut la construction, là aussi « à l'identique », d'un agrandissement extérieur de l'arrière du bâtiment.

Le résultat acoustique, tel qu'il nous a été permis d'en juger du bas du second balcon (siège DD 12...), est brillant mais toujours problématique : la sonorité globale est rutilante, les cuivres (dans l'ouverture des *Maîtres chanteurs*, de Wagner) dominent les cordes, à l'exception des basses. Les pyrotechnies du « finale » de la *Symphonie classique* de Prokofiev sont comme noyées par la 1,8 seconde d'écho de la salle. Les « mixtures » de *Daphnis et Chloé*, de Ravel, s'y trouvent plus à l'aise. Un concert de musique de chambre, entendu du parterre, au sixième rang (siège F 14), inquiète davantage. Placé en trio avec violon et violoncelle (Schumann) ou en septuor avec cordes et vents (Stravinsky), le piano de l'excellent Leif Ove Andsnes se perd dans un flou total, tandis que la sonorité du violon fait du sur-place. Il faudra revenir à Cleveland entendre un concert de musique de chambre du second balcon et un concert d'orchestre du parterre pour avoir une idée plus affinée de l'acoustique de cette belle salle rénovée.

Renaud Machart

## Les festivals européens de musiques du monde se réunissent à Arles

**ARLES**  
*de notre envoyé spécial*

A peine terminées leurs séances de travail, les membres de l'European Forum of Worldwide Music Festivals (EFWMF), réseau européen qui regroupe quarante et un festivals et structures de diffusions des musiques du monde, réunis en assemblée générale annuelle à Arles du 13 au 15 janvier, se retrouvent au Cargo de nuit ou à la Chapelle Méjan. Là, au milieu du public, ils écoutent Les Pêcheurs de perles, Dupain, Jean-Marie Carlotti, le Bamboo Orchestra, le trio Chemirami et d'autres artistes installés dans la région, autour de Marseille. Certains pourraient être rapidement programmés dans l'un des festivals des seize pays européens du réseau, même si l'assemblée générale de l'EFWMF ne se confond pas avec un marché.

« Nous sommes une structure relativement informelle, explique l'un des membres fondateurs de l'EFWMF, le Français Philippe Krümm, responsable de label et organisateur de festivals. Il y a tout au long de l'année des échanges d'informations entre nous, des noms d'artistes qui circulent. » L'EFWMF profite plutôt de cette occasion pour

rencontrer d'autres structures. Cette année, c'est le festival Sud à Arles qui a accueilli les membres et convié à des débats le Réseau européen musiques et danses traditionnelles, Zone franche, le label Empreinte digitale ou le festival tunisien d'El Jem.

### « RESTER NOMADE »

Les travaux de Zone franche, réseau international de cent trente membres qui entend favoriser la circulation et la diffusion des artistes étaient ainsi susceptibles d'intéresser particulièrement l'EFWMF. « Chacun des festivals présents ici rencontre régulièrement des difficultés à faire venir et à faire travailler des artistes, explique Philippe Gouttes, directeur de Zone franche. La libre circulation des membres de l'Union européenne est parfois théorique, alors quand il s'agit d'autres continents... Nous collectons l'ensemble des textes législatifs sur ces problèmes ainsi que des cas précis afin de présenter un dossier au Bureau européen de la musique à Bruxelles. »

L'Allemand Bernhard Hanneken, directeur du Tanz & Folkfest de Rudolstadt, reconduit à son poste de président de l'EFWMF, se félicite du

développement du réseau. « Avant la fondation du Forum, en 1991, nous n'avions qu'un minuscule stand au Berlin Independent Days, un gros marché du rock. Nous sommes maintenant plus de quarante et près d'un million et demi de spectateurs viennent à l'un de nos festivals. » L'EFWMF a même connu sa première crise de croissance en 1997. Initiateur en 1994, toujours à Berlin, du Womex, l'EFWMF s'est séparé de ce membre qui organise désormais seul cette manifestation sur le modèle d'un Midem des musiques du monde. Du 8 au 11 novembre l'EFWMF va organiser son propre rendez-vous, Strictly Mundial, à Saragosse (Espagne). « Nous y présenterons beaucoup de concerts, dit l'Espagnol Carlos Sala, directeur du Mercat de Musica Viva de Vic. Les prestations artistiques sur scène sont la réalité de ces musiques. C'est une manifestation qui doit rester nomade, changer de lieu chaque année, aller dans des villes et des pays qui ne font pas partie du réseau. C'est plus difficile mais beaucoup plus intéressant. »

Au sein de l'EFWMF, moyennant une cotisation annuelle de 600 euros (3 935,74 francs), seule source de revenu de l'association, on

trouve de tout : des petites structures régionales qui attirent quelques milliers de personnes ou le gigantesque Dunya Festival qui attire deux cent mille personnes en deux jours dans le grand parc de Rotterdam. Certains se concentrent sur les musiques traditionnelles, d'autres s'aventurent jusqu'au rock. « Il y a quelques années, souligne le Belge Patrick de Groote, directeur du festival Sfinks à Boeuchout, où est installé le bureau de l'EFWMF, la France et la Grande-Bretagne étaient plutôt tournés vers leurs anciennes colonies, en particulier l'Afrique ; les pays du Nord programmaient leurs musiques régionales ; les Allemands, les Pays-Bas ou la Belgique brassaient plus largement. Notre réseau s'est étendu avec l'arrivée de l'Espagne, du Portugal, de la Grèce et des pays de l'Est où la notion de musique du monde ne correspond pas à grand-chose. » Strictly Mundial sera le reflet des évolutions de l'EFWMF.

Sylvain Sicler

★ EFWMF, c/o Sfinks, Jan Frans Willemsstraat 10a, B-2530, Boeuchout, Belgique. Internet : www.sfinks.be/efwmf.

## Les objets de Barbara seront mis en vente au profit d'une œuvre

M<sup>e</sup> Philippe Rouillac, commissaire-priseur à Vendôme, chargé de vendre aux enchères, le 30 janvier puis les 3 et 4 juin, les meubles et souvenirs de la chanteuse Barbara, a refusé de céder la totalité des objets à un homme d'affaires japonais désireux de créer un « musée Barbara » dans son pays. Selon M<sup>e</sup> Rouillac, « la vente du 30 janvier est destinée aux fans, avec des mises à prix n'excédant jamais 1 000 francs et dont le bénéfice ira à une association pour l'enfance malheureuse ».

Le commissaire-priseur a également précisé que si le frère de Barbara, Jean Serf, est bien l'exécuteur testamentaire, il n'est pas le commanditaire de la vente. Ainsi, la famille de Barbara ne serait pas concernée financièrement par ces enchères. « Les affaires de Barbara étaient dans un état lamentable, poursuit M<sup>e</sup> Rouillac. Il fallait les sauver. » Les 150 objets mis en vente (catalogue sur www.rouillac.com) proviennent de la maison de Précy-sur-Marne (Seine-et-Marne), dont l'assistante de Barbara, Béatrice de Nouillan, a hérité des murs.

**Théâtre des Quartiers d'Ivry**

**L'Opéra de quat'sous**

Bertolt Brecht - Kurt Weill

mise en scène Jean-Claude Fall

du 8 au 30 janvier - 01 46 72 37 43 - M<sup>e</sup> Mairie d'Ivry



## DISPARITIONS

■ **EMILE TRICON**, ancien député (UNR, puis UDR), puis sénateur (RPR) des Hauts-de-Seine, est mort mardi 11 janvier. Né le 17 avril 1908 à Paris, attaché d'agent de change, Emile Tricon a été conseiller municipal de Bois-Colombes dès 1935, puis maire de cette ville de 1953 à 1986 et conseiller général du canton de Bois-Colombes de 1959 à 1991. Elu en 1963 député de la 37<sup>e</sup> circonscription de la Seine, devenue la 3<sup>e</sup> circonscription des Hauts-de-Seine, il le demeure jusqu'en 1973, où il ne se représente que comme suppléant, mais est battu. Conseiller du district de la région parisienne en 1967, il quitte le conseil régional d'Ile-de-France en 1982 ; membre du syndicat des transports de la région parisienne depuis 1975, il était aussi administrateur de l'établissement public pour l'aménagement de La Défense (EPAD). Elu sénateur des Hauts-de-Seine en septembre 1986, Emile Tricon avait renoncé à son mandat en mai 1988 pour laisser sa place à Charles Pasqua.

■ **LE GÉNÉRAL JACQUES BEAUVALLET**, ancien secrétaire général de la défense nationale, est mort dimanche 16 janvier à Nancy. Né le 13 septembre 1909 à Dieppe (Seine-Maritime), Jacques Beauvallet choisit l'artillerie à sa sortie de Polytechnique. En 1941, au Cambodge, il est chef d'état-major du secteur de Battambang, puis chef du 2<sup>e</sup> bureau de la division Cambodge-Cochinchine. Il sera prisonnier au Japon de mars à août 1945. Pendant la guerre d'Algérie, il dirige le secteur du Telagh comme général de brigade (1959). Le général Beauvallet a notamment commandé la 7<sup>e</sup> division légère blindée à Mulhouse (1962-1964), la 2<sup>e</sup> région militaire à Lille (1965-1967), avant de devenir gouverneur militaire de Metz et commandant de la 6<sup>e</sup> région militaire (1967-1970). Elevé au rang de général d'armée en novembre 1968, il est

ensuite secrétaire général de la défense nationale de février 1970 à juin 1973. En octobre 1972, il publie dans la revue *Forces armées françaises* un article intitulé « Le chrétien et la défense nationale », dans lequel il s'efforce de justifier l'effort de guerre de la France, le commerce des armes et la dissuasion nucléaire. Le général Jacques Beauvallet était grand-croix de l'ordre du Mérite et grand officier de la Légion d'honneur.

■ **ION RATIU**, député chrétien-démocrate roumain considéré comme un « patriarche » de la vie politique roumaine, est mort dimanche 16 janvier à Londres d'un cancer de l'œsophage à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Candidat malheureux à la présidence en 1990, il sera enterré à Turda, ville de Transylvanie où il était né le 6 juin 1917. Diplômé en droit en 1938, Ion Ratiu est nommé en 1940 fonctionnaire à la légation roumaine à Londres. Rappelé en Roumanie par le régime pro-nazi d'Ion Antonescu, il décide de s'établir en Grande-Bretagne, où il obtient un diplôme de sciences économiques à Cambridge. Journaliste pendant plusieurs années, Ion Ratiu se lance ensuite dans les affaires et fait fortune en tant qu'armateur. A partir de 1975, Ion Ratiu entreprend de regrouper tous les exilés roumains du monde, ce qui aboutit, en 1984, à la création de l'Union des Roumains libres. Peu après la chute de Nicolae Ceausescu fin 1989, il rentre en Roumanie après cinquante ans d'exil et s'implique dans la réorganisation du Parti national paysan chrétien-démocrate (PNP-CD), interdit sous le régime communiste. Il est candidat aux premières élections libres, organisées en mai 1990. Le néo-communiste Ion Iliescu remporte la présidentielle, mais Ion Ratiu obtient néanmoins un mandat de député, renouvelé lors des élections de 1992 et de 1996.

## NOMINATION

## LOGEMENT

**François Delarue**, chargé de mission auprès de Jean-Claude Gaysot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, a été nommé parallèlement directeur du cabinet de Louis Besson, secrétaire d'Etat au logement, par décret paru au *Journal officiel* daté 17-18 janvier. Il succède à Christian Nicol, nommé inspecteur général de l'équipement lors du conseil des ministres de mercredi 12 janvier.

[Né le 12 août 1948 à Toulouse (Haute-Garonne), François Delarue est ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur en chef des ponts et chaussées. Il a fait toute sa carrière dans les services de l'équipement, notamment dans les directions départementales de Meurthe-et-Moselle (1974-1978), de Saône-et-Loire (1978-1984), de Seine-et-Marne (1984-1990), du Puy-de-Dôme (1994-1997), avant d'être adjoint au directeur de l'habitat et de la construction au secrétariat d'Etat au logement (1997-1998). Depuis octobre 1998, François Delarue est chargé de mission, pour les personnels, l'équipement, la mer, la route, la sécurité routière, les contrats de plan et les schémas de service, auprès de Jean-Claude Gaysot, ministre de l'équipement, des transports et du logement.]

[www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

**EDITIONS MOBILES**

Consultez *Le Monde*  
sur assistant personnel

(Palm Pilot, Windows CE...)

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

**Bérangère et Maurice WOLFF**

ont la grande joie de faire part de la naissance de

**Léonore,**

le 12 janvier 2000.

1, rue de Messine,  
75008 Paris.

**Deborah,**

tu as pris ton envol dans le Monde !

Lydia, Joseph, Esther et Pascal sont fous de joie.

Chez **Wilhelm et Véronique COILLET-MATILLON,**

157, rue Barnave,  
26000 Valence.

## Anniversaires de naissance

– An 2000, millénaire sacré, sacrés quinquagénaires !

**Marie-Claire GRANIE**  
et  
**Jean-Paul REGINENSI.**

Mémé, Noël, Eric, Bénédicte, Orane, Laetitia, Antoine, Rafaëlle (par ordre d'apparition).

## Pacs

– Après vingt-deux ans de vie commune,

**Bernard et Christian**

viennent de signer un Pacs, à Paris-20<sup>e</sup>.

Merci à tous nos amis, et à M<sup>me</sup> Guigou.

Condoléances à M<sup>me</sup> Boutin.

– Le 27 décembre 1999,

et deux qui font treize dans le deuxième !

Merci la gauche (un peu quand même) et M<sup>me</sup> Bachelot pour l'honneur. Quant aux autres, l'horreur.

Pensée pour

**Eric et Titit.**

Dominique, Jérôme, HUSH.

## Décès

– Marie-Guy Baron et Boramy Tioulong, son époux, ont la douleur de faire part du décès de

**Simone BARON,**

le 17 janvier 2000, à Paris, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 25 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-Séverin, Paris-5<sup>e</sup>.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, boulevard Saint-Germain,  
75005 Paris.

– M<sup>me</sup> Germaine Chausis, née Pierron, son épouse,  
M. Yves Chausis,  
M. et M<sup>me</sup> André-René Chausis,  
M. et M<sup>me</sup> Pierre-Yves Playoust,  
M<sup>me</sup> Rosanik Chausis,  
M. et M<sup>me</sup> Christian Chausis,  
ses enfants,  
Ses petits-enfants,  
Ses arrière-petits-enfants,  
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-troisième année, de

**André CHAUSSIS,**  
ingénieur civil des Mines,  
officier de la Légion d'honneur,  
croix de guerre 1939-1945,  
médailles commémoratives des batailles de Gembloux et de Dunkerque,

survenu le 13 janvier 2000.

Selon sa volonté, le défunt a été incinéré dans l'intimité familiale, en présence du drapeau national de Flandres-Dunkerque 40 et de celui de la section du Pas-de-Calais.

74, rue de la Vallée,  
Hameau de Normandie,  
27200 Vernon.

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Martine Lang,  
François Faucher,  
Hélène Wadowski,  
L'atelier du Père Castor,  
Et les éditions Flammarion,  
ont la tristesse de faire part du décès de

**Anne-Marie CHAPOUTON,**

survenu à Lourmarin, le 16 janvier 2000.

Ils expriment toute leur sympathie à sa famille et à ses proches.

Anne-Marie Chapouton est l'auteur de plusieurs dizaines d'ouvrages pour la jeunesse. Des romans, des contes, des nouvelles, des recueils de poèmes.

– Sa famille,  
Ses amis,  
font part du décès, survenu le 16 janvier 2000, dans sa soixante et unième année, de

**Gérard-Julien DELUCÉ,**  
professeur de lettres classiques,  
fidèle lecteur du « Monde »  
depuis plus de quarante ans.

Que ceux qui l'ont connu se souviennent de lui.

Les Migraniers B3,  
La Coupiane,  
83160 La Valette.

– 8 janvier 2000,  
La Chimotaie,  
85610 Cugand.

Huit ans après, jour pour jour,

**Pierre DUPRAT**

a rejoint son épouse,

**Anne-Marie MOREAU,**

dans l'ultime générosité du don du corps.

Nous souhaitons partager, avec tous ceux qui les ont connus, un souvenir de courage, de liberté et d'amour.

Marielle et Bernard Coste, leurs enfants et petite-fille,  
45560 Saint-Denis-en-Val.  
Jean Duprat,  
11, square L.-Bonnevay,  
69500 Bron.

Nicole et Rémi Clavier et leurs enfants,  
22560 Pleumeur-Bodou.

– M<sup>me</sup> Elisabeth Guinard, son épouse,  
M. Henri Guinard,  
M<sup>me</sup> Marie-Hélène Ferrey,  
M. Yves et M<sup>me</sup> Emmanuelle Mérigaard, ses enfants,  
Isabelle et Christine Guinard,  
Frédérique, Xavier et Marc Ferrey,  
Alexis, Charlotte et Capucine Mérigaard, ses petits-enfants,  
M. François Guinard et M<sup>me</sup> Michèle Ramo, son frère, sa sœur,  
Ses beaux-frères, ses belles-sœurs,  
Et toute sa famille,  
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Paul GUINARD,**  
professeur honoraire à l'université Paris-IV,  
ancien directeur de l'UFR d'études ibériques de cette université,

survenu le 13 janvier 2000.

Paul Guinard était âgé de soixante-dix-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Meillonas (Ain).

Une messe sera célébrée le samedi 5 février, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux (Hauts-de-Seine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

2 bis, rue Lakanal,  
92130 Sceaux.

– Le président,  
La directrice de l'UFR d'études ibériques et latino-américaines,  
Ainsi que l'ensemble de la communauté universitaire de l'université Paris-IV - Sorbonne,  
ont le regret de faire part du décès de

**M. Paul GUINARD,**  
professeur honoraire à l'université Paris-Sorbonne (Paris-IV),

survenu le 13 janvier 2000.

**Monique ROMAN-PARRÉ**

est morte, chez elle, le dimanche 16 janvier 2000.

L'enterrement aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, vendredi 21 janvier. Rendez-vous à l'entrée principale, à 12 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– A tous ceux qui l'ont connue,

**Andrée van HÉMELRYCK,**

veuve du

**docteur Yves SALDÈS,**

est décédée le 12 janvier 2000, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Selon son vœu, elle sera incinérée.

La cérémonie aura lieu le 19 janvier, à 10 heures, à Manosque. L'urne sera déposée au cimetière Saint-Jean, à Puycricard, en présence de  
Frédérique Saldès,  
sa fille,  
M. et M<sup>me</sup> Maurice Belrose,  
Et de ses amis.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– De la part de  
Bernard Sauvaire,  
Marion Sauvaire  
et sa fille Chloé Coursaget,  
Nathalie et Abraham Pincas  
et leurs enfants,  
Raphaël et Eliya,

**Simonne SAUVAIRE,**  
née **CAILLAT,**

nous a quittés le 14 janvier 2000.

Ses cendres rejoindront le caveau familial.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Selon sa volonté, l'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

2, cours des Longs-Prés,  
92100 Boulogne.

– Daniel Vaillant,  
ministre des relations avec le Parlement, maire du 18<sup>e</sup> arrondissement,  
Et la municipalité du 18<sup>e</sup> arrondissement,  
font part du décès de

**Constant TEFFRI,**  
Croix de guerre (1914-1918),  
officier de la Légion d'honneur,  
maire honoraire du 18<sup>e</sup> arrondissement,

survenu dans sa cent deuxième année, le dimanche 16 janvier 2000.

Les obsèques auront lieu le vendredi 21 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Montmartre, à Paris-18<sup>e</sup>.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le président du conseil général des Hauts-de-Seine,  
les conseillers généraux,  
ont le regret de faire part du décès, le 11 janvier 2000, de

**M. Emile TRICON,**  
commandeur de la Légion d'honneur,  
commandeur de l'ordre national du Mérite,  
médaillé militaire,  
médaillé des blessés,  
médaillé des évadés,  
croix du combattant volontaire de la Résistance,

maire honoraire de Bois-Colombes,  
ancien sénateur,  
député honoraire,  
conseiller général honoraire.

Conformément à la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

(Lire ci-contre.)

– Monique et Guy Pluquet,  
leurs enfants et petits-enfants,  
ont la douleur de faire part du décès de leur père, grand-père et arrière-grand-père,

**M. Adrien WETZEL,**

demeurant à Bandol (Var), le 12 janvier 2000, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Brémontière,  
1, rue de Chaintréville,  
77167 Fay-lès-Nemours.

– Une messe des défunts sera célébrée à la mémoire de

**M. Robert BRESSON,**

le jeudi 27 janvier 2000, à 16 h 30, en l'église Saint-Louis-en-l'Île, à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

**CARNET DU MONDE**

Fax : **01-42-17-21-36**  
e-mail: **carnet@mondepub.fr.**

## Anniversaires de décès

– Il y a un an,

**Jean AUDIBERT,**  
administrateur de la France d'outre-mer, ambassadeur de France en Autriche, Belgique, Algérie,

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

Que ceux qui partageaient ses idéaux continuent son combat.

– Le 21 janvier 1990,

**Madeleine LOCHMANN**

nous quittait.

Elle rejoignait

**René,**

son époux († 1958), et

**Jacques,**

son fils († 1987).

Nous nous souvenons.

« *Quand s'éteignent les lumières, nos cœurs n'oublent pas.* »

Le 20 janvier 1992, un Airbus A-320 s'écrasait au mont Sainte-Odile. Quatre-vingt-sept personnes trouvèrent la mort. Parmi elles, notre fils

**Pierre MELLET.**

« *Espérance, je veux espérer Lumière, je veux voir Amour, je veux aimer...* »

Extrait d'un poème de Pierre.

– A soixante-six ans, notre très aimé

**Pierre SAINT AURET**

pouvait changer de siècle et de millénaire, et vivre pas mal de lustres de plus. D'autres ne l'ont pas voulu.

Si le désespoir est un péché mortel, qu'advient-il de ceux qui l'engendrent ?

De la part de Françoise, Marc, Marina.

– Il voulait tant voir l'an 2000, mais, le 20 janvier 1997,

**Alexandre VEXLIARD,**  
professeur émérite de psychologie à l'université de Nice,

nous quittait.

Même si la vie continue, rien ne comble son absence. Pensez à lui.

**Souvenir**

**Gérard FELLOUS,**

notre fils et frère, aurait eu quarante-sept ans le 20 janvier.

Ayez une pensée pour lui, vous qui l'avez connu avant qu'il ne disparaisse, à dix-neuf ans.

**Examens**

**ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE**  
Etablissement privé d'enseignement supérieur reconnu d'utilité publique. Association loi 1901 à but non lucratif.

Directeur : Olivier Leblois.

Président : Christian de Portzamparc.

**Retour printemps 2000 : 21 février 2000.** Si vous ne voulez pas perdre un an, n'attendez pas septembre 2000, l'ESA propose un examen d'admission le 9 février 2000.

Les études sont semestrialisées et durent cinq ans. Le diplôme est reconnu par l'Etat et l'ordre des architectes. Inscriptions en cours de cursus par équivalences à étudier sur titre et sur dossier.

ESA - 254, bd Raspail, 75014 Paris. Renseignements : 01-40-47-40-00, fax : 01-43-22-81-16, e-mail : info@esa-paris.fr, site web : www.esa-paris.fr

**Soutenances de thèse**

– M<sup>me</sup> Monique O'Dwyer-Jouffroy a soutenu, le 17 janvier 2000, à l'université de Paris-Sorbonne - Paris-IV, une thèse d'histoire : « **La perception américaine du problème palestinien 1987-1992** ».

Le jury, M<sup>me</sup> Denise Artaud, directeur de recherche émérite au CNRS ; M. Dominique Chevallier, directeur de thèse, professeur émérite à la Sorbonne ; M. Jacques Frémeaux, professeur à la Sorbonne ; M. Ghassan Salamé, président, professeur à l'IEPP, lui a décerné la mention Très Honorabile.



<http://www.lemonde.fr>

**Enchères en ligne** : tout vendre et tout acheter sur le net, des offres exclusives au site.

Avec



EN VUE

■ La tribu yéménite qui avait libéré, mardi 18 janvier, un couple de Français, enlevés la veille, l'a aussitôt repris, les négociations capotant.

■ **Diodorus I<sup>er</sup>**, patriarche grec orthodoxe de Jérusalem, a lancé une couronne de fleurs dans les eaux du Jourdain à l'endroit du baptême du Christ, parsemé de mines et de pièges antichars.

■ Lundi 17 janvier, un tribunal de Téhéran a puni deux colombophiles qui s'étaient bagarés à coups de gourdin, en faisant égorgé sur-le-champ leurs 370 pigeons innocents.

■ Si quatre-vingt-huit pour cent des parents britanniques trouvent légitime d'administrer « dans un cadre aimant et affectueux » des châtiments corporels à leurs enfants, deux pour cent seulement revendiquent le droit de les frapper à la tête.

■ Parfois les chiens de la maison, affolés, montraient les dents pour empêcher d'approcher deux sœurs et leurs concubins, actuellement jugés devant la cour d'assises de l'Essonne, qui faisaient subir à leurs enfants des sévices sexuels et des tortures inouïs.

■ **M<sup>me</sup> Simone**, épouse d'un militaire de carrière, condamnée, lundi 17 janvier à Versailles, à deux ans de prison avec sursis, recevait « à la bonne franquette » des clients « sans histoire » qui échangeaient « des bises et des caresses » avec « ses filles », pour de l'argent.

■ « J'aime voir les gens heureux et j'aime beaucoup les voitures », expliquait, ravi, **Jorge Carvalho**, industriel de Lousa au Portugal, en offrant pour son départ à la retraite, une automobile à chacun des 160 employés de son usine.

■ La Libye prépare, après plus de deux ans de travaux et de recherches « inspirées » par le colonel **Kadhafi**, le lancement de la voiture de « l'après-l'an deux mille », baptisée « *Fusée de la Jamahiriya libyenne* ».

■ Les onze mafieux récemment libérés en raison des « lenteurs de la procédure d'appel » avaient été condamnés à la prison à vie lors d'un retentissant procès contre « la fédération des mafias en Italie ».

■ Après vingt ans d'interdiction, la mortadelle de Bologne, saucisson italien, immortalisé par le poète **Trilussa**, revient sur le marché américain.

■ Malgré les alarmes de la famille, **Veglia Salustri De Dominicis**, 89 ans, arrière-petite-fille du poète Trilussa, qui, soignée pour une bronchite à l'hôpital Saint-Joseph d'Alabano Laziale près de Rome, suffoquait depuis huit jours, est morte d'avoir avalé son dentier.

Christian Colombani

L'OFFRE ÉTAIT variée à la « une » des quotidiens chiliens, lundi 17 janvier, au lendemain du second tour de l'élection présidentielle. Ne cachant pas son peu de sympathie pour le vainqueur socialiste, le journal conservateur *El Mercurio* publiait une photo sur fond noir où se découpait de façon fantasmagorique le buste de Ricardo Lagos, parlant devant un micro, le poing levé, avec la légende « *Le second socialiste qui arrive à la présidence, après trente ans* » faisant allusion à Salvador Allende, renversé par le coup d'Etat du général Pinochet, le 11 septembre 1973. Il est vrai

DANS LA PRESSE

LES ÉCHOS

Nicolas Beytout

■ Le modèle social de l'après-guerre a vécu. La décision annoncée hier par le Medef marque en effet la fin d'un système élaboré il y a un demi-siècle sur la base d'une idée généreuse certes mais peu à peu devenue obsolète. Le paritarisme ayant été dévoyé par l'étatisme et l'ambiguïté l'ayant emporté sur la clarté, l'entrelacs des relations sociales en France avait fini par devenir inextricable. Et ingérable. La rupture annoncée hier était nécessaire. Nécessaire, mais pas suffisante : car la décision du Medef de planter là le paritarisme sans autre forme de recours aurait été perçue comme trop évidemment liée à un combat contre le gouvernement et les 35 heures. (...) Il fallait reconstruire. C'est ce

L'HUMANITÉ

Jean-Emmanuel Ducoin

■ (...)Le Medef, ex CNPF, a tiré dans le tas. Plus *hard*, tu meurs ! En décidant de quitter tous les organismes paritaires d'ici fin 2000, les patrons, qui brûlaient de l'envie d'un choc brutal avec le gou-

vernement depuis l'initiation de la loi sur les 35 heures, viennent d'imposer à la France et à tous les salariés une opération idéologique visant à terme, entre autres choses, la privatisation de l'assurance maladie. La secousse n'est pas anecdotique, loin de là. En s'appuyant sur une analyse critique des relations sociales, que partagent évidemment certains syndicats, mais pas pour les mêmes raisons, le patronat tente un peu vite de faire oublier qu'il est largement responsable de cette crise majeure. (...) Le patronat est incapable pourtant de dire en quoi il pourrait améliorer le dispositif. Il veut tout casser. (...) La réplique à cette attaque doit être à la hauteur. (...) Le gouvernement ne peut rester passif et doit consulter l'ensemble des parties concernées, notamment les syndicats. C'est urgent.

qu'a proposé hier l'assemblée générale du Medef (...), le patronat propose de revoir l'équilibre fondamental entre la loi et le contrat, entre la règle unilatérale édictée par l'Etat et la négociation conduite par les partenaires sociaux, mais, en plus, il annonce sa volonté de rediscuter l'ensemble du dispositif de la protection sociale : maladie, vieillesse, chômage, famille, droit des contrats de travail, tout est à négocier ou à moderniser. Et c'est cela qui donne son contenu à la démarche du Medef (...).

DANS LA PRESSE

LES ÉCHOS

Nicolas Beytout

■ Le modèle social de l'après-guerre a vécu. La décision annoncée hier par le Medef marque en effet la fin d'un système élaboré il y a un demi-siècle sur la base d'une idée généreuse certes mais peu à peu devenue obsolète. Le paritarisme ayant été dévoyé par l'étatisme et l'ambiguïté l'ayant emporté sur la clarté, l'entrelacs des relations sociales en France avait fini par devenir inextricable. Et ingérable. La rupture annoncée hier était nécessaire. Nécessaire, mais pas suffisante : car la décision du Medef de planter là le paritarisme sans autre forme de recours aurait été perçue comme trop évidemment liée à un combat contre le gouvernement et les 35 heures. (...) Il fallait reconstruire. C'est ce

L'HUMANITÉ

Jean-Emmanuel Ducoin

■ (...)Le Medef, ex CNPF, a tiré dans le tas. Plus *hard*, tu meurs ! En décidant de quitter tous les organismes paritaires d'ici fin 2000, les patrons, qui brûlaient de l'envie d'un choc brutal avec le gou-

DANS LA PRESSE

LES ÉCHOS

Nicolas Beytout

■ Le modèle social de l'après-guerre a vécu. La décision annoncée hier par le Medef marque en effet la fin d'un système élaboré il y a un demi-siècle sur la base d'une idée généreuse certes mais peu à peu devenue obsolète. Le paritarisme ayant été dévoyé par l'étatisme et l'ambiguïté l'ayant emporté sur la clarté, l'entrelacs des relations sociales en France avait fini par devenir inextricable. Et ingérable. La rupture annoncée hier était nécessaire. Nécessaire, mais pas suffisante : car la décision du Medef de planter là le paritarisme sans autre forme de recours aurait été perçue comme trop évidemment liée à un combat contre le gouvernement et les 35 heures. (...) Il fallait reconstruire. C'est ce

L'HUMANITÉ

Jean-Emmanuel Ducoin

■ (...)Le Medef, ex CNPF, a tiré dans le tas. Plus *hard*, tu meurs ! En décidant de quitter tous les organismes paritaires d'ici fin 2000, les patrons, qui brûlaient de l'envie d'un choc brutal avec le gou-

DANS LA PRESSE

LES ÉCHOS

Nicolas Beytout

■ Le modèle social de l'après-guerre a vécu. La décision annoncée hier par le Medef marque en effet la fin d'un système élaboré il y a un demi-siècle sur la base d'une idée généreuse certes mais peu à peu devenue obsolète. Le paritarisme ayant été dévoyé par l'étatisme et l'ambiguïté l'ayant emporté sur la clarté, l'entrelacs des relations sociales en France avait fini par devenir inextricable. Et ingérable. La rupture annoncée hier était nécessaire. Nécessaire, mais pas suffisante : car la décision du Medef de planter là le paritarisme sans autre forme de recours aurait été perçue comme trop évidemment liée à un combat contre le gouvernement et les 35 heures. (...) Il fallait reconstruire. C'est ce

L'HUMANITÉ

Jean-Emmanuel Ducoin

■ (...)Le Medef, ex CNPF, a tiré dans le tas. Plus *hard*, tu meurs ! En décidant de quitter tous les organismes paritaires d'ici fin 2000, les patrons, qui brûlaient de l'envie d'un choc brutal avec le gou-

DANS LA PRESSE

LES ÉCHOS

Nicolas Beytout

■ Le modèle social de l'après-guerre a vécu. La décision annoncée hier par le Medef marque en effet la fin d'un système élaboré il y a un demi-siècle sur la base d'une idée généreuse certes mais peu à peu devenue obsolète. Le paritarisme ayant été dévoyé par l'étatisme et l'ambiguïté l'ayant emporté sur la clarté, l'entrelacs des relations sociales en France avait fini par devenir inextricable. Et ingérable. La rupture annoncée hier était nécessaire. Nécessaire, mais pas suffisante : car la décision du Medef de planter là le paritarisme sans autre forme de recours aurait été perçue comme trop évidemment liée à un combat contre le gouvernement et les 35 heures. (...) Il fallait reconstruire. C'est ce

L'HUMANITÉ

Jean-Emmanuel Ducoin

■ (...)Le Medef, ex CNPF, a tiré dans le tas. Plus *hard*, tu meurs ! En décidant de quitter tous les organismes paritaires d'ici fin 2000, les patrons, qui brûlaient de l'envie d'un choc brutal avec le gou-

La victoire de Ricardo Lagos au Chili

La presse chilienne souligne la continuité entre le président socialiste et son prédécesseur démocrate-chrétien et s'interroge sur l'avenir d'Augusto Pinochet

EL MERCURIO

Le candidat perdant de la droite, Joaquín Lavín, ancien fonctionnaire du régime militaire, a été pendant plusieurs années responsable de la section économique de l'influent quotidien... C'est en revanche un jeune couple s'embrassant fougueusement, sous une pluie de confettis, qu'avait choisi l'autre quotidien du matin, *Las Últimas Noticias*, pour illustrer « la fête de Lagos ». Un encadré accompagné d'une photo, intitulé « Idole », mettait en relief le rôle important joué dans la campagne électorale du second tour de M. Lagos par Soledad Alvear, ancienne ministre de la jus-

DANS LA PRESSE

LES ÉCHOS

Nicolas Beytout

■ Le modèle social de l'après-guerre a vécu. La décision annoncée hier par le Medef marque en effet la fin d'un système élaboré il y a un demi-siècle sur la base d'une idée généreuse certes mais peu à peu devenue obsolète. Le paritarisme ayant été dévoyé par l'étatisme et l'ambiguïté l'ayant emporté sur la clarté, l'entrelacs des relations sociales en France avait fini par devenir inextricable. Et ingérable. La rupture annoncée hier était nécessaire. Nécessaire, mais pas suffisante : car la décision du Medef de planter là le paritarisme sans autre forme de recours aurait été perçue comme trop évidemment liée à un combat contre le gouvernement et les 35 heures. (...) Il fallait reconstruire. C'est ce

L'HUMANITÉ

Jean-Emmanuel Ducoin

■ (...)Le Medef, ex CNPF, a tiré dans le tas. Plus *hard*, tu meurs ! En décidant de quitter tous les organismes paritaires d'ici fin 2000, les patrons, qui brûlaient de l'envie d'un choc brutal avec le gou-

DANS LA PRESSE

LES ÉCHOS

Nicolas Beytout

■ Le modèle social de l'après-guerre a vécu. La décision annoncée hier par le Medef marque en effet la fin d'un système élaboré il y a un demi-siècle sur la base d'une idée généreuse certes mais peu à peu devenue obsolète. Le paritarisme ayant été dévoyé par l'étatisme et l'ambiguïté l'ayant emporté sur la clarté, l'entrelacs des relations sociales en France avait fini par devenir inextricable. Et ingérable. La rupture annoncée hier était nécessaire. Nécessaire, mais pas suffisante : car la décision du Medef de planter là le paritarisme sans autre forme de recours aurait été perçue comme trop évidemment liée à un combat contre le gouvernement et les 35 heures. (...) Il fallait reconstruire. C'est ce

L'HUMANITÉ

Jean-Emmanuel Ducoin

■ (...)Le Medef, ex CNPF, a tiré dans le tas. Plus *hard*, tu meurs ! En décidant de quitter tous les organismes paritaires d'ici fin 2000, les patrons, qui brûlaient de l'envie d'un choc brutal avec le gou-

DANS LA PRESSE

LES ÉCHOS

Nicolas Beytout

■ Le modèle social de l'après-guerre a vécu. La décision annoncée hier par le Medef marque en effet la fin d'un système élaboré il y a un demi-siècle sur la base d'une idée généreuse certes mais peu à peu devenue obsolète. Le paritarisme ayant été dévoyé par l'étatisme et l'ambiguïté l'ayant emporté sur la clarté, l'entrelacs des relations sociales en France avait fini par devenir inextricable. Et ingérable. La rupture annoncée hier était nécessaire. Nécessaire, mais pas suffisante : car la décision du Medef de planter là le paritarisme sans autre forme de recours aurait été perçue comme trop évidemment liée à un combat contre le gouvernement et les 35 heures. (...) Il fallait reconstruire. C'est ce

L'HUMANITÉ

Jean-Emmanuel Ducoin

■ (...)Le Medef, ex CNPF, a tiré dans le tas. Plus *hard*, tu meurs ! En décidant de quitter tous les organismes paritaires d'ici fin 2000, les patrons, qui brûlaient de l'envie d'un choc brutal avec le gou-

DANS LA PRESSE

LES ÉCHOS

Nicolas Beytout

■ Le modèle social de l'après-guerre a vécu. La décision annoncée hier par le Medef marque en effet la fin d'un système élaboré il y a un demi-siècle sur la base d'une idée généreuse certes mais peu à peu devenue obsolète. Le paritarisme ayant été dévoyé par l'étatisme et l'ambiguïté l'ayant emporté sur la clarté, l'entrelacs des relations sociales en France avait fini par devenir inextricable. Et ingérable. La rupture annoncée hier était nécessaire. Nécessaire, mais pas suffisante : car la décision du Medef de planter là le paritarisme sans autre forme de recours aurait été perçue comme trop évidemment liée à un combat contre le gouvernement et les 35 heures. (...) Il fallait reconstruire. C'est ce

L'HUMANITÉ

Jean-Emmanuel Ducoin

■ (...)Le Medef, ex CNPF, a tiré dans le tas. Plus *hard*, tu meurs ! En décidant de quitter tous les organismes paritaires d'ici fin 2000, les patrons, qui brûlaient de l'envie d'un choc brutal avec le gou-

M. Lavín, membre de l'Opus Dei et farouchement opposé au divorce et à l'avortement. « Lagos a pris les rênes », titrait lundi après-midi le tabloïd *La Hora* avec une photo du nouveau président élu en compagnie d'Eduardo Frei, le président sortant démocrate-chrétien, avec lequel M. Lagos est associé au sein du gouvernement de concertation qui gouverne le Chili depuis dix ans. Dans un coin de la première page, une petite photo du leader de la droite, le sourire crispé, était accompagnée de la citation : « *Maintenant, je suis un Chilien commun et courant.* » L'idée de continuité et

DANS LA PRESSE

LES ÉCHOS

Nicolas Beytout

■ Le modèle social de l'après-guerre a vécu. La décision annoncée hier par le Medef marque en effet la fin d'un système élaboré il y a un demi-siècle sur la base d'une idée généreuse certes mais peu à peu devenue obsolète. Le paritarisme ayant été dévoyé par l'étatisme et l'ambiguïté l'ayant emporté sur la clarté, l'entrelacs des relations sociales en France avait fini par devenir inextricable. Et ingérable. La rupture annoncée hier était nécessaire. Nécessaire, mais pas suffisante : car la décision du Medef de planter là le paritarisme sans autre forme de recours aurait été perçue comme trop évidemment liée à un combat contre le gouvernement et les 35 heures. (...) Il fallait reconstruire. C'est ce

L'HUMANITÉ

Jean-Emmanuel Ducoin

■ (...)Le Medef, ex CNPF, a tiré dans le tas. Plus *hard*, tu meurs ! En décidant de quitter tous les organismes paritaires d'ici fin 2000, les patrons, qui brûlaient de l'envie d'un choc brutal avec le gou-

DANS LA PRESSE

LES ÉCHOS

Nicolas Beytout

■ Le modèle social de l'après-guerre a vécu. La décision annoncée hier par le Medef marque en effet la fin d'un système élaboré il y a un demi-siècle sur la base d'une idée généreuse certes mais peu à peu devenue obsolète. Le paritarisme ayant été dévoyé par l'étatisme et l'ambiguïté l'ayant emporté sur la clarté, l'entrelacs des relations sociales en France avait fini par devenir inextricable. Et ingérable. La rupture annoncée hier était nécessaire. Nécessaire, mais pas suffisante : car la décision du Medef de planter là le paritarisme sans autre forme de recours aurait été perçue comme trop évidemment liée à un combat contre le gouvernement et les 35 heures. (...) Il fallait reconstruire. C'est ce

L'HUMANITÉ

Jean-Emmanuel Ducoin

■ (...)Le Medef, ex CNPF, a tiré dans le tas. Plus *hard*, tu meurs ! En décidant de quitter tous les organismes paritaires d'ici fin 2000, les patrons, qui brûlaient de l'envie d'un choc brutal avec le gou-

DANS LA PRESSE

LES ÉCHOS

Nicolas Beytout

■ Le modèle social de l'après-guerre a vécu. La décision annoncée hier par le Medef marque en effet la fin d'un système élaboré il y a un demi-siècle sur la base d'une idée généreuse certes mais peu à peu devenue obsolète. Le paritarisme ayant été dévoyé par l'étatisme et l'ambiguïté l'ayant emporté sur la clarté, l'entrelacs des relations sociales en France avait fini par devenir inextricable. Et ingérable. La rupture annoncée hier était nécessaire. Nécessaire, mais pas suffisante : car la décision du Medef de planter là le paritarisme sans autre forme de recours aurait été perçue comme trop évidemment liée à un combat contre le gouvernement et les 35 heures. (...) Il fallait reconstruire. C'est ce

L'HUMANITÉ

Jean-Emmanuel Ducoin

■ (...)Le Medef, ex CNPF, a tiré dans le tas. Plus *hard*, tu meurs ! En décidant de quitter tous les organismes paritaires d'ici fin 2000, les patrons, qui brûlaient de l'envie d'un choc brutal avec le gou-

DANS LA PRESSE

LES ÉCHOS

Nicolas Beytout

■ Le modèle social de l'après-guerre a vécu. La décision annoncée hier par le Medef marque en effet la fin d'un système élaboré il y a un demi-siècle sur la base d'une idée généreuse certes mais peu à peu devenue obsolète. Le paritarisme ayant été dévoyé par l'étatisme et l'ambiguïté l'ayant emporté sur la clarté, l'entrelacs des relations sociales en France avait fini par devenir inextricable. Et ingérable. La rupture annoncée hier était nécessaire. Nécessaire, mais pas suffisante : car la décision du Medef de planter là le paritarisme sans autre forme de recours aurait été perçue comme trop évidemment liée à un combat contre le gouvernement et les 35 heures. (...) Il fallait reconstruire. C'est ce

L'HUMANITÉ

Jean-Emmanuel Ducoin

■ (...)Le Medef, ex CNPF, a tiré dans le tas. Plus *hard*, tu meurs ! En décidant de quitter tous les organismes paritaires d'ici fin 2000, les patrons, qui brûlaient de l'envie d'un choc brutal avec le gou-

d'unité au sein de la Concertation de centre-gauche était également mise en avant par *La Segunda* avec une image familiale de M. Lagos et de sa femme, assis à la table du petit déjeuner, en compagnie du président Frei et de son épouse.

A la veille du retour possible du général Augusto Pinochet qui crée un nouveau suspense au Chili après celui d'une présidentielle particulièrement serrée, la figure de l'ancien dictateur n'occupait qu'une part réduite dans les pages intérieures de la presse, lundi matin, avec les dernières nouvelles de Londres et des analyses sur le scénario qui attend Pinochet au Chili après la victoire du candidat socialiste. Tous les journaux soulignaient que l'ancien dictateur pourrait, à son retour, avoir un avenir beaucoup plus difficile avec un président socialiste que si le candidat de la droite était arrivé au pouvoir.

Beaucoup s'interrogeaient également sur le véritable état de santé de l'intéressé, qui est âgé de quarante-quatre ans. *La Hora* présentait deux versions opposées. Celle du médecin anglais, Grimely Evans, qui, démentant le ministre britannique de l'Intérieur, Jack Straw, affirmait que « *l'état de santé du sénateur à vie n'est pas irrécupérable* ». Le journal donnait également la parole à Jacqueline Pinochet, l'une des filles de l'ancien dictateur : « *Les maladies de mon père sont véritables et irréversibles. S'il ne rentre pas rapidement, il est probable qu'il ne reviendra jamais en vie dans son pays.* »

Christine Legrand

SUR LA TOILE

DINOSAURE À VENDRE

■ Le site de vente aux enchères Lycos Auction propose depuis le 17 janvier le squelette d'un tyrannosaure de 12 mètres de long et 7,5 mètres de haut, découvert en 1992 dans le Dakota du Sud. La mise à prix est de 5,8 millions de dollars. Une première tentative de vente sur Internet avait eu lieu sur le site eBay en juillet, mais il avait fallu l'interrompre à cause de fausses enchères placées par des mauvais plaisants. Plusieurs personnalités de la communauté scientifique ont regretté publiquement que le squelette soit vendu au plus offrant, ce qui élimine presque tous les musées et centres de recherche. - (AP)

MOTS DE PASSE

■ Les mots de passe et différents renseignements personnels de 2 300 abonnés du service d'accès Wanadoo Câble (filiale de France Télécom) de Bordeaux ont été placés par erreur sur un serveur non protégé le 14 janvier. D'autres internautes ont ainsi pu pénétrer leurs boîtes aux lettres électroniques. Wanadoo Câble a dû fermer provisoirement son service de messagerie. Les abonnés lésés recevront un nouveau mot de passe par la poste. - (AFP)

www.paru.com

Un webmagazine littéraire misant sur l'aide bénévole de professionnels et d'universitaires



de Canal Web (www.canalweb.net).

M. Lienhardt a lancé son magazine après plus d'un an de préparation : « *J'ai toujours voulu fonder un journal. Finalement, Internet, qui nécessite peu de fonds, était la seule solution.* » Dès le départ, il a décidé de miser sur la sobriété et

le professionnalisme. Sa tâche prioritaire a consisté à réunir un groupe stable de spécialistes capables d'animer les différentes rubriques de son magazine, principalement des écrivains et des universitaires. Ils sont désormais une cinquantaine, tous bénévoles, à écrire occasionnellement

pour Paru.com, ce qui a permis au magazine de publier des textes originaux toutes les semaines, puis tous les jours. Une seule règle : les intervenants s'engagent à ne pas utiliser le jargon universitaire.

Paru.com, qui ne possède toujours pas de locaux, est désormais une société commerciale. En plus de sa production propre, elle produit des articles et des notes de lecture pour des grands sites-portails comme Yahoo-France. De leur côté, les éditeurs, d'abord très réservés, commencent à entretenir de bonnes relations avec l'équipe. Selon M. Lienhardt, le site compte 25 000 lecteurs réguliers dans 85 pays : « *Nous sommes une mini-foire de Francfort permanente. Cette promotion du livre français à l'étranger, hors de portée de la plupart des éditeurs, est très appréciée des écrivains, qui, par ailleurs, sont de plus en plus nombreux à créer leur propre site.* »

Sylvie Tanette

L'injustice faite à Nagui par Alain Rollat

PHILIPPE NOIRET, qui assurait, mardi, sur Canal+, la promotion de son nouveau film, a mis les pieds dans le plat, sans penser à mal, en faisant à Nagui deux remarques de nature à alimenter la polémique ouverte sur l'avenir de « Nulle part ailleurs » depuis que Guillaume Durand en est parti, contraint, sous les quolibets des « Guignols » désapprouvés, ce jour-là, par le public présent.

Quand Nagui lui a fait avouer qu'il était « allergique au célérité », le comédien a gentiment ironisé en observant que la conversation atteignait là « un bon niveau ». Puis, quand Nagui a fait semblant de se laisser embrasser sur la bouche par l'un des « Robins », ces rigolos dont les sketches émaillent désormais « Nulle part ailleurs », il lui a demandé s'il bénéficierait d'une « prime de risque » pour ce genre de bouffonnerie. Pour anodines qu'elles soient, ces réflexions renvoyaient

au reproche de médiocrité souvent fait à Nagui depuis son intronisation sur Canal+.

Cette interview sans intérêt n'aurait pas retenu l'attention si, l'instant d'après, les « Guignols » n'avaient consacré à Nagui une séquence retournant leur scalpel dans sa plaie. Sous le titre « Télé-Achat », ils ont réduit le show journalier de Nagui à sa plus simple expression en assimilant celui-ci au plus ringard des camelots, capable de vendre à n'importe quelle ménagère, dans le même lot de pacotille, le dernier film de Christophe Lambert et « *la lingette magique qui torchera bébé* ».

Cette façon de caricaturer l'animateur de « Nulle part ailleurs » renvoyait aux critiques que lui assènent, non à la télé mais sur Internet, les habitués de Canal+. Ce mois-ci, par exemple, sur le site « www.kestavuhier.com », le forum de discussion tourne au jeu de massacre. Nagui est la cible de

presque tous les jugements à l'emporte-pièce : « *Ridicule ! Racoleur ! Affligeant ! Il a corrompu l'image de "Nulle part ailleurs" ! Il aurait mieux fait de continuer à s'occuper de ses broches à dents ! Canal+ est devenue une chaîne "beauf" très convenue...* » Etc.

Beaucoup de ces réquisitoires contre le style de Nagui présentent, toutefois, un point commun qui devrait donner à réfléchir aux marionnettistes de Canal+ : elles n'épargnent pas les « Guignols », accusés, par exemple, d'être devenus « *des fonctionnaires de la méchanceté gratuite* ». Cela veut dire que, aux yeux des déçus de Canal+, le même effet d'usure frappe sans distinction tous les acteurs de ce petit théâtre. Cela signifie surtout que si Nagui, pur produit de la génération des « Guignols », hier couvert d'honneurs, est aujourd'hui renié par tant des siens, il ne mérite pas leur cruauté.

**Abonnez-vous au Monde** pour seulement **173F** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : **LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

**Oui**, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

MERCREDI 19 JANVIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Le Monde paysan face à la mondialisation. Forum Planète  
22.00 Théâtre, jouons l'absurde. Forum Planète

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Big Red ; Catherine Frot ; Michel Serres. Canal +  
20.00 et 23.35 Les Défilés haute couture. Printemps-Eté 2000 : Chanel. Paris Première  
20.05 Duel. Le procès du mois. L'affaire du mois, justice sans frontière. Droits humains. Réalité ou fiction. TSR

20.15 Le Journal de l'histoire. Histoire  
20.50 Combien ça coûte ? Les jeux. TF 1  
21.00 La Marche du siècle. Vous avez demandé la police ? France 3  
21.05 Droit de cité. La voyante, le prêtre et le marabout. TV 5  
22.35 Ça se discute. Le monde des sourds est-il un monde à part ? France 2  
23.35 Les Dossiers de l'Histoire. Panique à la Bourse. France 3  
0.15 Hors stade. M 6

DOCUMENTAIRES

20.45 Les Mercredis de l'Histoire. La guerre civile grecque. Arte  
21.00 Histoires secrètes de la Deuxième Guerre mondiale. [12/26]. Histoire

21.00 Jimmy Cliff, Moving On. Mezzo  
21.20 Perspectives américaines. [3/8]. Planète  
21.55 Musica. Les Prisonnières de Terpsichore. Arte  
22.00 Les Enfants oubliés du III<sup>e</sup> Reich. Histoire  
22.20 Campagne perdue. Histoire  
22.25 Enquêtes médico-légales. 13<sup>ème</sup> RUE  
23.25 Profil. Jerzy Grotowski. Arte  
23.45 L'Incroyable Histoire d'Elisabeth Nietzsche. [1/2]. Planète  
23.45 Mémoire vivante. TSR  
0.25 La Lucarne. Moment of Impact. Arte  
0.30 La Case de l'oncle Doc. Regards d'enfants sur le siècle en Limousin. France 3

SPORTS EN DIRECT

20.30 Basket-ball. Euroleague masculine (2<sup>e</sup> phase, 3<sup>e</sup> journée aller). Groupe G : Pau-Orthez (Fr.) - Olympiakos (Gré.). Eurosport  
20.30 Basket-ball. Euroleague masculine (2<sup>e</sup> phase, 3<sup>e</sup> journée aller). Groupe G : Podgorica (You.) - Asvel (Fr.). Pathé Sport

DANSE

0.25 Tarass Boulba, de Janacek, par Pavel Smok. Ballet. Chorégraphie de Smok. L'Orchestre philharmonique tchèque, dir. Karel Ancerl. Mezzo

MUSIQUE

21.55 Motown Live. Paris Première  
22.10 Marciaj Sweet 99. Muzzik  
22.45 Musica. Jean-Claude Casadesus dirige Saint-Saëns. Avec Philippe Lefebvre, orgue. Par l'Orchestre national de Lille. Arte

THÉÂTRE

23.25 Richard II. Drame de Shakespeare. Histoire

TÉLÉFILMS

20.30 Le Tiroir secret. Edouard Molinaro, Nadine Trintignant, Michel Boisrond et Roger Gillioz [2/2]. Festival  
20.50 Les Sept Vies du docteur Laux. Jacek Gasiorowski. O. M 6  
23.10 Eclats de famille. D. Grousset. Téva

SÉRIES

20.50 St Elsewhere. Samuels et l'enfant. [1/2]. La maladie du légionnaire. Téva  
20.55 Louis Page. Les Gens du voyage. France 2  
21.05 Star Trek, Voyager. Les « trente-septiens ». Canal Jimmy  
21.55 Star Trek, Deep Space Nine. Cause improbable. Canal Jimmy  
22.30 The Practice. Coup de poker. La loi du talion. M 6  
22.55 Oz. La ferme des animaux (v.o.). O. Série Club  
23.10 Columbo. Jeux de mots. TF 1

FILMS

19.10 Le Cri de la lavande dans le champ de sauterelles ■ ■ ■ Marcello Cesena (Fr. - It. - Esp., 1994, 95 min) O. Cinéfaz  
19.35 Meurtre d'un bookmaker chinois ■ ■ ■ John Cassavetes (Etats-Unis, 1976, 120 min). Cinétoile  
20.45 Mean Streets ■ ■ ■ Martin Scorsese (EU, 1973, 110 min). Cinéfaz



21.00 Au cœur du mensonge ■ ■ ■ Claude Chabrol. Avec Sandrine Bonnaire, Jacques Gambin (France, 1998, 105 min) O. Canal +  
21.00 L'Empire du soleil ■ ■ ■ Steven Spielberg (EU, 1987, v.o., 175 min). Ciné Cinémas 3  
21.05 La Force d'un destin ■ ■ ■ Hector Babenco (Etats-Unis, 1987, 140 min). Cinéstar 2  
22.00 Twin Town ■ ■ ■ Kevin Allen (GB, 1998, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 1  
22.25 Calme blanc ■ ■ ■ Philip Noyce (Australie, 1989, 90 min). Cinéstar 1  
22.35 Les Affranchis ■ ■ ■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1990, 150 min). Cinéfaz  
23.05 Music Box ■ ■ ■ ■ Costa-Gavras (Etats-Unis, 1989, 125 min). TMC  
0.05 Allemagne, années 90 ■ ■ ■ neuf zéro ■ ■ ■ Jean-Luc Godard (France, 1991, 65 min) O. Ciné Cinémas 2  
2.30 Capitaine téméraire ■ ■ ■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1952, v.o., 100 min). Ciné Cinémas 3  
3.15 Frankenstein s'est échappé ■ ■ ■ Terence Fisher (Grande-Bretagne, 1957, 80 min). Ciné Cinémas 1

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.35 Melrose Place. 18.25 Exclisif. 19.05 Le Bigdil. 19.57 Clic et net. 20.00 Journal, Météo. 20.50 Combien ça coûte ? 23.10 Columbo. Jeux de mots. 0.35 Minuit sport.

FRANCE 2

16.50 Des chiffres et des lettres. 17.20 Un livre, des livres. 17.25 Cap des Pins. 17.55 Friends. 18.25 Nash Bridges. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 19.55 et 20.45 Tirage du Loto. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Louis Page. Les Gens du voyage. 22.35 Ça se discute. Le monde des sourds est-il un monde à part ? 0.40 Journal, Météo. 1.05 Dakar : Le Bivouac.

FRANCE 3

16.00 Les Minikeys. 17.40 La Piste du Dakar. 18.13 Comment ça va aujourd'hui ? 18.20 Questions pour un champion. 18.46 Un livre, un jour. 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo. 20.05 Fa si la. Génération 2000. 20.35 Tout le sport. 20.38 Le Journal du Dakar. 21.00 La Marche du siècle. Vous avez demandé la police ? 23.00 Météo, Soir 3. 23.35 Les Dossiers de l'Histoire. Panique à la Bourse. 0.30 La Case de l'oncle Doc. Regards d'enfants sur le siècle en Limousin.

CANAL +

16.35 Impact gros calibre. Téléfilm. Sidney J. Furie. O. ► En clair jusqu'à 21.00  
18.30 Nulle part ailleurs. 20.30 Le Journal du cinéma. 21.00 Au cœur du mensonge ■ ■ ■ Film. Claude Chabrol. O.  
22.50 The Ugly. Film. Scott Reynolds. O.  
0.25 Brute. Film. Maciej Dejczar (v.o.). O.

ARTE

19.00 Connaissance. 19.45 Arte info, Météo. 20.15 Reportage. Les Infirmières du fleuve. 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. La guerre civile grecque. 21.45 Les Cent Photos du siècle. 21.55 Musica. Les Prisonnières de Terpsichore. 22.45 Jean-Claude Casadesus dirige Saint-Saëns. 23.25 Profil. Jerzy Grotowski ; esquisse d'un portrait. 0.25 La Lucarne. Moment of Impact.

M 6

18.30 Sliders, les mondes parallèles. 19.20 Susan ! 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.05 et 0.05 Mode 6. Lacroix, Chanel. 20.10 Une nounou d'enfer. 20.40 Les Produits stars. 20.50 Les Sept Vies du docteur Laux. Téléfilm. Jacek Gasiorowski O.  
22.30 The Practice, Donnell & associés. Coup de poker. La loi du talion. 0.15 Hors stade.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Mesures, démesures. Droits d'auteurs, CD enregistrable et Internet. 21.30 Fiction 30. L'invention du monde. 22.10 Multipistes. 22.30 Surpris par la Nuit. 0.00 Du jour au lendemain. François Bon (Paysage fer).

FRANCE-MUSIQUES

20.00 A pleines voix. 22.30 Jazz, suivez le thème. Stompit At the Savoy. 23.00 Le Conversatoire. Invité : Peter Eotvos, chef d'orchestre. 0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Schubert. 20.40 Les Vêpres de la Vierge. Opéra de Monteverdi. Par l'Ensemble Elyma, le Coro Antonio II Verso, le Coro Madrigalla et Les Sacqueboutiers de Toulouse, dir. Gabriel Garrido. 22.40 Les Soirées (suite). Requiem, de Verdi. Par l'Orchestre symphonique de la RIAS, dir. F. Fricsay.

le Monde TELEVISION

TÉVA

20.50 St Elsewhere « St Elsewhere » est le surnom, qu'on pourrait traduire par « Saint-Ailleurs », du centre hospitalier St. Elegius, situé dans un quartier défavorisé de la très huppée ville de Boston. L'établissement, dirigé par le docteur Westphal (Ed Flanders), accueille des patients pauvres, rejetés ailleurs. Cette série médicale, créée au début des années 80, a inspiré « Urgences » et « Chicago Hope ».

ARTE

21.55 Musica Fipa d'or en 1997, Les Prisonnières de Terpsichore, d'Efim Reznikov, montre le duel entre un professeur de génie, Liudmila Pavlona Sakharova, personnage clé de la Perm City Ballet School, fameuse école de danse de l'Oural, et une ballerine singulièrement douée. Au nom de l'art ou de son rêve, des dizaines d'adolescentes viennent subir la férule terrorisante de la « légende » Liudmila.

M 6

22.30 The Practice Donnell & associés Créée en 1997 par David E. Kelley cette série, dont la troisième saison est actuellement diffusée sur Série Club, débarque sur M 6, auréolée de l'Emmy Awards de la meilleure série dramatique. Comme dans « Ally McBeal », du même David E. Kelley, « The Practice » nous introduit dans le milieu des avocats. Une série qui se distingue par la qualité des scénarios.

JEUDI 20 JANVIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Objectif Lune... trente ans après. Forum Planète  
22.00 Quand l'homme vit en harmonie avec la nature. Forum Planète  
22.25 Nations ou nationalismes ? Avec Jean Daniel. Arte  
23.00 Boxe, derrière les gants. Forum Planète

MAGAZINES

10.50 Arrêt sur images. Nucléaire : EDF est-elle incorrigible ? La Cinquième  
13.05 Droit de cité. La voyante, le prêtre et le marabout. TV 5  
14.30 La Cinquième rencontre... Santé, sciences : Sociologie des comportements urbains. La Cinquième  
14.58 Questions au gouvernement. En direct. France 3  
15.10 Science info. LCI  
15.30 Les Grands Débats. Face à face avec Guy Mollet 24 janvier 1966 [2/2]. Histoire  
16.00 Le Vrai Journal. Interview de maître Jacques Vergès ; Helmut Kohl et l'affaire Elf ; Les tentatives de désinformation de Total au sujet du naufrage de l'Erika ; Le parcours du pétrolier Erika depuis 1996 : la catastrophe était-elle prévisible ? Une journaliste au cœur du maquis algérien. Canal +  
17.00 Les Lumières du music-hall. Les Quatre Barbus. Gérard Lenorman. Paris Première  
18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Devon ; Big Red ; Muriel Robin ; Philippe Starck. Canal +  
20.00 Les Défilés haute couture. Printemps-Eté 2000 : Christian Lacroix. Paris Première  
20.05 Temps. Les petits secrets du grand magasin ; Mérite : le salaire de la peur. TSR  
20.55 Envoyé spécial. Atlanta, la cité des femmes ; Russie, la prison des ripoux ; La bataille des robots ; P.-s. : Les serviteurs de Dieu. France 2  
23.05 Comme au cinéma. L'écran et les petits. France 2  
23.25 Prise directe. En direct. France 3  
23.55 Le Club. Claude Chabrol. Ciné Classics  
0.35 Saga-Cités. Barcelonetta. France 3

18.00 L'Actors Studio. Ron Howard. Paris Première  
18.05 La Bataille de Dien Bien Phu. Planète  
18.05 « La Truite », de Franz Schubert. Avec Pascal Godart, piano ; Bernard Cazauran, contrebasse ; le Quatuor Auer. Muzzik  
22.15 Best of jazz 1. Montreux 1994. Muzzik  
22.35 Beethoven. Sonate n° 8 en ut mineur. Avec Daniel Barenboim, piano. Mezzo  
22.50 Abbado interprète Brahms. Avec Barbara Bonney, soprano ; Bryn Terfel, baryton. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin. Paris Première  
23.15 Don Giovanni. Opéra de Mozart. Par l'Orchestre du Ferrara Opera House de Rome, dir. Claudio Abbado. Muzzik  
23.55 Dvorak. Symphonie du Nouveau Monde. Par l'Orchestre philharmonique de Prague, dir. Libor Pesek. Mezzo  
0.40 Dvorak. Danse slave n° 8. Par l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, dir. Zubin Mehta. Mezzo

MUSIQUE

21.00 Rostropovitch interprète Bach. Enregistré en 1994. Mezzo  
21.00 « La Truite », de Franz Schubert. Avec Pascal Godart, piano ; Bernard Cazauran, contrebasse ; le Quatuor Auer. Muzzik  
22.15 Best of jazz 1. Montreux 1994. Muzzik  
22.35 Beethoven. Sonate n° 8 en ut mineur. Avec Daniel Barenboim, piano. Mezzo  
22.50 Abbado interprète Brahms. Avec Barbara Bonney, soprano ; Bryn Terfel, baryton. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin. Paris Première  
23.15 Don Giovanni. Opéra de Mozart. Par l'Orchestre du Ferrara Opera House de Rome, dir. Claudio Abbado. Muzzik  
23.55 Dvorak. Symphonie du Nouveau Monde. Par l'Orchestre philharmonique de Prague, dir. Libor Pesek. Mezzo  
0.40 Dvorak. Danse slave n° 8. Par l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, dir. Zubin Mehta. Mezzo

TÉLÉFILMS

20.45 Le Scorpion. Dominik Graf. 13<sup>ème</sup> RUE  
20.55 Les Amers de la passion. Charles Jarrott. TMC  
22.20 Ils n'avaient pas rendez-vous. Maurice Dugowson. Festival  
22.40 Virus en plein vol. John Bradshaw. O. TF 1  
0.00 Adieu la vie. Maurice Dugowson. Festival

SÉRIES

17.45 Cannon. Le témoin. Série Club  
17.55 Friends. Celui qui avait un cœur d'artichaut. France 2  
18.30 Sliders, les mondes parallèles. Un monde sans constitution. M 6  
19.05 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Pas de panique ! Disney Channel  
19.05 Magnum. Le match. 13<sup>ème</sup> RUE  
19.15 Les Anges du bonheur. [2/2]. L'Esprit de Liberty Moon. Téva  
19.30 et 0.50 Mission impossible. Extradition. Série Club  
20.50 Les Cordier, juge et flic. Le Crime d'à côté. TF 1  
21.50 Townies. The Kiss (v.o.). Série Club  
22.45 Le Caméléon. [1 et 2/2]. Réunion de famille (v.o.). Série Club

SPORTS EN DIRECT

20.30 Basket-ball. Euroleague masculine : Cholet - Real Madrid. Eurosport  
20.30 Volley-ball. Coupe des coupes : Cannes - Kharkov. Pathé Sport

DANSE

1.15 Tennis. Open d'Australie. Eurosport  
18.30 Le Cabaret latin. Ballet. Chorégraphie de Karine Saporta. Musique de Guy Cascalés. Mezzo

MUSIQUE

21.00 Rostropovitch interprète Bach. Enregistré en 1994. Mezzo  
21.00 « La Truite », de Franz Schubert. Avec Pascal Godart, piano ; Bernard Cazauran, contrebasse ; le Quatuor Auer. Muzzik  
22.15 Best of jazz 1. Montreux 1994. Muzzik  
22.35 Beethoven. Sonate n° 8 en ut mineur. Avec Daniel Barenboim, piano. Mezzo  
22.50 Abbado interprète Brahms. Avec Barbara Bonney, soprano ; Bryn Terfel, baryton. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin. Paris Première  
23.15 Don Giovanni. Opéra de Mozart. Par l'Orchestre du Ferrara Opera House de Rome, dir. Claudio Abbado. Muzzik  
23.55 Dvorak. Symphonie du Nouveau Monde. Par l'Orchestre philharmonique de Prague, dir. Libor Pesek. Mezzo  
0.40 Dvorak. Danse slave n° 8. Par l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, dir. Zubin Mehta. Mezzo

TÉLÉFILMS

20.45 Le Scorpion. Dominik Graf. 13<sup>ème</sup> RUE  
20.55 Les Amers de la passion. Charles Jarrott. TMC  
22.20 Ils n'avaient pas rendez-vous. Maurice Dugowson. Festival  
22.40 Virus en plein vol. John Bradshaw. O. TF 1  
0.00 Adieu la vie. Maurice Dugowson. Festival

SÉRIES

17.45 Cannon. Le témoin. Série Club  
17.55 Friends. Celui qui avait un cœur d'artichaut. France 2  
18.30 Sliders, les mondes parallèles. Un monde sans constitution. M 6  
19.05 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Pas de panique ! Disney Channel  
19.05 Magnum. Le match. 13<sup>ème</sup> RUE  
19.15 Les Anges du bonheur. [2/2]. L'Esprit de Liberty Moon. Téva  
19.30 et 0.50 Mission impossible. Extradition. Série Club  
20.50 Les Cordier, juge et flic. Le Crime d'à côté. TF 1  
21.50 Townies. The Kiss (v.o.). Série Club  
22.45 Le Caméléon. [1 et 2/2]. Réunion de famille (v.o.). Série Club

SPORTS EN DIRECT

20.30 Basket-ball. Euroleague masculine : Cholet - Real Madrid. Eurosport  
20.30 Volley-ball. Coupe des coupes : Cannes - Kharkov. Pathé Sport

DANSE

1.15 Tennis. Open d'Australie. Eurosport  
18.30 Le Cabaret latin. Ballet. Chorégraphie de Karine Saporta. Musique de Guy Cascalés. Mezzo

FILMS

13.35 Le Désert de la peur ■ ■ ■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1951, N., 90 min). Ciné Classics  
14.10 Allemagne, années 90 ■ ■ ■ neuf zéro ■ ■ ■ Jean-Luc Godard (France, 1991, 60 min) O. Ciné Cinémas 1  
14.20 L'Empire du soleil ■ ■ ■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, v.o., 150 min). Ciné Cinémas 3



15.00 Hors saison ■ ■ ■ Daniel Schmid. Avec Sami Frey, Arielle Dombasle (France, 1992, 90 min). Cinéstar 1  
15.30 Fellini-Roma ■ ■ ■ ■ Federico Fellini (Italie, 1972, 115 min). Cinéfaz  
19.00 Affreux, sales et méchants ■ ■ ■ Ettore Scola (Italie, 1976, 115 min) O. Cinéfaz  
19.30 Courage, fuyons ■ ■ ■ Yves Robert (France, 1979, 100 min). Cinétoile  
20.30 Le Bel Antonio ■ ■ ■ Mauro Bolognini (It., 1960, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics  
20.30 Tess ■ ■ ■ Roman Polanski (Fr. - GB, 1979, 165 min). Ciné Cinémas 2  
20.50 Descente aux enfers ■ ■ ■ Francis Girod (France, 1986, 85 min) O. Téva  
21.00 Ratboy ■ ■ ■ Sondra Locke (Etats-Unis, 1986, 110 min). Cinéstar 2  
21.10 Nous irons tous au paradis ■ ■ ■ Yves Robert (France, 1977, 115 min). Cinétoile  
22.05 La Ragazza ■ ■ ■ Luigi Comencini (Fr. - It., 1963, N., 110 min). Ciné Classics



22.35 Le Guet-apens ■ ■ ■ Sam Peckinpah. Avec Steve McQueen, Ali MacGraw (Etats-Unis, 1972, v.o., 120 min). Canal Jimmy  
0.15 Frankenstein s'est échappé ■ ■ ■ Terence Fisher (GB, 1957, v.o., 80 min). Ciné Cinémas 3  
1.00 Dead Man ■ ■ ■ Jim Jarmusch (Etats-Unis, 1995, N., v.o., 120 min) O. Arte  
1.15 Au pays des julets ■ ■ ■ Mehdi Charef (France, 1991, 95 min). Cinéstar 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.45 Arabesque. 15.40 Magnum. 16.40 Sunset Beach. 17.35 Melrose Place. 18.25 Exclisif. 19.05 Le Bigdil. 19.55 Clic et net. 20.00 Journal, Météo. 20.50 Les Cordier, juge et flic. Le Crime d'à côté. 22.40 Made in America. Virus en plein vol. Téléfilm. John Bradshaw O. 0.20 Culture !

FRANCE 2

15.55 Tiercé. 16.05 La Chance aux chansons. 16.50 Des chiffres et des lettres. 17.20 Un livre, des livres. 17.25 Cap des Pins. 17.55 Friends. 18.25 Nash Bridges. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo. 20.45 Point route. 20.55 Envoyé spécial. Atlanta, la cité des femmes. Russie, la prison des ripoux. La bataille des robots. Post-scriptum : Les serviteurs de Dieu. 23.05 Comme au cinéma. L'écran et les petits. 0.40 Journal, Météo.

FRANCE 3

14.58 Questions au gouvernement. 16.05 Côté jardins. 16.35 Les Minikeys. 17.40 La Piste du Dakar. 18.13 Comment ça va aujourd'hui ? 18.20 Questions pour un champion. 18.48 Un livre, un jour. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.05 Fa si la. Génération 2000. 20.38 Le Journal du Dakar. 20.51 Consomag. 21.05 Le Mur de l'Atlantique. Film. Marcel Camus. 22.50 Météo, Soir 3. 23.25 Prise directe. 0.35 Saga-Cités. Barcelonetta. 1.00 Espace francophone. Spécial cinéma des Caraïbes.

FRANCE 3

16.50 Petit poucet l'espigle. Film. Andy Cadiff O. ► En clair jusqu'à 20.40  
18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Devon, top model, Big Red. 20.30 Le Journal du cinéma. 20.40 Arnaques, crimes et botanique. Film. Guy Ritchie. O.  
22.20 La Dame de Windsor. Film. John Madden (v.o.). O.  
0.15 La Faille. Film. Marion Hänsel O.

CANAL +

16.50 Petit poucet l'espigle. Film. Andy Cadiff O. ► En clair jusqu'à 20.40  
18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Devon, top model, Big Red. 20.30 Le Journal du cinéma. 20.40 Arnaques, crimes et botanique. Film. Guy Ritchie. O.  
22.20 La Dame de Windsor. Film. John Madden (v.o.). O.  
0.15 La Faille. Film. Marion Hänsel O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA  
O Tous publics  
O Accord parental souhaitable  
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans  
O Public adulte  
O Interdit aux moins de 16 ans  
O Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films  
■ On peut voir  
■ A ne pas manquer  
■ Chef-d'œuvre ou classique  
■ Les symboles spéciaux de Canal +  
DD Dernière diffusion  
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

LA CINQUIÈME/ARTE

16.00 Sport en jeu. [3/6]. Le beau geste. 16.30 Alfred Hitchcock présente. 16.55 Silence, ça pousse ! 17.10 Fête des bébés. Avec la télé. 17.25 100 % question. 17.55 Côté Cinquième : Ça me regarde. 18.20 Météo. 18.25 Le Monde des animaux. 18.56 C'est quoi la France ? 19.00 Voyages, voyages. Les Maldives. 19.45 Arte info, Météo. 20.15 Reportage. L'Etoile de Cuba. 20.40 Théma. Nations ou nationalismes ? 20.45 1991, l'année de toutes les nations. 21.30 La Nation arabe, mythe ou réalité ? 22.25 Nations ou nationalismes ? 23.05 Before the Rain. Film. Milcho Manchevski (v.o.).

M 6

1.00 Dead Man ■ ■ ■ Film. Jim Jarmusch (v.o.). O.  
16.05 M comme musique. 17.40 Les Bédés de M 6. 18.30 Sliders, les mondes parallèles. 19.20 Susan ! 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.10 Une nounou d'enfer. 20.40 Décochages info, Passé simple. 20.55 La voie est libre. Film. Stéphane Clavier O.  
21.30 La Possession. Film. Peter Svatek O.  
0.15 Highlander.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Equinoxe. Portrait de la chanteuse érythréenne Feytinga. Nasima, chant arabo-andalou d'Alger. Mon Panama ou l'aventure de mes oncles. 21.30 Fiction. L'invention du monde 7.40 La Piste du Dakar. 22.10 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit. Des youyoues et des larmes, quand Alger nous envoie des lettres sonores. 0.05 Du jour au lendemain. Dominique Sigaud.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Mozart, concertos et sérénades. Donné en direct du Théâtre des Champs-Élysées, par l'Orchestre national de France, dir. Vassili Sinaïski ; Œuvres de Mendelssohn, Mozart, Beethoven. 22.30 Jazz, suivez le thème. Freedom Jazz Dance. 23.00 Le Conversatoire. 0.00 Tapage nocturne. Invités : Hélène Beschand, Didier Petit, Sylvain Kassap.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Quatuor op. 33 n° 3, de Haydn, par le Quatuor Mosaïques. 20.40 Schumann et Mendelssohn. Œuvres de Schumann, Mendelssohn, Bach. 22.38 Les Soirées (suite). Œuvres de Ligeti, Harvey, Boulez.

## Avis de décès

par Pierre Georges

**COURAGE**, cohabitons ! Cette réforme de la justice, beaucoup disent la vouloir. Donc elle ne se fera pas. Ou pas maintenant. Elle fut votée ici, Assemblée nationale et Sénat. Elle ne le serait pas là, Congrès. Feu vert, feu rouge. Donc, on arrête tout en catastrophe, dans un fameux tête-à-tête. Et l'on voudrait que les Français, que l'on prit tant de soin à convaincre de la nécessité de cette réforme qu'aujourd'hui ils la jugent absolument nécessaire, y retrouvent leurs esprits et leurs élus ?

Allons, les choses simples valent d'être dites simplement : tous les habillages partisans, tous les arguments d'opportunité ne changeront rien à l'affaire. C'est une défaite de l'esprit des lois. Et ce ne sont ni plutôt la gauche ni plutôt la droite qui sortiraient affaiblies de cette affaire. Mais l'ensemble de la politique et des politiques pour n'avoir pas de suite dans leurs idées de réforme et leur urgence proclamée à les mettre en application. Tout le reste n'est que littérature qui ne fera que nourrir le populisme.

Courage, cohabitons ! Le président de la République l'avait proposée, cette réforme, contre une partie de sa droite. Le premier ministre et son gouvernement l'avaient mise en œuvre, contre quelques-uns à gauche. Et voici que le pas de deux exécutif s'achève en pas de clerc collectif. On va se battre désormais, et rudement, dans le champ clos du débat partisan, se chamailler dans la cour des récréations télévisuelles et dans les tribunes pour déterminer les responsabilités respectives, pour savoir qui a cassé la réforme, comme le vase de justice. La faute à qui, la faute à qui ! Les Français ont déjà leur réponse

et elle ne sera pas aimable. L'idée de l'indépendance de la justice valait mieux que ce jeu de dupes ou de mistigri parlementaire.

Bref, la réforme est bonne pour la réforme, hors service, HS comme dirait un fourrier des ordinaires politiques. Et c'est tout à fait navrant d'assister à un enterrement de première classe d'une urgence démocratique qui n'a pas passée l'hiver.

Changeons de sujet, sans transition possible, autre qu'oiseuse, sur le sujet précisément du deuil. Le *New York Times* vient de faire une découverte étrange. D'une année sur l'autre, entre la première semaine de janvier 1999 et celle de janvier 2000, la statistique des décès enregistrés à New York a fait un bond inexplicable. 1 791 habitants de la ville sont morts du 1<sup>er</sup> au 7 janvier 2000, soit une augmentation notable par rapport aux mêmes premiers jours de 1999, avec 1 187 disparitions. Et également une hausse sensible par rapport à l'ultime semaine de 1999, 1 226 décès à New York.

Toute statistique, même macabre, devrait avoir une explication scientifique. On s'y est donc efforcé, recherchant ici et là, qui sait, une raison météorologique ou épidémique à cette inflation de la mort. Mais non, rien, pas même la grippe, réputée redoutable et dont les hôpitaux affirment qu'elle n'a ni plus ni moins prélevé sa dîme : 31 cas mortels en 2000, 32 en 1999. Seule explication alors et formidablement séduisante d'irrationalité : si tant de gens sont morts à New York, c'est tout simplement qu'ils s'étaient accrochés, psychologiquement, et malgré leur état, à l'idée de voir l'an 2000. Ils ont vu. Et ils ont compris.

## Air France acquiert Regional Airlines

**JEAN-CYRIL SPINETTA**, PDG d'Air France, a annoncé mercredi 19 janvier le rachat de la compagnie Regional Airlines. Née de la fusion des compagnies Air Vendée et Airlec, Regional Airlines était jusqu'à aujourd'hui contrôlée par la famille Dubreuil à 70 %, le reste du capital étant aux mains du public. La compagnie, qui dessert 24 aéroports en France, exploite une flotte de 25 avions de moins de 100 places. En 1998, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 1 milliard de francs (152,4 millions d'euros) et un résultat net de 21,4 millions de francs (3,2 millions d'euros). Air France va reprendre la totalité de la participation détenue par le groupe Dubreuil. Jean-Paul Dubreuil en conservera la présidence. Le prix payé valorise Regional Airlines à 400 millions de francs (60,97 millions d'euros).

(Publicité)

### LETTRÉ OUVERTE AUX FRANÇAIS

**Laboratoires GRIMBERG**  
19, rue Poliveau - 75005 PARIS

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La classe des Magnésiums est menacée de Déremboursement par les Pouvoirs Publics.

Dans différents journaux, notre médicament a été nominativement agressé par des interviews de représentants de l'Etat. Il me semble donc indispensable de répondre.

Aussi, je m'adresse à vous pour attirer l'attention des Français sur le fait suivant :

"Il est impératif, pour la bonne santé des Français, que l'on prenne en considération des médicaments actifs, non toxiques et bon marché".

"Aucune nouvelle molécule ne pourra remplacer le Magnésium, deuxième cation intra-cellulaire et son rôle est indéniable dans la spasmophilie, les symptômes liés au stress, les crampes, ...".

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous qui utilisez le Magnésium soit à travers mon médicament, soit à travers ceux des autres laboratoires, je vous propose de m'écrire :

**LABORATOIRES GRIMBERG**  
19, rue Poliveau - 75005 PARIS

pour me dire quels sont les "troubles" qui vous font utiliser du Magnésium et quels sont les résultats que vous avez obtenus afin que je puisse écrire à **Madame Martine AUBRY**.

Merci et bonne santé !

Veuillez croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

## La Cour des Comptes dénonce les indemnités versées aux dirigeants du secteur public

Elle dévoile les pratiques « irrégulières » du GAN et de la Française des jeux

**ELF** n'est pas la seule entreprise qui verse des indemnités fracassantes à ses présidents démissionnaires. Cela se fait également dans certaines entreprises publiques. Les sommes en jeu n'y sont, certes, pas comparables - d'autant que les stock-options n'y existent pas -, mais la pratique est suffisamment répandue pour que la Cour des comptes s'intéresse au sujet. Dans son dernier rapport public, publié mercredi 19 janvier, elle épingle le Groupe des assurances nationales (GAN), la Française des jeux et le Crédit foncier de France (CFF) pour des « pratiques soit critiquables (...), soit franchement irrégulières ». Et souligne que dans la majorité des cas, les conseils d'administration et l'autorité de tutelle n'étaient pas informés de ces tractations. Pas plus que l'administration fiscale...

Entre 1992 et 1996, au GAN, dix dirigeants ou cadres supérieurs ont touché, au total, plus de 35 millions de francs d'indemnités de départ. Le rapport cite un versement de 7 millions de francs, deux de plus de 5 millions, et trois supérieurs à 4 millions. Pourtant, à l'époque, la situation du groupe n'avait rien de florissant. Politique commerciale aventureuse, investissements immobiliers hasardeux... A partir de 1994, les pertes s'accroissent, toujours plus importantes. Les départs se succèdent à la présidence : François Heilbronner, puis son successeur,

Jean-Jacques Bonnaud, quittent le groupe, dans des conditions jugées normales. Une multitude de patrons de filiales et de cadres supérieurs sont emportés dans la débâcle de l'assureur.

Souvent responsables de la mauvaise gestion du groupe, ils ne partent pas les mains vides. « Des erreurs de gestion graves ont été commises et ont entraîné des licenciements, qui ne méritaient pas la générosité avec laquelle ils ont été effectués », estime la Cour, qui évoque, sans le nommer, le cas de Guy de Chavanne, directeur général délégué, chargé des participations et des placements financiers, qui quitte le GAN fin 1996. Après sept ans passés dans le groupe, M. de Chavanne a reçu 4,5 millions de francs, soit plus de deux ans et demi de rémunération d'activité. Il a tout simplement, explique les magistrats de la rue Cambon, « fait comptabiliser toute son ancienneté acquise dans la profession bancaire, incluant plus de vingt années précédant son entrée dans le groupe », une période qui avait déjà été indemnisée lorsqu'il avait quitté son précédent employeur pour entrer au GAN.

A la Française des Jeux, aussi, les départs valent de l'or. Entre 1991 et 1998, onze cadres supérieurs quittent l'entreprise. Coût, 14 millions de francs. La Cour cite notamment Gérard Colé, président de la société de juillet 1989 à décembre 1993. Sa gestion, dont certains aspects ont donné lieu à

sa mise en examen pour « abus de biens sociaux, faux et usage de faux et ingérence », est contestée. Il a quitté l'entreprise avec 2 millions de francs, soit deux années de rémunération, sur décision du ministre du budget, Nicolas Sarkozy.

Enfin, la Cour des comptes dénonce un système d'avantages de retraites, en vigueur au Crédit foncier de France depuis 1955, et connu sous le nom de « bénévolences ». Les anciens gouverneurs, sous-gouverneurs et secrétaires généraux de l'institution financière, pour la plupart des fonctionnaires en détachement, touchaient ainsi des versements qui « présentaient toutes les caractéristiques d'un avantage de retraite » alors même que le statut de la fonction publique le leur interdisait.

« Cette charge était d'un montant non négligeable, puisqu'elle était en 1997 de 2,8 millions de francs pour onze bénéficiaires, anciens fonctionnaires détachés ou veuves d'anciens gouverneurs. Le montant le plus élevé atteignait 585 000 francs, plusieurs autres attributions se situant à des niveaux comparables voire supérieurs à celui des pensions de retraite des plus hauts cadres de la fonction publique alors qu'elles s'ajoutent aux retraites normalement perçues de l'Etat. » Le ministère des finances, qui était au courant de cette pratique, y a mis fin en 1999.

Virginie Malingre

## Les auteurs présumés de l'attentat de Lockerbie et le Paris-Dakar

**LE SPECTACULAIRE ET COÛTEUX** pont aérien orchestré par les organisateurs du rallye Dakar-Le Caire afin d'échapper à une éventuelle menace terroriste dans le désert nigérien n'a pas seulement offert une occasion rêvée aux opposants de la course pour dire tout le mal qu'ils pensent du grand Bar-nu du désert. Ce transit « obligé » vers le pays du général Khadafi fait également resurgir d'« encombrants » souvenirs chez d'anciens membres de Thierry Sabine Organisation (TSO), la société qui créa l'épreuve et la mit en œuvre pendant plus de quinze ans.

Entre 1989 et 1992, le rallye a en effet traversé chaque année la Libye, satisfaisant ainsi les besoins de reconnaissance internationale de son chef d'Etat. Mouammar Khadafi avait, comme de coutume chez les pays visités par la caravane, mis à disposition de TSO plusieurs « intermédiaires » chargés de régler les problèmes de logistique sur le territoire libyen.

« **UNE "MACHINE À VISAS" POUR LA LIBYE ?** »

Parmi ces agents figuraient deux hommes qui ont fait, depuis, parler d'eux dans d'autres circonstances : Abdel-Basset Ali El Mehgrahi et Al Amin Khalifa Fhima, les deux suspects de l'attentat du Boeing 747 de la Pan Am ayant entraîné la mort de 270 personnes, le 21 décembre 1988, au-dessus du village écossais de Lockerbie. « Ils ont été notre contact local à plusieurs reprises, parfois ensemble, parfois séparément. Abdel-Basset téléphonait directement aux plus hauts dirigeants libyens et il trouvait des solutions très rapidement. Al Amin semblait avoir moins de pouvoir. Il était chargé de nous accompagner ici et là, en nous escortant avec sa Renault Fuego qui faisait forte impression dans les rues de Tripoli », se

souvenait un ancien salarié de TSO. Inculpés le 14 novembre 1991 par les autorités judiciaires écossaises et américaines, les deux hommes auraient cessé leur mission auprès du rallye en 1992, pour la dernière apparition de la caravane en Libye avant que celle-ci n'y revienne cette année. « Ils n'étaient pas du tout antipathiques », raconte un autre témoin de l'époque, qui ajoute : « On a toujours travaillé en Libye dans de bonnes conditions. Tout était fait pour que nous ne manquions de rien. Bien sûr, on s'interrogeait sur les motivations de Khadafi. Le Dakar était-il uniquement pour lui une occasion de se faire de la pub ? Ou servait-il de "machine à visas" pour la Libye ? Des émissaires libyens venaient en effet régulièrement au siège de l'organisation à Paris. Ils demandaient à chaque fois deux ou trois visas, mais ils n'étaient qu'un ou deux à se rendre aux réunions de travail. Où passaient les autres ? »

Abdel-Basset Ali El Mehgrahi, surnommé « le professeur », et Al Amin Khalifa Fhima sont-ils venus en France, ces années-là ? « Non », répond Gilbert Sabine, qui dirigeait TSO durant cette période. Ont-ils apporté leur aide aux organisateurs du rallye en janvier 1989, quelques semaines seulement après l'explosion du vol 103 de la Pan Am ? « Il me semble qu'Abdel-Basset Ali El Mehgrahi était déjà là », croit se souvenir Gilbert Sabine.

Extradés vers les Pays-Bas en avril 1999 en échange d'une levée de l'embargo économique sur la Libye, les deux organisateurs présumés de l'attentat de Lockerbie seront jugés à partir du 3 mai à Camp Zeist, près d'Utrecht. Le procès devrait durer au moins un an.

Frédéric Potet

## Fin de la grève des contrôleurs SNCF dans le Sud-Est

**MARSEILLE**

de notre correspondant régional  
Les contrôleurs de train du Sud-Est ont voté mardi soir à bulletin secret la reprise du travail après trois jours d'une grève débutée dimanche 16 janvier pour des questions de sécurité. Deux d'entre eux avaient été agressés la veille par des voyageurs sans billet à Arles (Bouches-du-Rhône) et à Bollène (Vaucluse), sans toutefois que les coups portés aient entraîné d'hospitalisation. Leur mouvement, lancé sans préavis, traduisait leur exaspération : un militant CGT expliquait qu'en 1999 « il y avait eu 42 agressions officiellement reconnues avec arrêt de travail et qu'on assiste maintenant à des phénomènes de bandes » qui, parfois, investissent les trains et s'en prennent aux voyageurs. L'année a commencé avec six agressions déjà recensées.

Le mouvement était suivi par plus de 90 % des contrôleurs de tous grades, qui sont 620 dans la région et sont très majoritaire-

ment syndiqués à la CGT. Lundi et mardi, un train régional sur quatre circulait, le trafic grandes lignes étant mieux assuré, même si un TGV sur deux seulement continuait de relier Marseille à Nice.

Lundi, une première séance de négociation ne suffisait pas à désamorcer le conflit. Les assemblées générales réunies mardi matin votaient alors à une écrasante majorité la poursuite de la grève.

La direction, qui avait mis à disposition des passagers des services de substitution sur de nombreux itinéraires, a proposé une reprise des négociations sur la base de cahiers de revendications plus précis par gare, par train, les risques étant très différenciés selon les horaires et les itinéraires. Au terme d'un après-midi de discussions, syndicats et direction finissaient par s'entendre sur des mesures d'ordre national ou plus local. Selon le relevé de conclusions, 64 emplois-jeunes doivent donc être créés en Provence-Alpes-Côte d'Azur au lieu des 60 initialement

prévus, tandis que la police ferroviaire sera renforcée de 14 postes (10 % d'augmentation).

Il s'agit là surtout de « mesures d'appui au sol », soit pour effectuer des filtrages qui empêchent les montées massives illégales dans les convois, soit pour venir en aide aux contrôleurs aux prises avec des passagers agressifs. Elles s'accompagnent aussi d'une augmentation du nombre d'agents spécifiquement chargés de la lutte contre la fraude et de la création de quatre postes de contrôleur supplémentaires. Le calendrier des discussions avec la région et les pouvoirs publics a aussi été précisé afin que ceux-ci jouent leur rôle dans la sécurisation des transports avec la création, par exemple, d'un commissariat de police à la gare d'Avignon. 152 agents ont donc voté pour la reprise, et 59 contre.

Michel Samson

Joelle Stolz